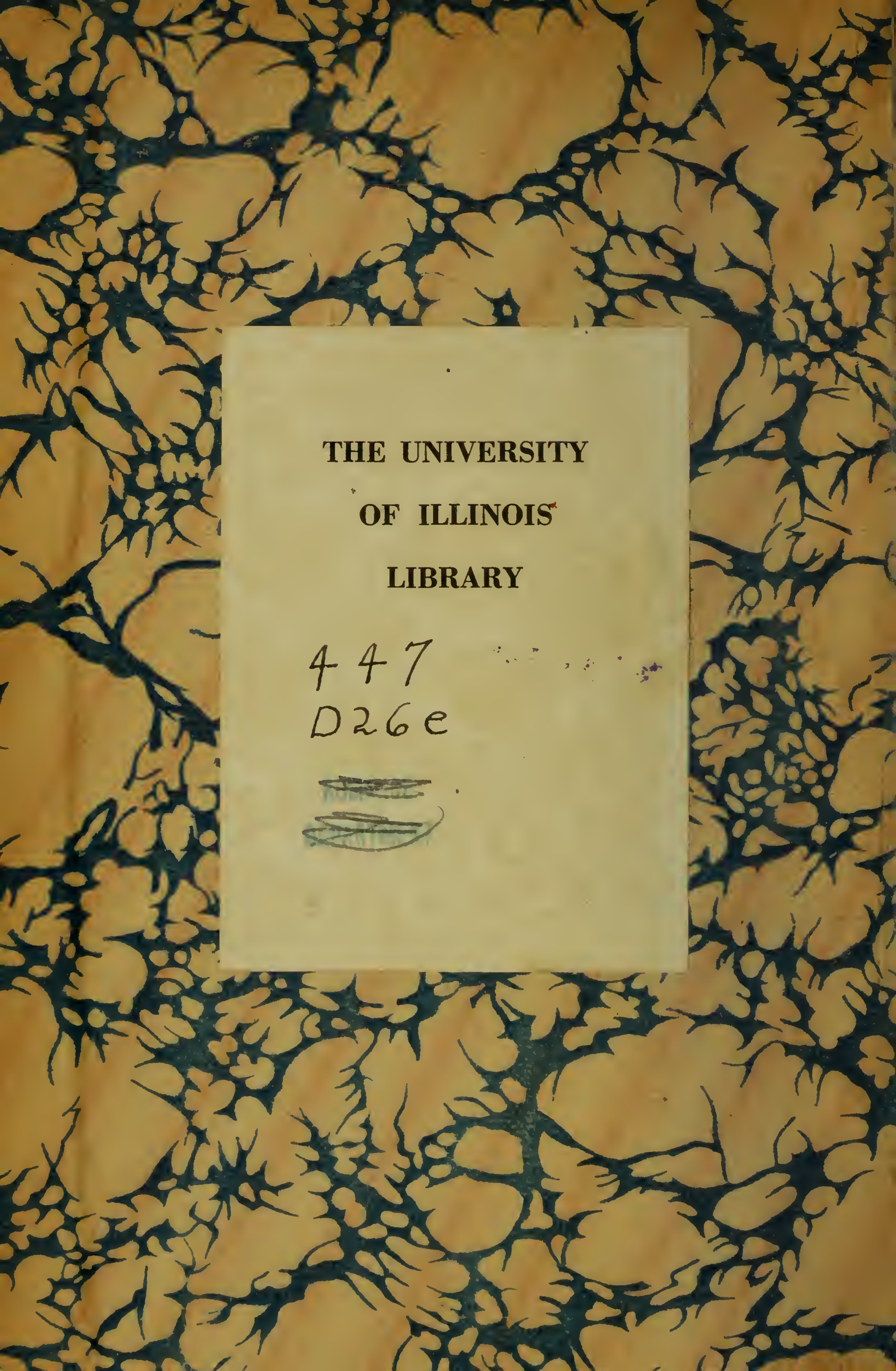
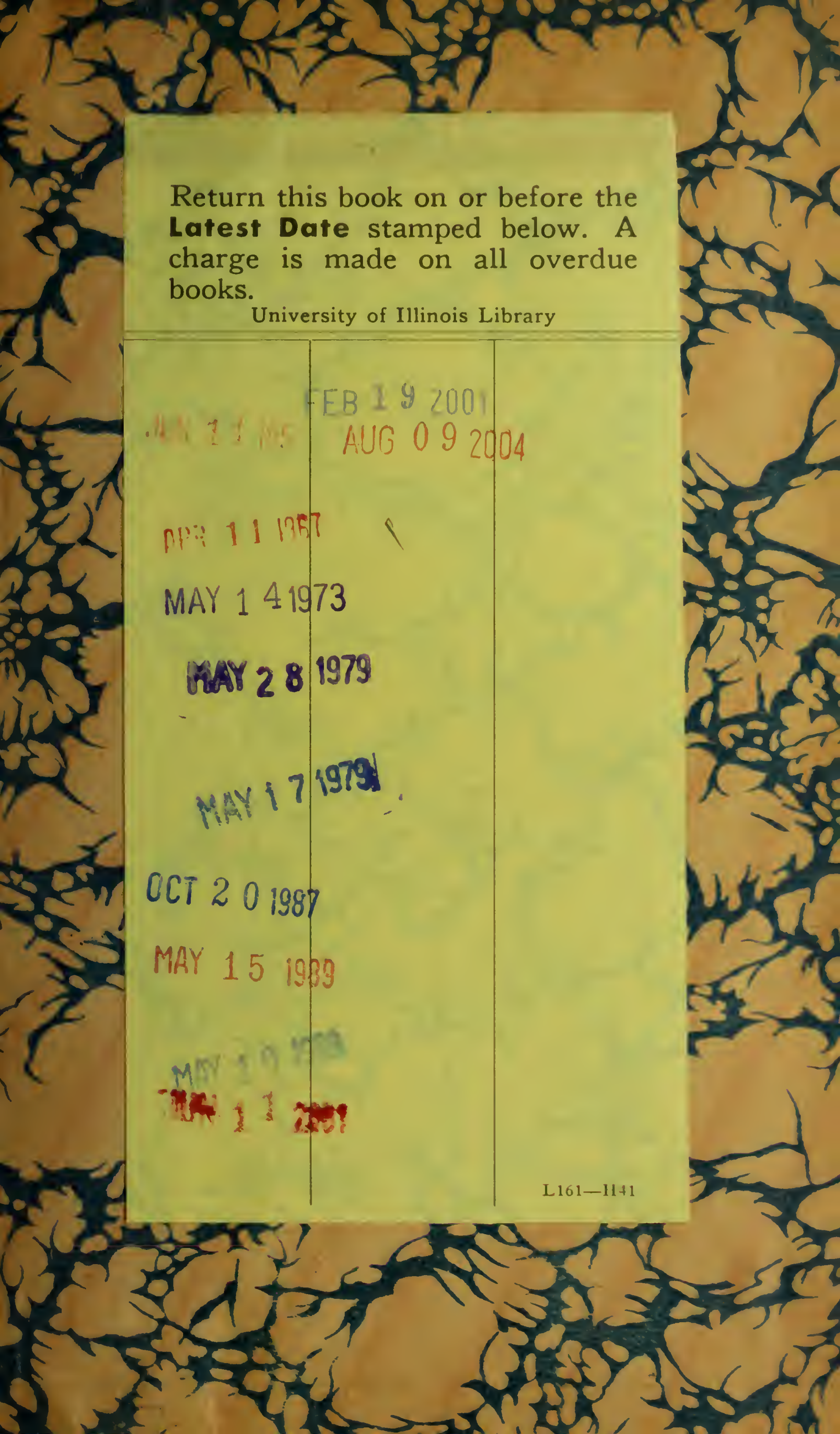


THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
447
D26e



ESSAIS

DE

GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE

DU MÊME AUTEUR

DIALECTOLOGIE

Géographie phonétique d'une région de la basse Auvergne (Paris, Champion), 1 vol. gr. in-8° avec cartes.

Morphologie du patois de Vinzelles (Paris, Champion, Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études, fasc. 126), 1 vol. gr. in-8°.

Glossaire étymologique du patois de Vinzelles (Montpellier, Société des langues romanes. — *Prix Chavée*, *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1915), 1 vol. in-8°.

ARGOT

L'argot de la guerre, d'après une enquête auprès des officiers et soldats (Paris, A. Colin ; 2e édition), 1 vol. in-12.

Les argots de métiers franco-provençaux (Paris, Champion, Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études, fasc. 223. — *Récompense sur le prix Volney*, 1919), 1 vol. gr. in-8°.

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

La géographie linguistique (Paris, Flammarion, Bibliothèque de culture générale), *sous presse*, 1 vol. in-12.

La philosophie du langage (Paris, Flammarion, Bibliothèque de philosophie scientifique ; 3e édition), 1 vol. in-12.

La vie du langage (Paris, A. Colin ; 2e édition), 1 vol. in-12.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Albert DAUZAT
Docteur ès lettres,
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études.

ESSAIS

DE

GÉOGRAPHIE LINGUISTIQUE

NOMS D'ANIMAUX

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE H. CHAMPION, ÉDITEUR
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (6e)

1921

INTRODUCTION

Les travaus de M. Gilliéron, le créateur de la géografie linguistique, ont profondément rénové la science du langage en général et la linguistique romane en particulier. Ils ont contribué à modifier sur plus d'un point mes conceptions dialectologiques : plus j'ai étendu mon champ d'observation dans l'étude des parlers vivants et plus j'ai pu vérifier la justesse des téories nouvelles. Et si je ne renonce pas à considérer la commune comme formant la cellule linguistique, les échanges inter-cellulaires ont été beaucoup plus fréquents que je ne le croyais jadis. Mots et formes ont constamment voyagé : si cette activité a été très variable suivant les époques, elle n'a jamais complètement cessé.

Le magistral *Atlas linguistique de la France* doit servir de base à toute étude de géografie linguistique gallo-romane. Mais il ne saurait suffire à tout, et il est utile de reprendre l'édifice en sous-œuvre, chacun dans sa région, pour le compléter, comme ont tenté de le faire notamment MM. O. Bloch pour les Vosges, Bruneau pour les Ardennes, Millardet pour les Landes, Terracher pour l'Angoumois, ainsi que moi-même pour la basse Auvergne. L'extension géografique des études qui suivent varie en raison des problèmes posés comme des matériaus que j'avais à ma disposition.

Beaucoup de mots, de formes et de faits ont passé à travers le réseau, forcément un peu lâche, de l'Atlas. En serrant les mailles du filet dans une contrée donnée, non seulement il en ressort une documentation plus riche, mais l'aspect de certaines questions s'en trouve changé. La comparaison de la carte

« hanneton », que nous donnons à la fin du livre pour la basse Auvergne, avec les tipes de ce mot recueillis par M. Edmont dans la même région, montrent que l'Atlas est insuffisant pour étudier les mots à grandes variations lexicologiques. Une forme, un tipe isolé peut avoir été touché par l'enquête, alors qu'une aire assez vaste ne sera parfois représentée par aucun point, ou seulement par une forme qui pourra être difficile à interpréter. Ainsi, pour taureau, il est malaisé à un dialectologue, même expérimenté, de reconnaître à première vue un mutilé de *bourret* dans le *bwno* isolé (si délicatement noté par M. Edmont) du point 807 : une enquête dans les communes voisines établit les formes intermédiaires *bur̂*, *bur*, *bu̦rė*, *bu̦rẹ*, *buré*. Enfin les matériaus de l'Atlas ont besoin d'être confrontés et interprétés, à l'aide de divers éléments de comparaison. La psicologie des sujets interrogés est très instructive, comme on le verra : il est souvent fort utile de savoir, par exemple, que le sujet de Monton (805) de l'Atlas est plus arcaïsant que le mien, tandis que c'est l'inverse pour le Mont-Dore ; que le sujet de Saint-Germain-Lembron (807) est enclin aus lapsus et aus confusions ; que le cordonnier d'Ambert (809), excellent pour les termes tecniques et urbains, manque souvent de précision pour le vocabulaire rural.

Ces recherches confirment les principes directeurs posés par M. Gilliéron : rôle prépondérant de la forme, rencontres homonimiques, dédiminutivisation, voyages des mots, influence de la langue littéraire sur les patois. J'ai tâché de préciser et de développer, spécialement d'après les faits observés par moi-même dans le Massif Central, certains aspects de la doctrine et de dégager quelques conclusions nouvelles.

Les mots voyagent bien comme l'ont montré M. Gilliéron et M. Gauchat, en suivant les grandes voies de communication, en remontant les vallées et en franchissant parfois les cols. Mots et formes, par exemple, ont suivi l'Allier, qui fut longtens une voie navigable importante, doublée plus tard, puis peu à peu supplantée par la route. Mais les grands cours d'eau qui n'avaient point de ponts (c'était encore le cas pour l'Allier

dans tout le Puy-de-Dôme en 1830) constituaient en même tens des barrières. Ainsi s'explique que le fleuve sépare des aires qui se sont constituées à l'est et à l'ouest et dont le rayonnement s'est arrêté à ses rives : le fait le plus frappant de ce genre s'observe pour les deux formes régionales de la fourmi, *mwide* et *mazede* (p. 86).

Les montagnes conservent généralement les mots les plus arcaïques : le rayonnement des grands centres les atteint tardivement et avec moins d'intensité. Les tipes primitifs, pour le centre de la France, se trouvent presque toujours dans le haut Aveyron, le Gévaudan, le Velay et le Cantal ; pour le Puy-de-Dôme, à l'est de l'Allier et surtout à l'ouest, dans les monts Dore. Mais il faut observer aussi que, dans certaines régions, les paysans de la montagne pauvre émigraient plus que ceus de la plaine riche, et rapportaient, par suite, de plus nombreus néologismes : ce fut longtens, en grande partie, le cas pour la basse Auvergne. Ici les villages juchés sur les petites buttes en bordure de la Limagne, voire de l'Allier (Monton, Corent, La Roche Noire...) sont restés souvent plus isolés et plus arcaïques, par le langage et par les mœurs, que certaines parties de la « montagne » plus éloignée, et différent foncièrement des villages de plaine placés à leurs pieds, comme Cournon, les Martres-de-Veyre, Coudes, situés sur les grandes voies de communication.

Les parlers des régions accidentés ont subi, par suite de l'isolement respectif (et relatif) des vallées et des villages, des altérations plus localisées que ceus des vastes plaines : qu'on se reporte aus cartes ci-après relatives au animaus sauvages dans la basse Auvergne, et l'on se rendra conte de l'extrême variété lexicologique à laquelle peuvent atteindre certains mots dans de telles contrées. Parfois, d'ailleurs, même en pays de montagne, le développement sémantique d'un mot peut étouffer une pluralité d'anciens tipes : tel est le cas, par exemple, pour « meunier » = hanneton.

La comparaison des faits historiques et géografiques sur une large échelle permet, suivant la méthode remarquablement

inaugurée par M. Jud [1], de reconstituer les grandes zones linguistiques de rayonnement, du latin vulgaire à nos jours. En particulier, l'Auvergne fut soumise successivement à trois influences. Elle fut romanisée d'abord par Narbonne et non par Lyon, comme le prouve la répartition géografique entre les formes narbonnaises et les créations lyonnaises du latin vulgaire [2] ; pendant tout le moyen âge, elle resta sous l'hégémonie intellectuelle et linguistique du midi toulousain (et non provençal) [3]. L'influence de Lyon s'affirme depuis le xve siècle environ jusqu'à la fin du xviiie ; c'est surtout par Lyon que Clermont, puis l'Auvergne ont appris le français [4]. La fermeture des fabriques de soie ont Lyon pendant la Révolution, qui provoqua l'arrachage de tous les mûriers de la Limagne, marque la fin de la période lyonnaise. Avec le xixe siècle, de nombreus facteurs sociaus, et spécialement le chemin de fer, placent l'Auvergne sous l'influence directe de Paris.

La reconstitution des couches successives soulève de nombreus et délicats problèmes. En général les tipes les plus récents portent en eux-même leur sens, tandis que les plus obscurs se révèlent à l'analise comme les plus anciens : mais un tel critérium est loin d'être sûr, l'étimologie populaire ayant maintes fois rhabillé, et rajeuni en trompe-l'œil, de vieus mots.

Le même tipe ou la même forme rencontré sur des points séparés permet de croire à une aire antérieure homogène, à

1. *Probleme der altromanische Wortgeographie* (*Zeitschrift fur romanische Philologie*, XXXVIII), et *Zur Geschichte der bündner-romanischen Kirchensprache*, Coire, 1919.

2. Voir ci-dessous p. 123

3. Cf. les anciennes relations intellectuelles entre l'Auvergne et Toulouse, l'adoption de Saint Caprais d'Agen comme patron par plusieurs paroisses du Puy-de-Dôme, la forme de nombreus termes empruntés au midi, etc.

4. Cf. le français régional auvergnat *larmuse*, lézard gris (patois : *grisola*, etc.), *fayard*, bête (patois : *fau*), des mots patois comme *mayèro*, etc. Cf. aussi p. 123

moins qu'il n'y ait eu, dans les divers lieus considérés, une raison déterminante qui expliquerait une formation indépendante et spontanée. Dans ce dernier cas l'administration de la preuve ne doit pas se faire seulement d'après des motifs d'ordre logique, mais surtout d'après un ensemble de faits concrets et d'analogies. Ainsi l'idée de « lampe » ayant été associée, trois fois au cours de son histoire, à « ver luisant » (latin *cicindela*, patois *chalelh* > *tsale*, fr. *lanterne*), les émergences de « chandelle », « lampe »... etc. pour désigner le ver luisant peuvent fort bien être indépendantes [1]. A contraire il n'y a aucune raison d'ordre général d'appeler *belette* la fourmi, qui n'a pu recevoir cette désignation que dans des conditions spéciales à une région et à une époque données : donc les trois petites aires *belette* = fourmi, du sud-est du Puy-de-Dôme, sont les débris d'une seule couche homogène postérieurement brisée [2].

On n'observe, semble-t-il, aucun rapport entre les aires fonétiques et les aires lexicologiques. Nous contons étudier, dans une prochaine série d'essais, les questions relatives à la propagation des fénomènes fonétiques.

Nous avons relevé de nombreus cas dans lesquels s'avère l'influence de la forme du mot sur l'évolution du sens. Notons en particulier que la création des métafores est souvent aidée, sinon provoquée par des similitudes foniques, ou, en d'autres termes, qu'elle s'opère fréquemment par voie d'étimologie populaire. Ce n'est pas au hasard, ni spontanément, qu'on a appelé, par exemple, le lézard gris la *mingrola* (maigrelette), *grisola*, *pingre*, etc. : c'est parce que la forme, altérée et depuis longtemps incomprise, du terme traditionnel prêtait à ces attractions imagées, qui ont redonné une nouvelle vie, plus ou moins longue, au vieus mot usé.

Le langage d'une localité donnée est un ensemble bien plus complexe qu'on ne le supposait jadis. Pour s'en tenir au voca-

1. Ci-dessous, p. 109. V. aussi pour cigale = hanneton, p. 100.
2. Ci-dessous, p. 78.

bulaire, il y a des sujets arcaïsants, les plus âgés, les plus arriérés, les plus sédentaires, — d'autres à l'avant-garde des évolutions, les plus jeunes, les plus cultivés, ceus qui sont sortis. Il y a les mélanges avec les patois voisins, du fait des intermariages ou de l'immigration : l'assimilation des éléments nouveaus varie en raison directe de la force de résistance du patois, en raison inverse du nombre et de la culture des nouveaus venus, sans conter bien d'autres facteurs. Il y a les vocabulaires spéciaus aus professions ; il y a le vocabulaire enfantin, les mots appris par l'école [1]; le vocabulaire des hommes ne recouvre pas exactement, tant s'en faut, celui des femmes. Il existe des différences individuelles, qui tiennent au degré plus ou moins affiné des facultés d'observation ou de la mémoire, au besoin de préciser plus ou moins sa pensée. — Les mêmes remarques peuvent s'appliquer, dans une certaine mesure, à la morfologie, à la sintaxe, voire à la fonétique.

Pour une région donnée, la variété lexicologique a des causes externes, géografiques et sociales, dont j'ai parlé : orographie plus ou moins accentuée, provoquant un certain isolement des localités ou des vallées. Mais il existe aussi des causes psicologiques propres aus mots eus-mêmes. D'une façon générale, la variété augmente en raison du moindre usage des mots : nous verrons des applications remarquables de ce principe pour les noms des animaus de boucherie (ou bêtes de trait) opposés à ceux des mâles reproducteurs [2]. Les animaus qui ne sont ni utiles, ni nuisibles, ni dangereus, à moins qu'ils ne soient excessivement abondants comme la mouche, reçoivent des désignations fort diverses (cf. le têtard, le lézard gris, le hanneton, etc,). Il en est tout autrement du serpent et surtout du loup.

Le manque de fixité dans la spécification des termes est peut-être le fénomène qui m'a le plus surpris au début de mes enquêtes lexicologiques. Bien qu'il ait été laissé dans l'ombre

1. Ainsi pour hanneton et ver luisant (p. 104 et 113).
2. P. 2.

par les dialectologues, il ne saurait faire aucun doute et mérite d'être mis en valeur, car il permet d'expliquer simplement bien des faits dont on demande parfois la raison à des causes singulièrement recherchées. On trouvera dans les pages suivantes de multiples exemples, des plus tipiques : le jars arrivant à désigner le taureau (p. 8), le hanneton appelé cigale, blatte, poule, tourtereau, voire mouton (p. 101), sans parler des confusions perpétuelles entre espèces voisines comme l'abeille, la guêpe et le bourdon. Dans une prochaine série, je montrerai que les mêmes confusions existent non seulement pour les noms de plantes, mais pour certaines parties du cors et pour de nombreus objets fabriqués d'un usage courant. Quand le paysan appelle ici *dwire* le pot, pour désigner, quelques lieues plus loin, la marmite par le même nom, comment pourrait-il ne pas confondre et brouiller dans son langage des animaus qui lui sont aussi indifférents que le hanneton ou la cigale ? Il y a, bien entendu, des raisons spéciales à chaque mot, par exemple des termes déclassés, — objet n'existant plus, comme l'outre (valeur primitive de *dwire*), insectes disparus ou rarissimes, comme la cigale ou la blatte dans la région, — et qui deviennent de véritables passe-partout pour suppléer aus mots défaillants. Il n'en reste pas moins que le paysan, en général, si précis pour toutes les expressions qui touchent à ses travaus, est fort peu soucieus d'exactitude lorsqu'ils s'agit de choses ou d'êtres qui ne l'intéressent guère. Il y aurait lieu de rechercher s'il existe des régions où le paysan est plus enclin à la discrimination lexicologique que dans d'autres : cette étude de psicologie sociale comparée serait fort utile à la science du langage.

Certains fénomènes qu'on avait cru propres aus argots se retrouvent dans les patois. L'étude des argots de la guerre [1] a montré que bien des désignations nouvelles étaient d'abord des surnoms ou des formes explicatives. Mais le français avait-il

1. Cf. G. Esnault, *Le poilu tel qu'il se parle* (Paris, 1919), et A. Dauzat, *L'argot de la guerre* (Paris, A. Colin, 2e éd., 1920).

agi autrement pour *renard* ? Les noms d'animaus étudiés ci-après nous donnent de nouveaus exemples de ce fait (pour le taureau, le bélier, le lézard, etc.). Le surnom coexiste d'abord avec le nom traditionnel (p. ex., pour « bélier », *bedeau* avec *arét*), puis finit par éliminer ce dernier si celui-ci manifeste, tel *arét*, des signes d'infériorité. Ainsi « faisan » et « vicaire » se sont trouvés tout prêts, en Gascogne, pour remplacer GALLUS télescopé par CATTUS [1]. Il n'est pas jusqu'à la dérivation sinonimique, mise en lumière pour les argots par Marcel Schwob et M. Esnault, qui ne se manifeste dans l'évolution des patois : on en trouve divers exemples pour les noms d'insectes en particulier.

Enfin le degré et la nature de la résistance des parlers aux actions internes et externes varie singulièrement suivant les époques et les lieus. Tels, surtout dans le Nord, acceptent plus ou moins passivement les mutilations fonétiques et les accidents analogiques : tels autres réagissent vigoureusement, surtout dans le Midi. Sur la petite échelle de l'Auvergne, on perçoit nettement la différence entre les patois du nord et ceus du sud, plus raisonneurs, qui recréent sans cesse les formes et les mots, unifient les flexions, cherchent à comprendre. C'est là, bien plus qu'une question de race, un indice de la santé de l'organisme et de la vitalité du langage, les patois les plus attaqués par la langue littéraire atteignant peu à peu la paralisie jusqu'à l'atrofie complète des fonctions.

1. J. Gilliéron et M. Roques, *Études de géographie linguistique*, pp. 121 et sqs.

ESSAIS DE GÉOGRAFIE LINGUISTIQUE

NOTES PRÉLIMINAIRES

Les études suivantes ont été faites essentiellement avec les documents de l'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont, — ausquels j'ai joint ceus que j'ai personnellement recueillis dans le Puy-de-Dôme et l'arrondissement de Brioude au cours de deus séries d'enquêtes (1896-1900 et depuis 1913)[1]. Les autres sources seront indiquées chaque fois. J'ai utilisé particulièrement, pour les patois actuels, le *Tresor dou felibrige* de Mistral et le *Dictionnaire savoyard* de MM. Constantin et Désormaux, la *Faune* et la *Flore populaire* de Rolland ; pour l'ancienne langue, les dictionnaires classiques de Godefroy, de Raynouard et de M. Emil Levy. J'ai choisi autant que possible des mots pour lesquels mes matériaus auvergnats apportent des éléments nouveaus.

1. Les formes que j'ai recueillies sont énumérées, avec les lieus d'origine, au cours ou à la fin de chaque étude. Voici la liste des abréviations pour la carte du Puy-de-Dôme et de ses confins : Au Auzon, B. Besse, Br. Brioude, Bu Bulhon, Cd Condat, CD La Chaise-Dieu, Cl Clermont, Co Coudes, Cu Cunlhat, D Doranges, G Gannat, H Herment, Is Issoire, Lt Latour, La Lavigerie (Cantal), Lg Langeac, LM Les Martres-de-Veyre, Mo Montbrison, Ri Riom, Ro Roanne, Rc Rochefort, Sy Sayat, Sl Saillant, Sv Sauviat, St E Saint-Étienne-sur-Usson, St-R. Saint-Remy-sur-Durolle, V Vinzelles (cne de Bansat). Dans le texte, « Vinzelles et environs » désigne les trois communes de Bansat, Lamongie, Saint-Martin-des-Plains.

PREMIÈRE PARTIE

ANIMAUS D'ÉLEVAGE

Quelques considérations particulières à ce groupe dominent le sujet et peuvent être déduites des pages qui vont suivre, comme de l'étude d'autres cartes de l'*Atlas*.

On observera l'uniformité remarquable des noms désignant les bêtes de boucherie (mouton, veau, bœuf...) ou les animaus de trait, de labour (cheval, âne, vache). La variété lexicologique augmente en raison de la moins grande fréquence de l'animal : ainsi pour les mâles reproducteurs, infiniment moins nombreus que les individus châtrés (cf. bélier et mouton, taureau et bœuf), ou que la femelle (cf. jars et oie). Le nom de la femelle ou plus souvent du mâle (généralement hongré) devient le terme collectif qui s'applique à l'ensemble de l'espèce, et il tent à éliminer plus ou moins les autres appellations dans les pays où l'animal ne fait pas l'objet d'un élevage intensif.

Quelques fénomènes très importants doivent être mis en relief. D'abord le nom du jeune devient très souvent le nom de l'adulte : qu'il s'agisse en particulier de mâles ou de femelles destinés à la reproduction, l'acheteur recherche des animaus jeunes [1], et le vendeur est porté à rajeunir les siens, ou, si l'on préfère, à vieillir les mots. L'ancien nom de l'adulte arrive à désigner la bête âgée.

Pour les femelles, la relation avec le nom du mâle, contrairement à ce qu'on pourrait penser, a peu d'importance : les patois cherchent surtout un rapport avec le nom du jeune, en précisant l'idée qu'il s'agit d'une bête faisant des petits.

1. Dans ce sens, J. Gilliéron et M. Roques, *Études de géographie linguistique*, p. 125.

Enfin le nom du mâle (plus rarement de la femelle) peut changer d'espèce. Et ceci ne se produit pas seulement pour des espèces voisines (cf. coq et coq de perdris ; gelinotte, et geline = poule), mais pour des animaus qui n'ont aucune similitude : on verra ainsi plusieurs exemples du nom du jars appliqué au taureau. Le mot — qu'on nous permette ce néologisme — s'est despécifié. Il y a en effet dans « jars » deus idées, celle du sexe mâle et celle de l'espèce oie : la segonde disparaît, la première seule subsiste ; le terme peut ensuite se spécifier à nouveau en s'appliquant à un autre animal.

I. — NOMS DE MALES

1. Le taureau

dans le centre et le sud-ouest.

Pour ne considérer que le centre et le sud-ouest de la France, le primitif TAURUS n'est conservé qu'en bordure des Pyrénées et dans un îlot à l'ouest du Puy-de-Dôme (nous laissons de côté l'îlot du Berry et du Nivernais, comme le nord). Ailleurs il a été supplanté par des dérivés ou par des substituts lexicologiques.

Deus causes dominent ces changements : l'une, fonétique, réside dans la mutilation de *taur* au moment où le mot pert son *r* final, particulièrement menacé ; l'autre, psicologique, tent à substituer le nom du jeune taureau à celui de l'adulte. Enfin nous trouverons quelques exemples de noms de mâles qui ont changé d'espèce.

Les représentants de TAURUS se rencontrent dans les patois conservateurs de la région pyrénéenne et landaise — les plus arcaïques de France au point de vue du lexique, — et dans l'ouest du Puy-de-Dôme en débordant largement sur la Limagne. Une remarque s'impose : à part une petite

région des Landes et Basses-Pyrénées où l'on a *tau*, *tao* (646-64-75-81-2-3-4-5-90-91), les patois qui ont conservé le mot présentent un *r* qui n'est pas fonétique, et qui souvent est même renforcé d'un *e* final : *taur* (674-80), *taurĕ* (avec quelque variété de finale) sur les autres points du Midi ; dans le Puy-de-Dôme *tòr* (703), *tór* (804), *tœ̂r* (805)[1], ausquels je joins *tór* [presque *tórė*] (Malintrat, Bulhon, Beauregard-l'Évêque), *tòurė* (Volvic, Les Martres-de-Veyre), *taurė* (Besse). L'*r* a été rétabli, voire avec appui, sous l'influence du dérivé, mais aussi en vertu de la tendance générale à restaurer, surtout dans les monosillabes, la consonne finale amuïe, comme si la langue éprouvait le besoin de réparer les brèches de la fonétique (Il va sans dire que la restitution a souvent été faite à faus, p. ex. *clas* [= glas] > **klya* > *klyar* à Vinzelles ; *cel* [ciel] > *ceal* > **ea* > *ear* à Mirefleurs, etc.). Il est à présumer que les patois où TAURUS a disparu n'avaient pas réagi contre la chute de l'*r*. Un autre réactif nous est fourni par le Roussillon : dans ces parlers, où l'*u* final a persisté sous la forme *o* ou *u*, TAURUS (revenu peut-être du sud) n'a pas cédé la place à un dérivé.

Car ce sont deus dérivés qui ont fourni les premiers substituts lexicologiques. Le plus important est TAURELLUS, ou plutôt *torel* au nord, *taurel* au sud, car il n'est pas prouvé que ce mot soit de formation latine. Était-ce un diminutif à l'origine ? Nous ne le savons point par l'histoire : dès le XIIIe siècle nous trouvons *torel*, *taurel* avec le sens « taureau » dans les textes français et provençaus[2].

1. Au Mont-Dore *toró* (où j'entens plutôt l'accent sur la finale) est « taureau » repris récemment au français.

2. Cf. *Dictionnaire général*, v° *taureau*, et t. I, p. 64, où des exemples probants montrent que le suffixe *-el* a perdu de bonne heure sa valeur de diminutif.

Serions-nous seulement en présence d'un dérivé, qui s'est créé du jour où l'*r* finale de *tor, taur*, a commencé à s'ébranler ? Je ne le crois pas. D'abord le mot paraît bien antérieur à l'ébranlement de *r* final ; il subsiste en divers endroits avec le sens de « jeune taureau » (712, 718, et dans Mistral) ; et enfin nous avons l'analogie des mots *brau*, *bourret* et « veau » que nous verrons bientôt. C'est donc bien le « jeune taureau » qui est devenu le taureau.

L'aire *torel* s'étent sur presque tout le nord de la France. Au sud *taurel* touchait jadis au *taur* pyrénéen. L'inspection de la carte prouve que la substitution du mot à TAURUS s'est propagée du nord au sud en contournant le Massif Central à l'est et à l'ouest. *taurel* = taureau occupait jadis les « surfaces vertes (où il a disparu récemment au profit de « bœuf », « veau ») et l'ouest de l'aire rose (*brau*) comme le montrent les îlots qui subsistent aus points 656-7-9 [1]. Mais dans la région des Causses et du Rouergue, *taur* subsistait encore et n'a laissé la place qu'à *brau*, plus tard, puisqu'on trouve encor *taurel* au sens « jeune taureau » aus points 712 et 718. A 727, *taurel* = taureau n'est donc pas le débris d'une ancienne aire, mais représente une formation ou une importation plus récente.

L'est du Massif Central avait son diminutif spécial, *tauró* au lieu de *taurel*. Le suffixe -ONE > *-ó* > *-u* est fréquemment affecté à cet usage, dans la région, pour les

1. Sous la forme *taurèl*, *taurèu*, qui atteste l'importation de ce terme, venu de la rive droite de la Garonne (nous sommes dans la région où -ELLU devient *-et*). La forme indigène **taurel* ne paraît pas avoir vécu en Gascogne : la confusion des suffixes -ELLU et -ITTU donnait au mot le sens de « petit taureau » et non plus « jeune taureau ». Cf. Gilliéron, *L'aire Clavellus*, pp. 4-10.

diminutifs d'animaus. (Nous verrons plus loin *auchó*, oison — à aire plus vaste — en face de l'*aucat* garonaiss ; *fèdu*, de *fẹdo*, plus localisé ; Vinzelles a *tsåvålu*, de « cheval » [enfantin], etc.) Ce terme a passé au sens de taureau adulte dans la zone teinte en ocre, comme *taurel* au nord. La limite actuelle des tipes *taurel* et *taurọ́* passe, au sud-est du Puy-de-Dôme, entre Saint-Étienne-sur-Usson et Sauviat d'une part, Le Vernet-la-Varenne et Ambert de l'autre. A l'ouest, *taurọ́* est sous-jacent dans une partie de l'aire *bourret* que nous verrons plus loin : à Vinzelles et aus environs, *tṻẓ̂u* s'est conservé au sens figuré de « lourdaud ».

Le développement de *brau* a créé une aire nouvelle qui s'est interposée entre les précédentes. A l'origine *brau* a désigné, par une métafore bien claire (le sauvage, le farouche), le jeune taureau[1], sens qu'il a encore conservé dans de nombreus patois de la région pyrénéenne et sub-pyrénéenne où le mot paraît s'être formé[2]. Le mot s'est propagé vers le nord et est arrivé à désigner l'adulte, suivant la tendance générale signalée au début : rien d'étonnant, par suite, si l'évolution *brau* > taureau adulte, s'est produite à la fois dans une aire homogène et sporadiquement. Dans la zone violette (N. Ardèche), c'est un dérivé (*bravạ* : suff. *atz* ?) qui s'est spontanément développé, en disjoignant les aires *taurọ́* et *taurel*.

La même évolution a atteint un autre diminutif, *bourret*, qui a été parfois le succédané du précédent. Du jour où *brau* est devenu le taureau adulte, il a fallu un autre mot pour le jeune : ce put être *bravet* lorsque la valeur pri-

1. Même fait en ancien espagnol (Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wœrterbuch*, 945).

2. Dans les Landes, *brau* désigne un veau (?) de deus à quatre ans (Rolland, *Faune populaire*, V, 6-7).

maire du mot *brau* subsistait. Là où elle était perdue, — et spécialement loin du point d'origine, dans des patois où l'adjectif indigène *brau* avait été refait en *brave* sur le modèle du féminin, — on eut recours à un autre terme. *bourret* est une création du Cantal et du Rouergue, pays d'élevage où on a besoin d'appellations nombreuses : à Lavigerie, par exemple, *bourret* est le taureau d'un an[1], *doubloun*, de deus ans. Le sens originaire nous est donné par Mistral : *bourret* est un adjectif signifiant « brun, à museau tacheté ». Reste à savoir pourquoi il s'est appliqué plutôt au *jeune* taureau. Celui-ci a-t-il le mufle plus foncé que l'adulte ? Ou les jeunes taureaus à museau brun étaient-ils plus prisés ?

Descendu par la vallée de l'Alagnon, *bourret* arrive à son tour à nommer le taureau adulte dans toute la région issoirienne. Là il est atteint par le fénomène de dédiminutivisation, si bien analisé par M. Gilliéron[2] : *bourret*, taureau adulte, ne peut plus garder son suffixe *et* ; il se transforme généralement en *bur* et peut perdre son *r* ; parfois il a gardé l'*ẻ* qui représente, dans la plupart de ces patois, la finale *ét*. On a ainsi *buré* à Issoire, *bụrẻ* à Sugères, Saint-Étienne-sur-Usson (concurremment avec *tóurẻ*)[3], Vinzelles et environs (hésitation entre *bụrẻ* et *bur*), Nonette (concurremment avec *tœuru*), Madriat (concurremment avec *dẓar*), *bwụo* à Saint-Germain-Lembron, *bur* à Léotoing (Haute-Loire), *bwu* à Auzon (id. ; en concurrence avec *tóuru*). On voit combien cette aire est enchevêtrée avec ses voisines. Le mot est d'ailleurs en progrès et gagne sur ses rivaus.

1. Dans le Puy-de-Dôme, il désigne le « jeune taureau » à Murols et à Ambert.

2. *L'aire Clavellus*, pp. 4 et suivantes.

3. En limite de l'aire *taurel* ; au nord *tóré* à Sallèdes.

Signalons maintenant deus noms de mâle qui ont changé d'espèce. L'un est *gabré* (758, Hérault) dont il sera question pour l'oie mâle. L'autre est le jars lui-même, dans le Puy-de-Dôme. Il n'a pas été touché par les points de l'*Atlas*, car il se trouve seulement dans une zone étroite, au nord-ouest et à l'ouest d'Issoire, sur le rebord de la région montagneuse (*dzàr* à Coudes, à Saint-Floret et environs, dans les communes à l'ouest de Vodable et au sud-ouest jusqu'à Madriat) et sporadiquement à Sauviat (*djèr*, concurremment avec *tóră*). Rolland (*Faune pop.*, V, 3) donne *jar* = taureau, dans le Forez, d'après Gras. La despécification de « jars » sera envisagée plus loin : les formes que je viens de citer représentent les débris d'une ancienne aire *djar*, *dzar* = *jars*. Le passage au sens « taureau », en lisière de l'aire *taur*, s'est produit au moment où la finale de ce dernier mot se mutilait ; *dzar* a pris la valeur « taureau » (adulte) avant *bourrét*, comme le prouvent la situation géografique de ces parlers de montagne et le recul actuel de *dzar* devant *bur*(*ė*).

Le point 816 a le mot *bŏdyė*, qui représente, une fois de plus, l'émergence du nom du jeune. Je renvoie à la *Faune populaire* (V, 6-7) et au glossaire lyonnais de Nizier du Puitspelu (v° *bodon*) pour les formes de *boudet*, *boudi*, *boudon* = veau (Lyonnais, Berry, Loiret, Poitou, etc.). Terme enfantin selon le premier auteur ; diminutif de bœuf, propose le segond avec témérité. Ne saute-t-il pas aus ieus que c'est le dérivé de l'ancien mot *boude* = gros ventre [1] ?

Enfin le nom du veau remplace le taureau en plusieurs endroits de l'ouest (416, 512-15-25-35-36).

A un autre point de vue, voici un fénomène que nous verrons apparaître avec plus d'importance pour le bélier. C'est la perte pure et simple du nom particulier pour dési-

1. Cf. *Dictionnaire général*, v° *bedaine*.

gner le mâle entier, et son remplacement par le nom, bien plus fréquent, du mâle châtré. Ainsi « bœuf » se substitue à « taureau » sur divers points de la région du Rhône, surtout près de la mer (et aussi dans le sud des Alpes); un seul patois (844) a éprouvé le besoin de préciser « bœuf entier ». On conçoit que le fait se produise là où les taureaux sont rares ; il est plus surprenant dans une région d'élevage comme la Camargue (871). — Sporadiquement, je n'ai obtenu que « bœuf » (*bœu*) à Chambon (entre le Mont-Dore et Murols).

Naturellement l'influence du mot français se fait sentir çà et là. J'ai relevé l'emprunt de *taureau* au Mont-Dore. Je n'ai pu obtenir que *tóró* à Pardines comme M. Edmont à Ambert : là le sujet était une femme, ici un cordonnier, qui pouvaient l'un et l'autre ignorer le mot patois traditionnel (M. Michalias me l'a donné pour Ambert : *tåuru*). Toute une région de l'Hérault (757-68-78) a une forme *tŏrő* qui me paraît bien venir du français plutôt que du catalan : je serais plus affirmatif si je n'étais souvent en désaccord avec M. Edmont sur la façon d'entendre — et par suite de noter l'accent tonique.

2. Le jars (*oie mâle*) *dans le Massif Central et le sud-ouest.*

La région de la France que nous étudions pour ce mot est limitée au sud-est par une vaste zone où aucun terme n'a été relevé dans l'*Atlas* (nous verrons bientôt pourquoi); au nord s'étent très loin l'aire homogène et primitive de *jars*. Les fénomènes que nous allons considérer sont donc bien circonscrits.

Dans les textes médiévaus de langue d'oc, seul apparaît le terme *auc* pour désigner le jars (mot d'un emploi peu

fréquent dans la langue écrite). La carte de l'*Atlas* va nous révéler un état de choses singulièrement plus complexe et qui, par endroits, remonte au moyen âge.

Tout d'abord, il faut observer que l'oie, comme animal domestique, est loin d'être aussi abondante que la poule, le porc, la vache, etc. Il y a de nombreuses régions où on n'en élève pas ou très peu : par suite, si le nom générique de l'oie est connu partout, il ne faut pas s'étonner s'il n'existe pas d'appellation spéciale pour le mâle là où cette espèce n'est pas répandue : c'est le cas, en particulier, pour la vaste zone représentée par les Cévennes, le bas-Rhône, le littoral languedocien et une grande partie des Pyrénées. Dans la partie de la France qui nous occupe, les principales contrées productrices d'oies sont le bas Poitou, la région toulousaine et, sur une échelle plus petite, les Landes et la basse Limagne. Ces régions exportent des animaus, et, à l'occasion, des mots.

Pour désigner le mâle, le terme le plus ancien est le radical GARR-, dont l'origine est inconnue, mais qui est certainement prélatin [1]. C'est l'ancêtre direct de *jar* (et de ses variantes) dans le nord et le centre de la France. Mais le mot a vécu aussi dans le Midi. Ses vestiges se retrouvent au sud-ouest dans notre aire bleue : seul *garat* (672) nous donne un dérivé fonétique ; ailleurs, sous la forme *girot*, *giru*... il a été visiblement contaminé par *guit* = canard, Mistral cite d'autre part *garroun* au sens de coq (d'où le français *garron*, mâle de la perdris [2]). Il serait plus téméraire d'en rapprocher le provençal moderne *garro*, matou, et surtout le provençal ancien *garri*, souris.

1. Le mot manque dans le *Rom. etym. Wœrterbuch* de M. Meyer-Lübke. Cf. le *Dictionnaire général*, v° *jars*.

2. Cf. le *Dictionnaire général*.

Pourquoi ce mot a-t-il disparu de presque tout le Midi dans son sens primitif et pourquoi n'en subsiste-t-il que des dérivés ? Il était isolé dans la langue; il présentait aussi une quasi homonimie assez gênante avec GALLUS, du jour où la chute de la voyelle finale a peut-être supprimé une cause de différenciation et a, en tout cas, facilité par la suite une confusion de deus liquides linguo-dentales, singulièrement moins nettes à la finale (*gal*, *gar*) que lorsqu'elles étaient redoublées entre deus voyelles dans GALLU d'une part, *GARRU ou *GARRE de l'autre. Fait remarquable — pour laisser de côté l'est du Rhône — la gêne n'a été ressentie que dans la région où *l* finale est restée linguo-dentale [1], tandis qu'au nord, où, peu après la chute de la voyelle atone, *l* devenait vélaire, puis tendait á se vocaliser en *u*, le mot a été conservé, du moins pendant longtens. Ainsi le Cantal, la Corrèze centrale et méridionale et les régions situées au sud-ouest n'ont aucun vestige de *gar* (*jar*), tandis que les régions au nord en conservent de nombreus représentants. Seul le sud-ouest a sauvé le mot en lui adjoignant un suffixe : voilà pourquoi on ne trouve que des dérivés dans le Midi.

Il n'est qu'un seul point sur lequel « jars » ait progressé, c'est dans la région de Bordeaux. Toutes les formes, au sud de la limite de la conservation de *k*, *g* devant *a* latin, trahissent par leur fisionomie fonétique une origine saintongeaise-poitevine, non seulement par l'initiale, mais encore par la finale additionnelle *t*, *k* (*dzart* 548, 653; *jart* 549, 650; *jark* 662, *jar* 635, *zar* 626, *dzar* 618). Le mot est revenu du nord, très pro-

1. En général cette *l* est demeurée ; en Gascogne elle a passé à *d* > *t*, et dans le nord du Cantal à *r* > *ȓ*. L'homonimie était parfaite là où GALLUS devenait *dzar* comme là où il aboutissait à *dza*, *dzae* par amuïssement de la liquide finale (nord du Cantal et de la Haute-Loire).

bablement avec l'importation des oies saintongeaises et poitevines, et il a remonté quelque peu la Dordogne [1].

Envisageons maintenant la catégorie la plus importante des substituts lexicologiques, celle qui s'est formée d'après *auca*. La substitution n'est pas due seulement aus défauts du mot vaincu, mais aus qualités du mot vainqueur. AUCA ayant été adopté par la Gaule romane pour désigner l'oie — plus encore l'espèce que la la femelle — il était fatal que cette racine servirait à créer un mot pour le mâle (terme moins fréquent), en le rattachant au nom générique. Ainsi fut formé *auc* d'après *auca*.

L'extension de *auc* fut plus vaste à l'origine qu'à l'heure présente. Les deus aires roses (séparées par un dérivé plus récent et par des *dzar* importés de Saintonge) n'en formaient jadis qu'une seule, qui recouvrait toute l'aire actuelle *aucat* jusqu'au Lioran, qui s'enfonça comme un coin dans l'aire *garot*, *girot* jusqu'au point 684, et s'étendait en Gironde comme le témoigne *aukat* au 641. Au contraire *ok* (513) est une importation récente venue du sud : comparer les formes fonétiques *ao*..., de la Dordogne (*lå*, par agglutination de l'article au 612).

Cette aire fut coupée par le développement sémantique de *aucat*, qui signifiait uniquement « oison » au moyen âge [2]. Le nom du jeune est arrivé à désigner le mâle adulte, d'après le processus connu. L'aire *aucat* = jars, s'étendait jusqu'aus points 684 et 641 (où le mot sub-

1. L'aire « jars » est homogène entre le nord des Charentes et le Bordelais. Si le mot manque en trois points de l'*Atlas*, c'est à cause de sa rareté, dans un pays où il y a peu d'oies. Aus environs de 528, on dit *bar* (Communication de M. Isembert, de Jonzac).

2. Le diminutif avec suffixe -ONE (*auco*, *aucbó*) est propre au nord et à l'est du domaine provençal ainsi qu'au Roussillon (cf. les exemples de Raynouard, E. Levy et Mistral).

siste avec le même sens), et probablement sur toute la Gironde, où « jars » est venu postérieurement le remplacer.

Quelques créations parallèles ont été tentées çà et là. *aukarel* (659), entre *auk* et *aukat*, n'a pas eu de succès. On ne saurait en dire autant de *aukas*, qu'on ne trouve plus qu'au 776 (Aude), mais qu'on ne peut séparer de *ukaɛ* (719, Cantal). La présence de cette dernière forme dans une région où *c* (+ *a* latin) est devenu *tɛy*, ne peut s'expliquer que par l'importation d'un *aukas* venu du sud : il faut donc supposer l'existence, à l'est des précédentes, d'une ancienne zone *aukas* qui devait recouvrir une grande partie des Cévennes et du bas Languedoc pour atteindre Saint-Flour. Le mot a disparu par la suite, l'élevage des oies étant sans doute plus ou moins tombé en désuétude dans l'intervalle.

L'exemple de la Dordogne (où la forme primitive devait être *auch*) nous prouve que la réfection du masculin d'après AUCA a dépassé la région où le *k* s'est conservé. Jusqu'où s'étendit ce fénomène dans le Massif Central ? Il ne dépassa pas la Corrèze, le Cantal et la Haute-Loire, car, au nord, nous voyons que *dzar* a longtemps résisté. Mistral nous cite comme forézien une forme *auch*, qui ne peut se localiser que tout au sud de la Loire.

Dans le nord du Massif Central, les fénomènes sont singulièrement complexes. Le plus ancien est la dislocation de *dzar*, qui a laissé çà et là des résidus au sens de « jars » : *dza*, à Saint-Germain-Lembron ; *djạri* à Ambert [1], *dzar* à Grandrif et Saillant (dans le voisinage). On a vu que le mot, — despécifié et n'ayant plus que le sens de

1. Mot fourni par M. Michalias. L'*Atlas* a relevé *dẹgẹ*, importation récente, et non encore généralisée.

« mâle » — était arrivé à désigner le taureau dans deus petites régions voisines des deus précédentes.

La segonde couche est certainement *autsar* — *oyar*, nouvelle formation du nom de mâle d'après le nom de l'espèce, et qui doit, sans aucun doute, sa finale à *dzar*. La limite entre les tipes *oyar* et *autsar* (Puy-de-Dôme — Loire) est conforme à la fonétique. C'est donc une création originale et spontanée. Nous allons voir si les deus aires jaunes se rejoignaient par-dessus le nord du Cantal et du Puy-de-Dôme; *oyar* s'étendait sûrement sur une partie de l'Allier (on le trouve encore au point 802 concurremment avec *kokar*).

Sur deus points de la région, le nom du petit s'est substitué à celui du mâle : *aotєyu* dans la Haute-Vienne (606) [1], *ŭtsu* à Vinzelles et aus environs. Ici le mot signifie à la fois « jars » et « oison » : il y a d'ailleurs peu d'oies; quand on veut préciser pour le jeune, on fait précéder le mot de l'adjectif « petit ». Dans toute cette contrée (de la Haute-Vienne à la Haute-Loire), l'oison est désigné par le tipe *auchó*, tandis que la région de la Garonne disait *aucat* [2].

Un dérivé méridional de *auca*, tout armé de son suffixe, a fait irruption par le Cantal et s'est étendu par l'est du Puy-de-Dôme et l'ouest de la Creuse jusque dans l'Allier. Quel est ce dérivé? La carte nous indique que c'est *aukat*,

1. Rolland (*Faune populaire*, VI, 152) donne aussi *aoutsou* = jars dans la Corrèze (à côté de *aoutsar*), d'après G. de Lépinay.

2. Cf. l'exemple *aucat* (de Foix) du *Suppl. provenz. Wœrterbuch* de de M. Emil Levy. Rolland (*Faune pop.*, VI, 152) donne *ooutchou* = oison pour la Creuse (et *aoutsou* = jars, en Corrèze). Pour « oison », j'ai relevé dans le Puy-de-Dôme : *outsu* (Les Martres ; Grandrif, Saillant), *œutsu* (Sallèdes), *utsu* (région de Vinzelles), *outsu* (Madriat, Auzon), *œutsu*, Vodable; *outsẹ̀to* (Léotoing, Haute-Loire), où « jars » se dit *outsar*.

remontant du Lot : arrivé dans le Cantal central, le mot pert son *t* final d'après les règles de la fonétique locale. Mais cette finale *a* tonique est isolée ici comme nom d'animal. On ne la trouve qu'au point 717 qui n'a pas donné du mot pour « jars », et qui a fait passer *auka(t)* (> *nukà* par agglutination de l'article indéfini) au sens de « bélier » : despécification analogue à celle qui, plus au nord, a amené par endroits « jars » à « taureau ».

Ailleurs l'analogie entre en jeu. 714 a *aukal*. Mais c'est *aukar* qui prévaut : on le trouve dès le versant nord du Puy Mary (Lavigerie) : comme pour *autsar*, l'*r* est dû à l'ancien *dzar*. Il n'est pas vraisemblable en effet que le mot se soit substitué à un *autsar* préexistant : ce mot, fortifié par *ąutso* (oie) et *autsu* (oison), n'aurait pas cédé la place à une forme étrangère qui désorganisait la famille. Autre raison : les patois de la région *aukar* sont essentiellement conservateurs ; c'est là — on l'a vu et on le verra encore par la suite — qu'on trouve les plus vieus mots. J'en conclus que *dzar* a dû résister longtens dans cette région, et que les deus aires jaunes *autsar* se sont formées indépendamment, pour les mêmes causes, comme les deus aires *autsu*. Fait capital : c'est dans le nord du Cantal qu'avait lieu l'homonimie parfaite entre *dzal* > *dzar* et *dzar* = *jars* : cela a tué ceci. — Vers le Bourbonnais, *aukar* pert son *r* par endroits et se croise avec le coq dès qu'il atteint le voisinage de la région *kok* (*kokà* : 601, 800, 801, 803 ; *kokar* 802) ; *jar* subsiste concurremment à 901, comme *oyar* à 802 : vestiges des deus aires qui se partageaient l'Allier, avant d'être recouvertes partiellement par une troisième.

Enfin par places ont surgi des substituts locaus. C'est parfois le nom du jeune, devenu le nom de l'adulte avec addition de suffixe (cf. *pirõ*, jars, 409, et *pir*, oison, 509, 513, 514) ; parfois un nom de mâle despécifié (*gabrĕ*, jars

724, 735; *gabrĕ*, taureau, 758 [1]). *yot* (665-75-67) est peut-être une altération du *girot* voisin.

dàgè est une création de la Basse-Limagne, qui a remonté l'Allier jusqu'aus environs d'Auzon en coupant l'aire *autsar*. Je crois que c'est un mot assez récent, formé d'après « dague » français ou *daga* méridional. La famille a divers résidus dans le Puy-de-Dôme : *dàgå* (roseau) à Aydat; *dågà*, frapper, détériorer, à Ambert [2]. Pour la filiation sémantique, je relève dans le vocabulaire *mourmé* de Th. Buffet [3] : *dagne*, verge (tiré du patois), et *dagneu*, mâle, — qui me paraissent d'évidentes coquilles tipografiques pour *dague*, *dagueu*. La métafore, qui est transparente, a pu se produire ailleurs. Je rapproche aussi *daguet* (cerf ou daim de deus ans) en rappelant que *daguer*, en langage de vénerie, signifie « saillir la femelle ».

Voici le relevé des termes que j'ai recueillis, en dehors de ceus que j'ai déjà cités :

tipe *autsar* : Haute-Loire : *œutsàr* (Saint-Ilpize), *óutsàr* (Auzon, Léotoing); — Puy-de-Dôme : *óutsàr* (Madriat, Saint-Etienne-sur-Usson [mot rare]) ; *ótɛà* (Sauviat).

tipe *aukar* : *óukàr* (Besse), *œukàr* (Vodable), *kókå* (Buxières-sous-Montaigut).

tipe *dague*: Haute-Loire: *dàgè* (Auzon, concurremment avec *óutsàr*) ; — Puy-de-Dôme : *dàgè* (Issoire, Coudes, Sallèdes, Les Martres-de-Veyre, Malintrat, Gerzat, Bulhon).

1. Cf. dans le Trésor l'article *gabre* assez confus, où le mot signifie entre autres « dindon » et « canard ». Le sens « taureau » paraît postérieur. Mistral y joint les formes *garabre*, *galabre* : la première (dont la segonde est une dissimilation) pourrait se rattacher à GARR- (jars).

2. Voir le *Glossaire* de M. Michalias.

3. *Revue Savoisienne*, 1900, p. 86.

3. Le bélier.

Un mot malade : arét dans le Puy-de-Dôme.

A une époque récente, le Puy-de-Dôme était entièrement recouvert par l'aire *arét* = bélier, qui déborde au nord sur l'Allier et s'étale largement plus au sud. Mais ce mot est malade : atteint d'anémie fonétique, il s'efface par places et tent à disparaître dans des régions entières.

Cependant son élimination n'est peut-être pas aussi avancée que pourrait le faire supposer la carte ci-jointe. Du fait que nous n'avons pas trouvé — M. Edmont ou moi — le représentant d'*arét* dans telle ou telle localité [1], il ne s'ensuit pas nécessairement que le mot n'existe plus, mais simplement qu'il se fait rare, et qu'il se confine dans le langage des bergers et des éleveurs avant de sortir complètement de l'usage. Et c'est déjà là une constatation intéressante.

arét est surtout atteint parce qu'il a dans cette région une mauvaise constitution fonétique. Non seulement il a perdu son *t* final, mais — de Brioude à Aigueperse — il réduit normalement son *é* à *ė* et tent plus ou moins à reporter l'accent sur la première voyelle, également assourdie (*å* en moyenne). Ajoutons que l'initiale est de nature à provoquer des accidents, comme l'agglutination de *l* qu'on trouve sur les deus point de l'Allier possédant le mot (803 *låré*, 802 *lòrė*, fénomène qui s'étendit jadis jusque dans l'Yonne comme en témoigne l'îlot du Morvan : *laryœ*...). Ajoutons que dans une partie de la région le mot arrive à devenir l'homonime de « rien » : *rė* > *årė*.

Ainsi s'explique amplement la formation d'un substitut

1. Il m'est arrivé même une fois de n'obtenir aucun mot (sujet : une femme de Cunlhat).

dans la région issoirienne : *bèdó* au nord (Corent, Authezat, La Sauvetat) et *bèdù* (Aydat, Murols : *ù* est l'aboutissement fonétique de *ò larc*); *bèdã* plus au sud (Issoire, Vodable, Vinzelles et Saint-Martin, Saint-Germain-Lembron, Chalus, Madriat, Moriat). C'est le français « bedeau », surnom métaforique, usité ailleurs pour désigner la brebis ou le mâle (voir les cartes « agnelle » et « brebis » dans la région wallonne), parfois aussi le jeune taureau (931, Isère). Je ne m'explique pas l'altération de la finale (à Issoire et au sud, *ã* peut représenter *en* comme *an*). — Sur le pourtour de l'aire, le terme coexiste souvent avec *arét* : ainsi à Aydat, à Vinzelles où *bèdã* n'est pas encore fortement implanté, à Murols où *åṙè* commence au contraire à se faire rare.

Le type « bélier » apparaît à Bagnols (canton de Latour) (*bèlé*, variante ancienne de Belin [1], venue par l'ouest), et le mot français m'a été donné tel quel à Saint-Etienne-sur-Usson (*bélyé*) où il est d'ailleurs peu usité.

Une autre considération doit entrer en jeu. Le terme qui désigne le mâle non châtré de la brebis n'est pas — je l'ai dit au début — d'un usage fréquent. L'élevage du mouton a diminué sensiblement dans la Basse Auvergne, par suite du développement de la petite propriété, et aussi après le lotissement de nombreus communaus, qui ont caractérisé le début et le milieu du XIXe siècle. Aussi *årè* tent-il à disparaître sans qu'on éprouve le besoin de le remplacer autrement que par mouton. « Mouton » m'a été donné pour « bélier », à l'ouest à Bourg-Lastic, Latour, Le Mont-Dore, Saint-Victor-la-Rivière, Besse ; au centre à Nonette ; à l'est à Bulhon, Sauviat, Sugères, Doranges, Grandrif, Beurières, Saillant ; M. Edmont l'a relevé de son côté aus points indiqués sur la carte, dont Ambert. A Ambert,

1. Cf. Rolland, *Faune populaire*, V, 116-117 (*belin*, *belot*, etc.).

M. Michalias m'a attesté l'existence de *årè*, que le sujet de M. Edmont (un cordonnier) ne connaissait pas. Au Mont-Dore, lorsqu'on veut préciser, par opposition, qu'il s'agit d'un mouton châtré, on dit *tsåstrà*.

Voici le relevé des représentants d'*arèt* que j'ai recueillis: Haute-Loire: *årè* (Saint-Ilpize), *arė* (Léotọing), *årẹ̀* (Vieille-Brioude, Auzon); — Puy-de-Dôme : *å̜ʰẑè* (Saint-Jean-Saint-Gervais, Vinzelles, Lamongie), *årẹ* (Ambert, Malintrat, Les Martres-de-Veyre, Vic-le-Comte, Busséol), *å̜rè* (Aydat, Coudes, Saint-Julien-de-Copel, Billom, Mirefleurs, Moissat), *å̜ʳè* (Chanat-la-Monteyre).

II. — NOMS DE FEMELLES

1. — La jument.

equa, caballa, jumentum.

Le latin vulgaire de la Gaule romane, tout au moins à la fin de l'empire romain, avait conservé EQUA et rejeté EQUUS, que CABALLUS (d'origine celtique) avait supplanté. Le couple CABALLUS — EQUA se maintint pendant une dizaine de siècles, plus longtens même dans le Midi. Nous voulons examiner pourquoi et comment, dans la suite, EQUA perdit du terrain pour être réduit aujourd'hui à la portion congrue, comme le montre la carte : le mot ne persiste plus que dans les hautes régions du Massif Central, dans quelques îlots de la Haute-Savoie, de la Suisse romande et du Midi. JUMENTUM au nord et CABALLA au sud se sont partagé son domaine.

Au XIIIe siècle, le terme traditionnel était encore très généralement employé dans ses deus formes principales, *ive* au nord, *ega* au sud. Seules quelques formations locales, que nous verrons plus loin, commençaient à se développer.

C'est par l'extérieur que *ega* a été attaqué dans le Midi. Il est remarquable que, tout comme dans le nord, CABALLUS n'avait formé aucun féminin indigène. *cavala* est venu d'Italie et a débordé sur la France. L'invasion est trop ancienne pour que les patois actuels permettent à eus seuls de reconstituer les voies de pénétration, surtout en l'absence d'un Atlas de l'Italie septentrionale. On peut arriver à un résultat approché en combinant les données dialectologiques avec les rares témoignages historiques que nous possédons, avec la connaissance des voies économiques transalpestres, et avec les enseignements fournis par l'étude des emprunts faits à l'italien par l'argot des malfaiteurs[1].

Nous savons d'abord qu'aucun courant n'a longé la côte de la Méditerranée : nulle influence génoise ne peut être relevée dans la Provence, voire orientale (ni même à Nice). Les influences italiennes sont venues exclusivement de Turin par les deus grandes voies historiques du col du Mont-Cenis vers Chambéry-Lyon (avec bifurcations : Chambéry-Genève et Grenoble-Valence) et du col du Mont-Genèvre par la descente de la Durance. La première est la plus importante ; elle a été quelque peu doublée par la voie du Petit-Saint-Bernard (vallée d'Aoste-Tarentaise). Enfin les relations entre la Suisse romande et l'Italie ont été assurées par la vallée d'Aoste, le Grand-Saint-Bernard et Martigny.

La carte nous relève nettement l'existence de ce dernier courant qui s'est répandu dans le bas Valais et le Pays d'en Haut (Château d'Œx), en isolant les *ega* (du Chablais, du pays veveysan et du canton de Fribourg) de l'arcaïque val d'Anniviers où s'est formée une désignation locale. Elle nous montre aussi l'existence du courant Chambéry-Genève, qui a respecté un îlot *ega* à Sallenôves (au nord du 945, d'après le *Dictionnaire Savoyard*), et qui est remonté jus-

1. Cf. mes deus articles *Les emprunts dans l'argot* (*Revue de philologie française*, 1911).

qu'au voisinage du lac de Neuchâtel, en séparant Fribourg du Jura. La région jurassienne est aujourd'hui occupée par « jument » ; mais nous savons que *ega* s'y est conservé jusqu'au XIXe siècle [1], et que *cavala* n'avait pas atteint la montagne, où des créations indigènes s'étaient formées [2].

Lyon dut être atteint avant le midi, et dès le XVe siècle [3], puisqu'au siècle suivant le mot apparaît dans le nord. Malheureusement nous n'avons pas encore de précisions historiques suffisantes : on trouve *ega* dans tous les textes lyonnais et dauphinois du moyen âge, mais le mot « jument » ne se rencontre pas dans les textes foréziens, même au XVIIe siècle [4].

Un courant porta le mot à l'ouest, par Montbrison et Thiers, dans la Limagne et à Clermont, d'où il remonta la vallée de l'Allier jusqu'aus environs de Brioude, en se rétrécissant peu à peu. La charte de Montferrand a *egua* (XIIIe siècle); le terme manque dans les rares textes de l'époque suivante.

Au nord, le mot alla très loin et dut s'étaler largement. Comme il a été recouvert plus tard dans sa plus grande partie par « jument », on ne saurait déterminer exactement jusqu'où il s'étendit. Vers le nord-ouest, nous avons deus indices. D'abord la survivance *quévale* = jument, citée par Rolland à Rouvray-Saint-Denis (N.-O. d'Orléans) (*Faune pop.*, IV, 127). D'autre part *cavale*, fort connu au XVIe siècle dans la région parisienne, où toutefois il ne réussit pas à s'implanter, puisqu'il était devenu poétique

1. Voir les exemples modernes de Godefroy (Jura, Doubs : *ego*...) à la fin de l'article *ive*.

2. M. Boillot (*Glossaire du patois de la Grand-Combe*) a pour « jument » *dā* (= dame).

3. A la fin du XIVe siècle, on trouve encore *yegue* dans la Coutume de Chalamont (plaine de l'Ain).

4. Cf. E. Veÿ, *Le dialecte de Saint-Etienne au XVIIe siècle*, p. 84.

(c'est-à-dire arcaïque) dès le siècle suivant. Le plus ancien exemple paraît être de La Boétie, originaire de Sarlat (où certainement *cavala* n'avait pas encore pénétré à cette époque).

Vers le nord-est, les larges îlots vosgien, meusien et wallon attestent, comme l'ilot auvergnat, la préexistence d'une aire cohérente, disloquée plus tard par la poussée de « jument ». Nous venons de voir qu'à l'est la montagne jurassienne ne fut pas atteinte par *cavala*. Il en fut de même de la montagne vosgienne, où se développèrent indépendamment, à l'abri de l'invasion, des tipes *jumente, jumante, jumotte*, dont il reste de nombreus exemples, et qui — nous y reviendrons — doivent être les résidus d'une aire plus vaste alors en formation.

Dans le Midi, il semble qu'on pourra relever des renseignements historiques plus nombreus. Un texte français (Godefroy, v° *ive*) relatif à Tarbes, de 1408, parle des *eques*, — mot calqué évidemment (avec une coquille : *q* pour *g*) sur le patois local. Notons que les *yego* actuels des Hautes-Pyrénées (687-97) ont été réimportées d'Espagne, comme le prouve la fonétique. Même en Provence, *ega* n'avait pas encore disparu au XVIIe siècle : cité par Mistral, le poète Charles Brueys (dont les œuvres furent éditées à Aix en 1628) emploie encore *egò* pour désigner la jument.

A l'époque contemporaine, nous voyons *ega* partout en recul. M. Edmont ne l'a plus trouvé dans le Jura. En Haute-Savoie, le mot est vieilli à Samoëns, d'après le *Dictionnaire savoyard*. Mistral enregistre encore *ego* comme « rhodanien »[1] et *egouo* comme béarnais (nous venons de parler du haut gascon *iego* = *yęgo*) ; Rolland (IV, 127) donne *ego* dans le Gard : pour ces diverses régions encore, l'*Atlas*

1. Mistral donne aussi le mot dans trois proverbes, mais sans les localiser.

ne nous offre plus que *cavalo*. Il est à remarquer que ce dernier mot a contourné le Massif Central au nord et au sud, et l'a enserré en y pénétrant par deus pointes : Limagne et vallée d'Aurillac. Le sud-est est peu à peu corrodé à son tour : en bordure, *cavala* apparaît simultatément à côté d'*ega* aus trois points 728, 824, 825. De même au nord, à Vodable (où *ęgå* tent à vieillir), sur la frontière exacte des deus aires (au N.-O. de 807).

Mais il arrive souvent que les deus mots coexistent dans un patois donné sans être sinonimes exacts : et ainsi on peut saisir quelques-unes des évolutions par lesquelles se déprécient les mots avant de disparaître. A Vieille-Brioude, *kåvạlå* désigne la jument qui a des petits, *ę̆gå* la jument sans poulains. Dans le Jura (exemples modernes, précités, de Godefroy) le mot avait passé au sens péjoratif de « rosse » (c.-à-d. vieille et mauvaise jument). Rolland (IV, 29) mentionne un dérivé *egot* = mauvais cheval, dans le Forez (d'après Gras) ; Mistral offre aussi ce masculin avec la même acception. Enfin dans l'Aude (776 et 787) l'*Atlas* a enregistré un cas très intéressant : tandis que « jument » se dit en général *kabạlò*, l'*ęgo* désigne la « jument ou mule employée à battre le blé sur l'aire », — vieille bête, bien entendu. Cette évolution est l'inverse de celle qu'a subie *jument*.

Comme on le voit, la force d'expansion de *cavala* a été considérable : le succès du mot a certainement été dû à sa parenté avec « cheval » (qui, même dans le nord, était encore sentie au XVIe siècle).

En français proprement dit, le remplacement d'*ive* par *jument* est un fait bien connu. Dans le nord comme dans le sud de la France, *jument* signifiait « bête de somme ». La substitution lexicologique est due à deus causes. D'abord à la faiblesse formelle des représentants d'EQUA : le mot

n'avait pas de points d'appui dans la langue ; la forme *ive*, en particulier, offrait avec le féminin d'un suffixe une homofonie fâcheuse, qui diminuait sa force de résistance. Et de fait, *ega* a mieus résisté que *ive*, disparu totalement et plus anciennement [1]. — Mais il ne faudrait pas trop s'atacher à ce dernier critérium : *jument* a empiété sur le territoire de *ega* (ouest du Puy-de-Dôme, Creuse [2], Corrèze, etc.). Ici intervient le segond point de vue : *jument* a passé au sens actuel là où les juments étaient utilisées comme bêtes de somme. Plus au sud, ce rôle était généralement dévolu à l'ânesse ou à la mule ; la contre-épreuve peut être faite avec *jument* passé au sens « âne » en catalan, et avec *saumiero*, « bête de somme », qui aujourd'hui désigne l'ânesse dans une grande partie du Midi, et cela dès le centre et le sud du Puy-de-Dôme (*myạrå*, ânesse, à Vinzelles, Sugères, etc.). Toutefois ici encore il faut faire certaines réserves : ainsi, dans la région de Vinzelles, les bêtes de somme étaient jadis des mulets (et non des ânes) ; la fonétique nous prouve d'ailleurs que *myạrå* (forme apocopée de *saumiera*) vient du Midi [3].

Encore abondant au XIIIe siècle dans toutes les régions [4], *ive* (et ses variantes *yeve*, *yeuwe*...) disparaît peu après. Mais *jument* ne l'a pas remplacé aussitôt, ni partout. C'est dans l'extrême nord que ce mot paraît d'abord avoir pris le sens

1. M. Meyer-Lübke (*Rom. etym. Wœrt.*, 2883) cite un fribourgeois *iva* dont j'ignore la source : Bridel, comme l'*Atlas* et Rolland, ne connaît que *ega* (en face de *cavala*).

2. On trouve *eque* (= *ègue*) dans les Coutumes de La Pérouse (1260) ; l' « *esgue* orbe » de Rabelais (*Le quart livre*, ch. XIII) atteste qu'au XVIe siècle *egue*, *ego* devaient s'étendre assez loin encore vers le nord-ouest du Limousin.

3. Car la forme régionale du suffixe -ARIA est *-eira*.

4. Signalons notamment, parmi les textes cités par Godefroy pour le XIIIe siècle, Audefroi le Bâtard (Arras), Chardri (anglo-normand), *Aymeri de Narbonne* (Bar-sur-Aube).

« jument », comme le prouve le plus ancien exemple de ce sens (1271) dans Godefroy (v° *jument*, Supplément). Il semble que dans une très vaste région le terme reçut une terminaison féminine, et que l'on opposa ainsi *la jumente* = femelle du cheval, au *jument* = bête de somme, et plus spécialement : « cheval faisant fonction de bête de somme »[1]. Godefroy, pour *jumente*, a un texte de l'ouest, qui paraît isolé (*Titres de la maison d'Anjou*) et une série d'exemples lorrains et bourguignons beaucoup plus significatifs, si l'on songe : 1° que le masculin au sens primitif est encore attesté à Dijon au milieu du XVe siècle (*ung cheval jument*, 1444, dans Godefroy, *Suppl.*); 2° que nous avons retrouvé les restes de l'aire *jumente* = jument, précisément dans les patois des Vosges.

Un fénomène analogue — mêmes causes, mêmes effets — se produisit aussi dans les plaines du Languedoc où le cheval et la jument étaient utilisés comme bêtes de somme : le *Supplément* de M. Emil Levy cite deus exemples de *jumenta*, jument (variante : *gementa*) empruntés respectivement à la coutume de Saint-Gilles (Gard) et aus archives de la catédrale de Carcassonne. Mistral donne encore *jumento* = jument (exemple du poète L. d'Astros) (et même *jumen*, même sens, ex. de D. Sage). Mais il semble bien que le mot ait disparu des patois actuels. Il forma sans doute un ou plusieurs îlots au flanc de la zone *ega* avant l'arrivée de *cavala* ; les deus mots ont pu aussi se juxtaposer longtens en divers endroits avec des nuances différentes (comme nous l'avons vu pour *egá* et *cavala*).

L'ouest tendit à donner à la jument adulte le nom de la pouliche, la *poutre* (qui se conserva dans cette contrée avec son sens originaire jusqu'à nos jours ; le Poitou a *d* au lieu

1. Bien entendu lorsque *jument* a passé au sens « cheval femelle », le genre est devenu féminin s'il ne l'était déjà.

de *t*). Les exemples apparaissent surtout chez les écrivains du XVIe siècle originaires de la région de la basse Loire (Rabelais, Ronsard, Remi Belleau, etc.). La *poutre* désigne la jeune jument, mais parfois aussi la jument tout court [1] : quand du Baïf écrit « les jeunes poutres », c'est bien que *poutre* à lui seul ne suffisait plus pour exprimer l'idée « jeune jument ». Cette évolution a été arrêtée par le développement de *jument* : Godefroy a un exemple de 1472, où *jument* a son sens actuel, dans un texte d'apparence poitevine (cf. le mot voisin *pouldre*, qui sert de réactif pour le sens). Dans les patois actuels de l'ouest (comme du Morvan et du Doubs), *poutre* n'a été relevé qu'avec le sens « jeune jument » [2].

Avec le puissant patronage de Paris, *jument* a pris une extension considérable à l'époque moderne, refoulant et disloquant *cavale*, submergeant *ego* dans le Jura et l'acculant à ses derniers retranchements dans le Massif Central. Il est facile de voir qu'au point 816 *jumã* n'est pas fonétique (on aurait *dzumẽ*) ; mais les *dzumã*, *dzumẽ* du voisinage ne sont pas davantage traditionnels : dans toute la région où *cavala* a préexisté, non seulement le sens de *jument* a été importé du nord-ouest, mais le mot lui-même, qui avait disparu. De même en Poitou et en Saintonge (cf *jœmã*, avec *j*, à Jonzac) et sans doute dans toute la Basse-Loire. — Des avant-gardes se trouvent vers les Alpes (837, 940, 965), Notons qu'en ces trois points il s'agit de sujets jeunes, et enclins en outre au néologisme par leurs professions [3].

Il est rare que la jument n'ait pas un nom spécial. Cependant le fait s'est produit spécialement en bordure de deus aires : l'ancien mot ayant disparu sans que le terme importé

1. Cf. les exemples de Godefroy.
2. Rolland, *Faune populaire*, IV, 127.
3. A 837, garde-champêtre, 38 ans ; à 940, ouvrier gantier, trentaine ; et surtout à 965, élève de l'école normale, 18 ans.

ait pénétré ou fût adopté. C'est ainsi que « cheval » suffit pour désigner les deus sexes à Anniviers (Valais) et à Corent (Puy-de-Dôme) [1]. De même au nord, au point 253. Des termes locaus se sont créés, généralement pour préciser l'idée de « jument *mère* » (*mère* en wallon, 190; *bête à poulains* dans le Boulonnais, pays d'élevage) ou l'idée de « femelle », (*bête de cheval* et *bête* en Bretagne); le nom de la jeune jument est devenu celui de l'adulte en Berry (*pouline* 202; le mot désigne la jeune dans les patois voisins). Reste à expliquer *jubine* au nord de l'Ile-de-France et sur les confins de la Champagne (128, 230, 227) : ce doit être une forme récente, qui ne paraît pas sans rapport avec *jument*; je ne l'ai trouvée que dans l'*Atlas*.

Voici les formes que j'ai recueillies en Auvergne : *ẹgå*, *-ò*, Bagnols, Murat-le-Quaire, le Mont-Dore, Besse, Vodable, Ardes, Léotoing, Vieille-Brioude, Beurières, Grandrif, Ambert, Saillant; — *kåvạlå*, *-ò*, Bulhon, Sayat, Chanat, Cournon, Les Martres, Monton, La Roche-Noire, Saint-Maurice, Billom, Saint-Julien-de-Copel, Sugères (*-ålå*), Montaigut-le-Blanc, Saulzet-le-Froid, Issoire, Vodable, Chalus, Madriat, Moriat, Nonette, Vinzelles et environs, Saint-Étienne-sur-Usson, Saint-Jean-Saint-Gervais, Auzon, Doranges (*kåvẹlò*); — *tsåvò* (Corent); — *jumē*, Château-du-Cher; *djumē*, Aix-la-Marsalouse (Corrèze).

2. — La truie

dans le centre et le sud-est

Le centre et le sud-est de la France offrent un certain nombre de substituts lexicologiques, qui se sont développés sur plusieurs points de l'aire primitive TROJA. Ce dernier mot avait sans doute une résistance fonétique suffi-

1. Je ne dis point que *kåvạlo* n'existe pas à Corent, mais je n'ai obtenu que *tsavò* (sujet : une femme, cinquantaine).

sante ; mais comme il est isolé et sans dérivés, on s'explique qu'il ait pu céder parfois la place à d'autres termes mieus apparentés ou plus évocateurs.

Parmi ces remplaçants, il en est un qu'on est surpris de ne pas rencontrer plus souvent : c'est le féminin de PORCUS. *Porca* est cependant assez fréquent dans les anciens textes provençaus ; l'italien *porca* comme l'espagnol *puerca* nous prouvent que son extension a été jadis très vaste. Il avait, semble-t-il, toutes les qualités pour vivre et pour supplanter TROJA, appuyé qu'il était, non seulement par le masculin, mais encore par une famille très riche (PORCARIUS, PORCELLUS, etc.). Sans doute s'est-il sali par l'emploi figuré (idée de saleté fisique et morale). — Toujours est-il que l'*Atlas* ne nous le donne que sur trois points, à l'est, à la frontière des Alpes (964, 973, 982). Encore *pu̧rko* (982) n'est pas fonétique et a été repris au Piémont. J'ajoute *pwę̀rtɛo* que m'a signalé M. Michalias pour Ambert (concurremment avec deus autres termes), et je rappèle que Mistral donne *porco, porcho* comme marseillais, dauphinois et auvergnat. Nous avons enfin PORCELLU (jeune truie > truie) représentée au point 748 (*pusę̀lo*).

Pour exprimer l'idée de « truie », il y a souvent deus sinonimes au moins dans les patois (Cf. dans l'*Atlas*, 602, 702, 909, 822, etc.). En voici la raison. La truie peut être considérée soit comme porc femelle, soit comme animal reproducteur. Et c'est ce dernier point de vue —, capital pour le paysan (on élève partout des porcs dans le centre et le sud-est) — qui l'emporte quand il s'agit de créer un mot nouveau.

Prenons les deus substituts les plus importants, les plus répandus : les tipes *caia* et *cocha*. En quoi ces mots diffèrent-ils essentiellement de TROJA ? Parce qu'ils sont liés au nom du petit et qu'ils forment un couple étroitement

apparenté *caia-caion*, *cocha-cochó(n)*. L'aire des deus mots, pour la femelle et le petit, se superpose : mais il faut remarquer que le nom du jeune — dès qu'il a passé (fénomène général) au sens d'adulte — a une plus grande force d'expansion et s'étent un peu plus loin.

La démonstration est facile pour le tipe *caia-caion*. L'aire rose représente l'extension de *caia* d'après l'*Atlas* (les petites crois + figurent les positions avancées). Si nous prenons la carte « porc », nous verrons que les limites de *caion* sont sensiblement les mêmes au nord, à l'ouest et au sud, mais qu'à l'est le mot a débordé sur une grande partie de la Suisse romande.

Le fait est moins saillant pour *coche-cochon*. Dans notre région, *cocha* n'apparaît que sur une zone restreinte (ouest du Puy-de-Dôme) et sur un point du Jura ; l'*Atlas* ne l'a guère relevé non plus dans la France du Nord, tandis que *cochon* se trouve partout, plus ou moins mêlé avec porc, au nord et à l'ouest de *caion* (la région wallone exceptée). En réalité, *coche* est sous-jacent partout où il y a *cochon* : si l'on n'a guère recueilli que des représentants de TROJA, c'est d'abord que *coche* a pu être éliminé par la suite, mais c'est aussi, surtout peut-être, parce que le patoisant, possédant deus sinonimes, a répondu par celui qui était le plus voisin du mot français demandé. Ainsi j'ai relevé *coche* à Montier-en-Der (Haute-Marne), à Jonzac (= jeune truie); M. Boillot [1] donne à la fois *trœ* et *kote* à La Grand-Combe (Doubs, point marqué par une crois); Rolland enfin [2] cite *coche* dans l'Auxois, le Morvan, les Deux-Sèvres.

J'ajoute que *cochon* lui-même est plus répandu que ne le laisserait supposer l'*Atlas*. Ainsi *kutsu* est usité dans tout le Puy-de-Dôme, où *por* est un terme bien moins courant (et

1. *Le patois de la commune de la Grand'Combe*, pp. 178 et 298.
2. *Faune populaire*, V, 216.

repris au français). Mais *kutsu* est réputé grossier ; d'autre part l'enquêteur a demandé « porc » : deus raisons pour que le sujet ait souvent donné le mot voisin du français. Et voilà encore un enseignement précieus sur la mentalité des paysans, pour qui sait interpréter l'*Atlas*, exécuté avec une si scrupuleuse probité scientifique [1]. C'est pour la même raison qu'en certains points (810-13-21-24) nous n'avons que « porc », alors que *caion* — jugé grossier comme *cochon*, son équivalent exact — doit coexister.

Ce n'est pas seulement la superposition des aires et la parenté formelle *càia-caion*, *coche-cochon*, qui nous montre le besoin d'attacher l'idée de reproduction à la truie. Cette idée a été exprimée avec plus de précision par quelques patois : le point 801 dit la *mèr troyo*, 802 la *mèr trüi* ; *pusẹlo* (PORCELLA), qui désigne la truie à 746, a été spécifié « truie mère » — par opposition au représentant de TROJA — à 729 ; de même *mąuro*, truie à 741, « truie mère » à 733. Je relève dans la *Faune populaire* (V, 217) *mérande*, *mère Michel*, *grand mée*. Aus Martres-de-Veyre, la *kọtso* est la truie qui a des petits, et la *trọyo* (mot qui tent à disparaître) désigne simplement la femelle du porc. A Ambert, M. Michalias m'a précisé que *pwẹrteo* désigne plus spécialement le porc femelle de tout âge, et *kạyò* (de même que *trọyò*) la truie mère. — A Vinzelles *kọtså* est devenu très arcaïque : *trœ̨dzå* a regagné son terrain en lui reprenant son sens. A Vodable, *kọtsa* et *trœ̨dzå* coexistent. Au Mont-Dore, *trẹdzo* est conservé au milieu d'une zone où *kọtso* l'a fait disparaître.

1. On ne peut donc rien conclure historiquement, pour l'Auvergne, du fait qu'on trouve encore *por fres* dans les menus de Notre-Dame-des-Chases (fin XVe siècle) et *porc* encore au XVIIIe siècle dans les poésies de Joseph Pastourel éditées à Riom en 1733 (Cf. *L'ancienne Auvergne et le Velay*, t. II, pp. 49 et sqs.).

Quelle est l'étimologie de ces deus couples? Rappelons d'abord qu'historiquement le nom du petit apparaît avant celui de la mère. En français le plus ancien exemple de *cochon* est de 1339 (Godefroy, *Supplément*), celui de *coche* est dans Villon (*Le franc archer de Bagnolet*); *caion* est signalé seul dans Godefroy (*Alector*, Nicot)[1]. (Les deus ont le sens « jeune porc »). Est-ce un double hasard ? C'est peu probable. Je croirais volontiers que, contrairement à l'opinion courante, le nom de la mère a été refait sur celui du petit, précisément pour exprimer l'idée qu'il s'agit d'une truie qui fait des *cochons*, des *caions*. — Géografiquement *caia-caion* est une création de la région lyonnaise; *coche-cochon*, de la région parisienne. La segonde a eu naturellement une plus grande force d'expansion que la première : elle s'est heurtée en Bourgogne à l'aire assez résistante *caia-caion*, qu'elle a dû refouler, et a débordé à l'ouest sur le Massif Central.

Nizier du Puitspelu a proposé pour *caion* un celtique *cagl* = fange, que la fonétique suffit à faire rejeter *de plano*. La présence de *l* mouillée dans une forme cévenole qu'il cite (*caliou*) ne me paraît pas concluante pour étayer un *ly* primitif : au XVI[e] siècle, l'*l* mouillée était conservée à Lyon ; il s'agit dans les Cévennes d'une forme analogique (on avait conscience, dans cette région, à notre époque, que le *ly* correspondait en général au *y* rhodanien)[2]. M. Meyer-Lübke ne propose pas d'hipotèse. Je crois que décidément il faut revenir au CACARE de M. Cornu[3], en supposant, bien entendu, une forme empruntée au provençal, *cagà* (> *kayà*),

1. Il est aussi dans le *Ballet forézien* de 1605 (E. Veÿ, *Le dialecte de Saint-Étienne au XVII[e] siècle*, p. 345).

2. Même observation pour l'étimologie de *caia* par *calha* (oiseau) avancée par Mistral, sans compter que le rapport sémantique est un peu lointain.

3. Cf. le glossaire de Nizier du Puitspelu, v. *caion*.

qui aurait remonté le Rhône comme tant d'autres termes. Ce *caga* a d'ailleurs sûrement gagné le nord : *kâgà* existe à Vinzelles (et environs) avec l'acception originaire. Je trouve aussi *kåya,* au sens « uriner », dans le Glossaire de M. Michalias. Enfin je signale quelques dérivations sémantiques analogues : *chiol,* jeune chien (d'un usage courant, même chez des écrivains contemporains) ; *ţeàsâ* (du fr. « chiasse »), dernier né (Vinzelles et environs) ; *cago-nis, cacau,* « dernier né » (Mistral) ; le bas-langage, l'argot des faubourgs emploie concurremment « chier » et « pisser » au sens de « mettre au monde » [un enfant].

Quant à l'origine de *coche-cochon,* M. Meyer-Lübke [1] propose une onomatopée (cri pour appeler les porcs). C'est encore l'hipotèse la plus plausible. Si on l'admet, il ne serait pas impossible que *cochon* (d'où *coche*) ait été à l'origine un terme enfantin. Je rapproche, pour la brebis, les termes auvergnats enfantins *bèrŏ, -ǫto* (Vic-le-Comte), *bèẓé, -ẹtâ* (Vinzelles et environs) qu'on voit affleurer ailleurs dans le patois des adultes [2]. Si l'on ajoute que Mistral cite « *coch! cocho!,* cri pour appeler les porcs dans les Alpes », l'étimologie paraîtra assez vraisemblable. Faut-il en déduire que le *kuteyũ* du point 971 (Hautes-Alpes) s'est formé indépendamment de l'aire française ? Ce n'est pas certain, car le mot peut fort bien avoir été importé directement par-dessus l'aire intermédiaire *caion* : il y a bien des exemples analogues.

Relevons quelques autres formes de l'*Atlas* en dehors des quatre tipes précédents.

kaṇyò (Creuse) — dont j'ai figuré la zone approxima-

1. *Romanisches etymologisches Wœrterbuch,* 4745. Il faut supposer *kotε* et non *koc.*

2. Cf. Rolland, *Faune populaire,* V, 116-117 (*berd,* etc.).

tive [1] — fait penser d'abord à un *cagnà* (chienne), forme méridionale, avec sens despécifié ou péjoratif : on sait le succès qu'a eu ce mot occitanien (ou italien) dans les argots, avec valeur métaforique [2]. Mais après comparaison avec d'autres formes similaires, il semble au contraire que l'action de *cagna* s'est exercée (par étimologie populaire) sur une forme primitive *gogna*, d'origine inconnue, qu'on trouve attestée en divers endroits. Mistral (au mot *gourrin*) cite le masculin *gounh*, gorret, en Bordelais ; *gogno*, truie, est donné, précisément pour la Creuse, par Rolland (*op. cit.*, V, 216) d'après F. Vincent ; *gogne* est relaté aussi en ancien genevois, avec la même acception [3] : le mot a passé ensuite à divers sens métaforiques (crapule...) en Savoie (*Dict. Savoyard*, *gogne*) et en argot. Enfin les formes valdôtaine *gona* (966) et fribourgeoise *guna* (60, 70) appartiennent visiblement à la même racine, avec une simple variante de finale (-A au lieu de -IA). Quant au dérivé, il est beaucoup plus répandu dans le Massif Central : l'*Atlas* le relève de la Creuse à la Dordogne et au Cantal ; Mistral le mentionne comme bas-limousin et rouergat, en joignant la forme gasconne *gnoun* (abréviation de *gognoun* [4]). Presque partout il se présente sous la forme *gagnoun*, sous l'influence de la même association d'idées qui a donné naissance à l'ancien français *gaaignon* (wallon : *waaignon*), dogue.

bifa (819) est une « traduction » de *kaya* (qui est identique aujourd'hui au radical de « cailler ») : *bifa* signi-

1. M. A. Thomas m'a signalé le mot à Saint-Yrieix-la-Montagne.

2. Cf. L. Sainéan, *L'Argot ancien*, 224 (Remarquer le sens « cheval », relevé dans un patois normand). *kanya* existe avec divers sens dérivés dans les patois et argots de la Savoie et du Jura.

3. Cf. L. Sainéan, *L'Argot ancien*, p. 218. Le genevois est cité d'après J. Humbert (1842).

4. Godefroy (v° *gaignon*, *in fine*) signale *gagnon* = jeune porc, à Clermont-Ferrand.

fie cailler, lait caillé (cf. *Dictionnaire Savoyard*). Exemple assez rare en patois de dérivation sinonimique [1] — *téeu̯no* (714, Cantal) est le féminin de *téeu*, *tésu*, primitivement « jeune porc » (*sic* carte « porc » 724, 781, 782), puis « porc », sens qu'il possède dans une région assez vaste entre le Cantal et le Gers (cf. la carte « porc ») : on a reconnu *taissó*, à l'origine nom du blaireau, auquel le jeune porc a été comparé [2]. — *gorra*, mot bien connu, se trouve sur un point de la Haute-Vienne, comme sans doute aussi à la base de *garèl* (102). — *gay*, *gèy* (21, 23, Jura) paraît un débris ancien de l'aire *kaya* (qui devait, nous l'avons dit, monter plus au nord) : le terme, refoulé et isolé dans un îlot, s'est raccroché au mot « gai » qui l'a provisoirement sauvé [3] ; — *mạuro* (741, Tarn-et-Garonne) est un surnom dû à la couleur brune. — J'étudie par ailleurs (dans la *Romania*) le surnom du tipe *gode* appliqué ici à la truie (933, 968-9), ailleurs à la brebis, au jars, etc.

Le mot français *truie* se retrouve — seul ou concurremment avec une autre forme — aus points 802, 902, 908, 933, 950.

Voici, classées par tipes, les formes que j'ai recueillies dans la Basse-Auvergne : *kạ̀yå*, Saint-Ilpize, Vieille-Brioude, Auzon (Haute-Loire) ; *kạ̀yȯ* : Ambert, Saillant (Puy-de-Dôme). — *trǫ̆yȯ* : Saint-Hilaire (Haute-Loire) ; Grandrif, Ambert, Sauviat, Beauregard-l'Évêque, Lussat, Les Martres-de-Veyre ; *trẹ̈̆yọ̀* : Bulhon, Usson, Saint-Étienne-sur-Usson (P.-de-D.) ; *trẹ́dẓå* : Saint-Jean-Saint-Gervais ;

1. L. Sainéan, *L'Argot ancien*, pp. 67-8.

2. Cf. Mistral, v° *teissoun*.

3. Cette aire segondaire *gay* < *caia* était jadis assez étendue : Rolland (*op. cit.*, V, 216) cite *gaille* (lisez *gay*) dans le Morvan (d'après Chambure) ; l'*Atlas* a une variante *gway* (19, Côte-d'Or), qui a subi une nouvelle altération.

trẹdzå : Vinzelles et environs, Nonette, Issoire, Vodable, Madriat ; — *kǫtså* : Besse ; *kọtsò* : Coudes, Sallèdes, Les Martres-de-Veyre, Malintrat ; *kǫeò* : Buxières-sous-Montaigut en Combrailles. — A Vieille-Brioude, la truie qu'on engraisse est dite *pèlą̃drå* (Dans la région, *gorra* a passé au sens de « vache qu'on engraisse »).

3. — La brebis.

Répartition de BERBICE, OVICULA, FETA *dans la Gaule romane.*

Trois grandes aires (en laissant de côté quelques créations locales postérieures) se partagent la Gaule romane pour « brebis » : BERBICE, OVICULA et FETA. A l'heure actuelle, les représentants du premier tipe occupent tout le nord jusqu'aus environs d'une ligne qui serait tirée approximativement du sud du Morbihan au sud du Doubs ; au sud, OVICULA à l'ouest et FETA à l'est sont séparés par une limite qui se dirige d'abord au sud-ouest (des environs de Mâcon au nord du Lot) puis tourne vers le sud pour atteindre les Pyrénées entre l'Ariège et l'Aude.

Ces limites ont varié bien entendu au cours de l'histoire. Depuis le moyen âge, *berbis* (brebis) s'est beaucoup étendu ; *feda* (*fea*) a quelque peu reculé au nord (cf. l'îlot *fwèyòt* au nord du Doubs, 54), mais a gagné du terrain au sud ; au contraire *oeille*, *ovelha* s'est replié sur toute la ligne, mais surtout dans le nord.

Au moyen âge, *berbis* paraît plus spécial aus régions de l'Artois, au pays wallon, à la Lorraine et à la Champagne du Nord [1], — en face d'*oeille*, *oaille*, qui prédomine dans l'Ile-de-France (Soissonnais compris) jusqu'à Amiens et

1. Voir les exemples de Godefroy, et dans P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, p. 323, 353, 356, 363.

en Normandie[1]. La Fontaine (de Château-Thierry) emploie encore *ouaille*, qui existait donc toujours au XVIIe siècle, au sens « brebis », dans les campagnes de l'Ile-de-France. Au sud de Paris, le mot a résisté plus longtens : Godefroy signale *ouille* dans les patois de l'Yonne, où l'Atlas ne relève plus que *berbi*.

En provençal, *ovelha* devait s'étendre un peu plus à l'est qu'à l'heure actuelle. Raynouard l'a relevé dans Guillaume de Tudela, Augier, Bernard de Rovenac, la Vie de Saint Romain, la traduction de la Règle de Saint-Benoît ; — en regard, il note *feda* dans Raymond d'Avignon, *La nobla leyczon*, *Philomena*. Enfin *berbitz* se trouve chez Guiraut de Borneilh. L'existence d'un îlot limousin de BERBICE au milieu de l'aire OVICULA est attestée encore dans Mistral, où *berbis* est signalé comme terme de prédication[2].

L'existence, au moyen âge, de *berbitz* dans deus régions aussi éloignées que l'extrême nord de la France et le Limousin, avec les mêmes accidents fonétiques et morfologiques[3] et le même sens de « brebis » (VERVECEM signifiant « mouton » en latin[4]) prouve à l'évidence l'existence antérieure d'une aire commune BERBICE = brebis, qui s'étendait au moins depuis le Limousin jusqu'au pays wallon. Cette aire a été coupée postérieurement par OVICULA, qui a passé du sens « jeune brebis » au sens « brebis » sur un vaste ter-

1. Voir dans Godefroy des exemples de Wace, de Garnier de Pont-Saint-Maxence, de la *Clef d'amour* (Amiens, XIIIe siècle), etc.

2. Au point 606, *brèbi* (à côté de *wèlyo*) est une importation récente du français, comme aus points 400, 101, 303, etc.

3. Il y a eu 3 fénomènes: 1° remplacement de la finale -ĔCE par le suffixe -ICE plus fréquent ; 2° passage fonétique de *VERVICE à *VERBICE (cf. CORVUS > *CORBUS, etc.) ; 3° assimilation du *v* initial au *b* suivant (cf. it. *berbena*).

4. C'est un lapsus qui a fait dire « bélier » au *Dictionnaire Général* (v° *brebis*).

ritoire comprenant la péninsule ibérique, le sud-ouest, l'ouest et le centre de la Gaule (l'îlot limousin excepté).

Reste à expliquer comment VERVECEM > *BERBICE a passé du sens « mouton » à l'acception « brebis ». Il faut remarquer que pour cet animal le nom de la femelle ou du mâle châtré sert en même tens à désigner le nom de l'espèce (ceci variant suivant les tens et les lieux, mais le nom du bélier restant toujours à l'écart et bien individualisé) : on dit ainsi « un troupeau de brebis » ou « un troupeau de moutons », en englobant les béliers, les moutons proprement dits, les femelles et les agneaus. Dans certains patois (ainsi à Saint-Alyre, arrondissement d'Ambert), *fẹdo* arrive à désigner à la fois la brebis et le mouton chez les personnes qui ne s'occupent pas spécialement d'élevage.

Voici donc comment on peut concevoir les faits. VERVECEM (> *BERBICE) a été importé en Gaule avec le sens « mouton », mais il n'a pu déloger le terme indigène *MULTONE, et il a dû battre peu à peu en retraite en se réfugiant dans le sens collectif du nom de l'espèce. C'est l'acception qu'il a encore dans la Loi salique : *Si quis... bimum vervecem* (var. *berbicem*) *furaverit*. Vient un moment où le latin d'Occident cherche à éliminer OVE (conservé en Orient : romain *oaie*), qui présentait ici une fâcheuse similitude avec OVU depuis que, dans ce dernier mot, le *v* avait été rétabli et que l'o était devenu ouvert ; l'assourdissement des voyelles atones, qui se préparait, tendait à produire l'homonimie complète. BERBICE se trouva tout prêt pour prendre sa place dans la Gaule du nord et de l'ouest. Mais cette nouvelle désignation ne fut pas jugée partout satisfaisante : au sud-est, dans une vaste région s'étendant du Jura et du bas Rhône au Frioul [1], on éprouva le besoin

1. Meyer-Lübke, *Rom. etym. Wœrt.*, 3269.

de préciser l'idée de « femelle » en spécialisant dans ce sens FETA (primitivement « femelle qui a des petits »). En même tens émergeait à l'ouest OVICULA (jeune brebis > brebis).

Historiquement l'aire FETA = brebis était constituée à l'époque où *d* intervocalique (issu de *t*) évolua vers *ḍ* (*d* interdental) en franco-provençal, c'est-à-dire au VIIIe siècle[1]. A la même époque nous avons le témoignage des gloses de Reichenau, composées dans le nord-est de la France, pour nous confirmer l'existence de BERBICE = brebis dans le nord (glose OVES : BERBICES). Les gloses de Cassel ont au contraire OVICLAS : AUUI. Nous devons en conclure qu'elles appartiennent à la région où OVICULA passa au sens de « brebis adulte », et qu'elles sont naturellement postérieures à ce changement ; il appert également que ces gloses n'ont pas dû être rédigées, comme certains l'ont cru, en pays ladin[2]. S'étonnera-t-on que BERBICE, après avoir été disloqué par OVICULA à l'époque préromane, ait pris sa revanche en regagnant, depuis la fin du moyen âge, une grande partie du terrain perdu ? Nullement : car si OVICULA était fonétiquement robuste et sémantiquement excellent (nom de la *jeune* femelle) aus VIe-VIIe siècles, il avait, dans l'intervalle, perdu ces deus qualités. La chute du *v* fut, pour ce mot, une cause de faiblesse, en créant un hiatus qui fut diversement réduit, et qui amena en général un *w* initial gênant pour la langue et cause d'accidents. Rien que dans le Puy-de-Dôme, on trouve les variantes *ṷḷyå* (Moriat...), *ṷyo* (Monton...), *ṷḷyå* (Pontgibaud, Bu-

1. Cf. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, p. 180.

2. P. Marchot, *Les gloses de Cassel* (Fribourg, 1889). En sens contraire, Stürzinger, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XX, 121. La géografie linguistique pourra être plus affirmative le jour où nous posséderons un atlas des patois rhéto-romans et des patois italiens du nord.

lhon), *wę̀ḻyå* (Sallèdes, Besse...), *wįḻyå* (Issoire, Vodable...), *vwę̀ḻyo* (Les Martres-de-Veyre...), *vwįḻå* (Nonette, Vinzelles...), *vwę̀iḻyå* (Saint-Victor-la-Rivière). Rapprochons des formes comme *oy* (Ile d'Yeu, 479) et des étimologies populaires comme *vę̀ḻo* (611, etc.).

4. — L'agnelle

dans la Basse Auvergne.

Le Puy-de-Dôme se trouve sur la zone de jonction de deus aires très vastes : au sud *agnela* est différent du masculin, tandis qu'au nord le féminin a disparu et qu'on trouve le même mot pour les deus sens.

La fonétique n'est pas étrangère à ce résultat. Au sud, *agnel*, conservant (ou même vocalisant) son *l* final, appèle nécessairement le féminin *agnela* ; au contraire, dès que la consonne finale du masculin (ou son résidu vocalique) disparaît — ce qui se produit sur les confins de la Haute-Loire et de la Loire [1], — *agnela* ne tarde pas à être ébranlé ; encore quelques lieues vers le nord et le nord-est, et le féminin a vécu : le rapport entre les deus genres du suffixe -ELLU devient moins étroit, est perçu moins nettement.

Au nord, on n'a pas éprouvé le besoin de donner un succédané au mot disparu. La langue peut se passer d'un terme spécial pour désigner l'agneau femelle, dans des contrées où l'élevage des brebis n'est pas pratiqué sur une grande échelle. Aus points relevés dans l'*Atlas*, je joins *åṉyé* (Bulhon), *åṉyàₒ* (Sauviat), *åṉyì* (Grandrif), *åṉyé* (Saillant).

1. On a *aṉyé* aux points 705, 805-12-15-17. Mais dans le sud du Puy-de-Dôme, il y a encore des finales en *-èi* (Chalus, Moriat...) comme dans une partie de la Haute-Loire. Il est bien évident que dans cette région l'*l* finale s'est conservée pendant plus longtems que dans les patois situés au nord.

Sur les confins des deus zones, — comme le fait se produit toujours — il y a eu flottement, et de nouvelles désignations se sont fait jour.

On trouve d'abord *agnela* conservé sporadiquement : Pontgibaud, Monton (*Atlas* 703, 805), Saint-Étienne-sur-Usson, Ambert (M. Michalias ; M. Edmond a relevé *aṇyé*) [1].

Parfois, au lieu de porter le nom du jeune mâle comme plus au nord, l'agnelle a la même appellation que la brebis adulte (avec l'adjectif « jeune », « petite »). Remarquons ici que nous sommes sur les confins de l'aire *ovelha* > *oelha* = brebis, et de l'aire *feda* = brebis. Dans les deus domaines, sur les lisières de la zone *agnela* qui coupe la limite précédente, on trouve le même fait : l'agnelle est l'*ųlyò* à Beauregard, la *dẓwèn wįlyå* à Issoire ; de l'autre côté, Doranges et Saint-Alyre la nomment *fẹdo* comme l'adulte.

Oelha n'a pas pénétré, sous une acception quelconque, dans l'aire *feda* = brebis. Mais *feda*, en revanche, s'est infiltrée dans l'aire voisine, où elle a pris le sens « agnelle » dans une zone assez vaste et presque complètement homogène : Vinzelles et environs, Vodable, Coudes, Vic-le-Comte, La Sauvetat, Aydat, Murols. Il peut paraître surprenant que le nom de l'adulte soit devenu celui de la jeune femelle, contrairement à ce qui a lieu par ailleurs. En fait, les choses n'ont pu se passer ainsi. On ne saurait avoir affaire, dans cette zone, à un mot préexistant ayant changé de sens, mais à un terme venu de la région voisine — nous avons vu que *feda* gagne sur *ovelha* — et qui, n'ayant pu déloger le terme indigène (*ovelha*), a pris, à côté, la place vacante que laissait *agnela* tombée en désuétude. La filiation sémantique est la suivante : brebis (qui fait des petits) > brebis encore jeune > jeune brebis.

1. Les points que j'ai relevés plus au sud dans l'aire homogène *agnela* sont Le Mont-Dore, Besse, Madriat, Moriat (Puy-de-Dôme), Léotoing, Auzon, Vieille-Brioude (Haute-Loire).

Remarquons que tous ces patois ont cherché à préciser l'idée de « femelle », qui paraît indifférente à ceus du nord. Une autre notion doit apparaître naturellement : celle de la jeunesse de l'animal. C'est le cas pour les patois suivants qui nous ont conservé ainsi *ANNOTICA, agnelle d'un an, en appliquant le mot, comme *agnela* et ses autres succédanés, aus agnelles de dis-uit mois, voire de deus ans. Les formes que j'ai recueillies, comme celle de l'*Atlas* (804, *aŋyụdzò*), postulent toutes un tipe **anutja* au lieu du classique *anotja* : *ŋyụ̈dzò* (Latour), *ŋyụdzò* (Les Martres-de-Veyre), *ŋyẹdzò* (Malintrat), *ŋyẹ̄zò* (Sallèdes).

Enfin à Gerzat *babẹ́no* est originairement un terme enfantin [1], qui affleure au point 816 au sens « brebis » (sous l : forme *bœbịna*).

5. — La poule.

Comment a disparu GALLINA *dans le Centre.*

Un simple coup d'œil jeté sur la carte 1071 de l'*Atla linguistique* nous montre que GALLINA a disparu, à l'heure actuelle, de la plus grande partie de la Gaule romane, refoulé sur une bande de territoire plus ou moins large au sud et à l'est, avec un assez important îlot dans la région picarde et une survivance isolée à Jersey.

Comment et pourquoi ce mot est-il sorti de l'usage ? Quelques faits vont nous permettre de mettre en lumière les dernières étapes qu'il a parcourues dans le centre de la France, en particulier dans le Massif Central.

Le terme nous est encore signalé dans la région de Brioude à la fin du XVe siècle dans le *Menu de Notre-Dame des Chases* [2] ; dans le Forez, où il a dû disparaître

1. Cf. les termes cités plus haut *bèró bèré*, etc. (article « truie »).
2. *L'Ancienne Auvergne et le Velay*, t. III, p. 49.

plus tôt que dans les patois très conservateurs de la Haute-Loire, il vit toujours au XVIIe siècle [1]. Aujourd'hui l'*Atlas* nous montre qu'il faut aller jusque dans le Jura, à l'est, et dans le Gard, au sud, pour le retrouver.

GALLINA a été supplantée par PULLA, qui, du sens primitif de « jeune femelle », s'est spécialisée dans l'acception de « jeune poule », pour désigner ensuite la poule, suivant l'évolution déjà analisée. Si la « jeune poule » l'a emporté, on peut en inférer que GALLINA, avant d'être éliminé, avait d'abord été relégué au rang de « vieille poule » : hipotèse que confirme à souhait le point 748 de l'*Atlas* (Aveyron : *pųlo* = poule ; *golįno* = vieille poule) [2].

Plus au nord, l'acception s'est précisé encore et le mot s'est en même temps despécifié. A Vinzelles, il était connu naguère des vieillards au sens de « vieille poule » ; mais il ne désigne plus aujourd'hui que la « truie stérile », comme dans les patois voisins. La filiation sémantique est évidente : vieille poule, donc poule qui ne sont plus > femelle stérile > truie stérile. La dernière évolution ne s'explique pas à première vue : pourquoi cette spécialisation à la truie et non à une autre femelle ? Le fait, qui mieus est, n'est pas isolé : Rolland a relevé [3] dans le Morvan *galine* (sous une forme qui trahit une importation méridionale), au sens voisin de « truie qui a porté plusieurs fois ». L'explication me paraît donnée par le patois d'Ambert, où *djål̦ÿįno* désigne

1. E. Vëy, *Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle*, p. 414. L'étude de la disparition du mot n'a pas été faite en français ; le *Dictionnaire Général* donne encore *geline* = poule, comme vieilli ; les auteurs du XVIIe siècle n'emploient que *poule* dans la région parisienne.

2. Sur plusieurs points du midi (841, 853, 863, 871), il est remarquable qu'on ait répondu *galįno* pour « poule » isolé, et *pųlo* pour « les poules pondent ». Le terme ancien commence à disparaître au pluriel comme collectif. Même fénomène pour OVUM devant *kakau* dans la région de Vinzelles.

3. *Faune populaire*, V, 217.

la femelle infécónde (stérilité d'âge ou congénitale) *chez les petits animaus domestiques* ; car il existe, dans les patois dela région, d'autres mots pour les grands animaus, vache, jument, etc. (*bordèlẹ̀zè*, Ambert... ou *burdèlịʰzå*, Vinz... et *våɛèvå* V., *våɛụå* Ambert). Or parmi les animaus domestiques de petite taille, présentant ce caractère commun d'être attachés à la basse-cour (et non conduits en troupeaus, comme les moutons), seuls l'espèce « porc » et l'espèce « poule » sont assez répandues dans la région pour avoir un terme spécial pour la stérilité [1] : toutes les maisons ont des poules et des porcs ; fort peu possèdent des oies, canards, etc. On comprent donc qu'il y ait eu association d'idées.

Bien entendu le mot a laissé çà et là des dérivés et composés. Je signale *jaḷŷinẹ̀i* (poulailler) à Maringues (mot disparu dans toute la contrée). Les textes foréziens du XVIIe siècle ont la forme parallèle *jaleney* [2]; M. Veÿ signale dans les patois actuels du Forez *jœneri* < GALLINARIA = chatière, et *rèjœṇŷi* = grommeler [3] (de parenté plus douteuse) ; rappelons aussi en Velay (Dunières) *rejóṇyé*, le dîner qui suit le « dîner des poules » [4].

1. Reste, il est vrai, le lapin : mais la stérilité chez la lapine est un fait dont il n'y a guère d'exemples.

2. E. Veÿ, *op. cit.*, p. 414.

3. *Op. cit.*, p. 476.

4. *Romania*, IX, 569, n. 2.

DEUSIÈME PARTIE

ANIMAUS SAUVAGES

I. Reptiles, batraciens

1. — *Le lézard gris*
dans la Basse-Auvergne.

Les fénomènes sont très complexes. Pour être éclaircis et analisés, ils doivent être replacés dans la dépendance des faits originaires qui ont conditionné tous les autres dans le latin vulgaire de la Gaule cisalpine et transalpine.

Je conte établir ailleurs prochainement que LANGURA désigna le lézard dans la Gaule et l'Italie septentrionale. En Gaule, il semble n'avoir pénétré que sous la forme du diminutif LANGUROLA, avec l'acception « lézard gris », en face de LACERTUS = lézard vert. Le mot subit de bonne heure l'influence de LINGUA, et, dans le Massif Central notamment, c'est d'un substratum *LINGUROLA > *lingrola* qu'il faut partir.

Dans la région lyonnaise, le latin vulgaire créa, vers le IIIe siècle, un nouveau tipe, LACRIMUSA (cité au IVe siècle par Polemius Silvius, de Lyon), ayant la valeur de « museau pointu » (*ACRI-MŪS-A, qui s'est ensuite agglutiné l'article sous l'influence visible de LACRYMA). Cette aire a coupé l'aire originaire LANGURA, -OLA. Elle ne nous intéresse pas en Auvergne, car elle n'a pas dépassé la vallée de la Loire (Roanne-Montbrison), affleurant à peine aus premiers contreforts du Forez. Cependant le français régional de la basse Auvergne appelle le lézard gris *larmuse*, mot venu

de Lyon à Clermont-Ferrand, à l'époque où la grande ville rodanienne était le principal foyer de l'influence française sur notre région.

lingrola, qui se présente sporadiquement sous une forme fonétique dans le Massif Central[1], ne se trouve sur notre carte qu'à Auzon, gros bourg au patois assez arcaïque, et situé à l'écart des grandes voies de communication.

A l'ouest de cette localité, la basse vallée de l'Alagnon nous offre des formes avec métatèse, du tipe *ringlola*, mais dans lequel la permutation *l-r* s'est certainement effectuée après le changement fonétique du segond *l* (intervocalique) en *v* ou en *r* suivant la région : *rẽḍyọvå* à Léotoing; *rẽndyọra* au point 811 de l'Atlas. A 709, l'*Atlas* donne *rẽndyora* pour « lézard vert », avec un point d'interrogation pour le lézard gris. Comme le lézard vert est représenté dans tout le Massif central par LACERTUS, je crois qu'il doit s'agir ici d'une impropriété individuelle, et qu'il faut rendre *rẽdyora* au lézard gris. Enfin plus au nord, Saint-Maurice — village isolé au flanc du puy Saint-Romain — nous présente une forme dissimilée *ryẽgọ̀lò* < **ringlolo*, qui suffirait à nous confirmer la continuité de l'ancienne aire *lingrola*, si nous avions pu garder quelque doute à ce sujet.

Entre Saint-Maurice et Auzon, et dès le nord de cette dernière localité, s'est développé un fénomène analogique : *lingrola* est devenue *mingrola*. Ce mot nous atteste l'existence ancienne, dans cette région, de *mingre*, qui est aujourd'hui disparu. Cette aire, qui est continue, s'étent de Saint-Jean-Saint-Gervais à Sugères, en englobant Vinzelles, Saint-Étienne-sur-Usson (avec influence de

1. Le plus souvent avec l'apocope (*ingrolo*, *engrolo*). Cf. l'*Atlas linguistique* et le *Tresor* de Mistral.

graulo : *myẽgrạulå*), Saint-Jean-en-Val et les communes intermédiaires. — Plus au nord, sur un point (Sallèdes), *mingrola* devient *pingrola* : ici c'est *pingre* qui a agi, — mot emprunté au français : donc fénomène récent.

La région des Monts Dore nous offre des formes extrêmement intéressantes et fort difficiles à expliquer, bien qu'elles soient en relations avec d'autres formes plus méridionales.

Certaines contrées présentent un changement de suffixe très explicable : on conçoit que *lengrolo, langrole* puisse devenir *langroto,-e,* indépendamment dans l'Aveyron et les Charentes, par permutation avec un suffixe très prolifique. L'obscurité commence lorsque *lengrola* devient **lengrosa*, voire **lengrausa* (tipes de Lozère, Corrèze, etc.), et même *langroise* (Charente, et points 511-13, 515). *Lengrola* aurait-il rencontré un tipe prélatin préexistant avec lequel il se serait croisé? C'est la seule hipotèse, pour le moment, qui semble plausible; mais c'est une simple conjecture. Notons seulement que ces formes avec *s* (= *z*) se rencontrent dans des régions à patois généralement arcaïques.

Le Massif Central connaît surtout le tipe avec adjonction du suffixe *-olo* et apocope de *l* initial : *engrosola* (sporadiquement de la Corrèze à la Lozère). Ce mot, par une analogie transparente, devient bientôt *engrisola*, qui, à la suite d'une nouvelle amputation facile à prévoir, aboutit à la *grisola* de notre carte, répandue dans la vallée de l'Allier, du point 812 à Coudes et à Montaigut-le-Blanc. Coudes (*grẽzọlå*) offre un *ẽ*, qu'on rencontre plus au nord sur l'Atlas, et qui est sans doute une transposition de l'ancien *en* (*in*) de *lengrola*.

La région du Mont-Dore fournit deus tipes qui remontent l'un et l'autre à *lengroso* doublement apocopé

(de *l* et de *en*), mais pourvu en revanche d'un double suffixe *al-ina*, *al-elha* (*l* intervocalique devient *v* fonétiquement dans une partie de la région). La première série donne d'un côté *grâzâvino* (Latour), de l'autre *grâzâvẹlyâ* (Murols), et *grizâvẹlyâ* (Chambon) influencé par « gris ». La segonde série a été contaminée par *crotz* > *kru*, *kur*, car la bête au repos, les pattes antérieures étalées, donne bien l'image d'une crois : d'où *kruzâlyivo* (Murat-le-Quaire, Tauves), *kurzâlyivo* (Mont-Dore), *kruzâvẹlyâ* (Besse, Picherande). A enregistrer ici une troisième variante de suffixe, *al-iva*.

Déformé, altéré par les métatèses, les apocopes, les analogies, les additions de suffixes, il était à prévoir que le tipe *lengrola* disparaîtrait complètement dans un grand nombre de patois. A qui va-t-on faire appel pour le remplacer ? Tout d'abord à son plus proche voisin, le lézard vert, dont la forme est solide et renforcée encore par l'appui du français [1]. On voit donc « lézard », qui désigne dans toute la région le lézard vert [2], émerger un peu partout pour représenter le lézard gris.

Certains patois ont cherché à distinguer les deus espèces par une différence de terminaison. On a recouru parfois au diminutif pour le lézard gris, plus petit que son congé-

1. Il y a une seule région (indiquée sur la carte) où l'on peut assurer que « lézard » est fonétique : c'est celle qui repose sur un type **laiert* (supposant l'évolution LACERTUS > *LAGERTUS). Il est certain qu'autrefois cette aire *laiert* devait être beaucoup plus vaste. Ce qui rent suspect le mot, hors de cette aire, dans la région, c'est qu'on ne trouve aucune trace (sauf au N.-O., 702, 801) de l'*a* protonique : les *leza(r)* *leza(r)*, *lzà* (au nord) attestent clairement l'emprunt au français, qui doit être ancien, car il s'est greffé des étimologies populaires du tipe *luzar* (d'après *luzir*), ou *lizar* (d'après *Lise*). Les nasalisations (*lenzar* *lanzar*) sont plus difficiles à expliquer.

2. Dans l'extrême sud toutefois (815, et 719, 813 qui ne figurent pas sur notre carte), l'animal devient par ellipse « le vert ».

nère : au point 808, le lézard vert est le *lézar*, le lézard gris la *lezardina*. C'est très probablement sur une *lezartina* (ici, on va le voir, le féminin de « lézard » garde souvent le *t*) que l'étimologie populaire a travaillé pour faire l'*isårtyinò* (*eissartina*) de Mirefleurs.

Entre les deus animaus, le paysan, qui a des conceptions naturalistes très sommaires, a cru voir par endroits un rapport de mâle à femelle [1] : le lézard gris est à Sayat la *lězartò* (*lězar* = lézard vert), la *lézèrdo* à Chanat, la *lèzàrdo* à Monton. En revanche, du côté d'Ambert, l'*ilåyàr* est le lézard gris, l'*ilåyàrdo* le lézard vert (Ambert, Tomvic).

Ces mots, d'ailleurs, n'ont pas une fixité absolue dans un patois donné ; ils sont assez flottants ; leur emploi peut varier suivant les personnes. Ainsi à Monton (805) M. Edmont est tombé sur un sujet plus arcaïsant que le mien, et il a obtenu *lyuzà* (lézard vert), *bèlètè* (lézard gris) ; mon sujet (voiturier de 40 ans, indigène, en 1899) m'a donné pour « lézard gris » *lézardo*, visiblement postérieur à *beleto*, à côté de *lézar* = lézard vert, formes influencées l'une et l'autre par le français. En revanche, au Mont-Dore (705), l'*Atlas* n'a obtenu, pour les deus espèces, que *lyuzà*, le sujet ignorant ou n'employant pas l'ancienne dénomination du lézard gris (*kurzålyivo*). Même fait à Ambert, où M. Michalias m'a affirmé l'existence des deus termes précités, tandis que le sujet de l'*Atlas*, un cordonnier urbain, peu versé dans la connaissance des bêtes champêtres, ne savait qu'un mot. Au point 806, la double forme *loyé*, *loyèrto* a été donnée pour les deus espèces indifféremment : il se pourrait que, dans le langage de certaines per-

1. Un tel fait se produit souvent dans l'esprit des paysans. A Vinzelles, par exemple, on dit que les grosses sauterelles vertes (très ventrues) sont les femelles, et les criquets les mâles, etc.

sonnes du village ou de la région, chacune des deus formes eût une affectation spéciale.

On a fait appel aussi, sporadiquement, à divers substituts lexicologiques. Au point 805, je relève un diminutif de serpent (tipe régional : *serp*) que la contiguïté homonimique de « serpolet » a eu tôt fait d'amener à *sarpuḷetå*. Nouvel exemple, à ajouter aus précédents, pour prouver que de nombreuses formations, paraissant à première vue des métafores spontanées, ont été conditionnées par des analogies fonétiques, des quasi-homonimies.

Plus curieuse est la « filleule », que nous trouvons, indépendamment, dans la zone d'Issoire (Issoire, Vodable, Saint-Germain-Lembron), à Lavigerie (au S.-O. de 709) et dans l'Aveyron (point 718). Une nécessité commune aurait-elle fait surgir cette appellation qui cependant, à première vue, ne semblait pas s'imposer ? Il semble plutôt qu'il s'agit d'une création plaisante, vulgarisée dans une vaste contrée, mais qui est arrivée seulement en certains points à supplanter la dénomination traditionnelle. Reste à en retrouver la genèse.

A Lavigerie, M. Gandilhon Gens d'Armes m'a signalé que la terme originaire et complet, employé par quelques vieilles gens, était *fiḷyǫ̈lå dė bǫ̈bå* (filleule de serpent). Ceci nous fixe sur le point d'attache de la parenté spirituelle. En effet la fonétique, aidée par l'étimologie populaire, a créé toute une famille serpent. Dans « vipère », emprunté au français, on a vu le mot « père » : aussi dans toute la région le mot est-il masculin, et les patois qui ont conservé la diftongue *ai* recréent-ils *vipạire* d'après *paire* (*bipạïrė* à Lavigerie). Le serpent, *serp*, est devenu en maints endroits *sœr* (Vinzelles-Issoire), qui évoquait aussitôt le mot français « sœur » et son emprunt patois *sœr* = religieuse ; c'est certainement cette homonimie qui a tué le mot plus au

sud (Lembron, Cantal, Brivadois) et l'a fait remplacer par le terme (originairement enfantin) *bọbå* : mais le souvenir en est resté longtens.

Voilà donc expliqués le père et la sœur ; mais pourquoi la filleule plutôt que la mère ou la fille ? Je ne vois qu'une hipotèse : c'est la position de la bête en crois, notée ailleurs par le paysan, qui aura fait songer à l'idée du baptème. Remarquons aussi, au point de vue formel, que, tout au moins dans la région d'Issoire, *filhola* s'est développé sur l'aire *grisola*, qui appelait de préférence un mot à suffixe identique.

Les deus derniers substituts nous retiendront moins longtens. La *bårbuṭyịno* de Ponteix (Aydat) est isolée. C'est une formation assez gauche d'après « barboter », et un véritable passe-partout (nous verrons bientôt *barbot* désigner le têtard), tout comme la *beleta* de la région des Martres-de-Veyre. Cette aire *beleta* = lézard gris est homogène ; elle s'étent sur des communes de plaine (sauf Monton) qui sont contiguës (La Sauvetat, Authezat, Vic-le-Comte, Les Martres, Monton, le Cendre, la Roche-Noire) ; l'aire est un peu étranglée (mais non coupée) par des communes de montagne ou de demi-altitude, Corent à l'ouest, Saint-Maurice et Mirefleurs à l'est. A signaler que *beleta* désigne la fourmi dans un assez vaste territoire au sud-est d'Ambert, et la belette blanche à Serpoil (commune de Saint-Jean-en-Val) par opposition à la *mũṭyạlå* (belette brune).

Voici les formes que j'ai recueillies en Auvergne pour le lézard gris :

ḷyẽgrọ́vå (Auzon) ; *rẽḍyọ̆vå* (Léotoing), *ryẽgọ̀lọ̀* (Saint-Maurice) ; *myẽgrọ́vå* (Saint-Jean-Saint-Gervais), *myẽgrọ̊lå* (Vinzelles et environs, Saint-Jean-en-Val, Sugères), *myẽgrạ̃ü̆lå* (Usson, Saint-Etienne-sur-Usson ; *myẽgrụlå* (= *-ola*) au hameau de Berme) ; *pyẽgrọ̀lọ̀* (Sallèdes).

grizǫvå (Vieille-Brioude, Chalus, Champeix, Montaigut-le-Blanc), *gårzǫvå* (Moriat), *grèzǫlå* (Coudes) ; *gråzåvįnò* (Latour), *gråzåvęḽyå* (Murols), *grizåvęḽyå* (Chambon) ; *kruzåḽŷįvò* (Murat-le-Quaire, Tauves), *kurzåḽŷįvò* (Mont-Dore), *kruzåvęḽyå* (Besse, Picherande).

isårţŷįnò (Mirefleurs) ; *lèząrto* (Sayat), *lézęrdò* (Chanat-la-Monteyre), *léząrdò* (Monton) ; *ḽyuzàr* (Singles), *lèzàr* (Rochefort), *lèzà* (Malintrat), *ḽyizèr* (Moissat), *yijé* (Périguat), *yuzà* (Orcet), *yijé* (Busséol), *ḽyuzà* (Corent), *lèzàr* (Saint-Floret), *ḽyuzàr* (Madriat), *iḽyizàr* (Nonette), *iḽyizèr* (Saillant), *iḽŷizàr* (Grandrif) ; *èlåyèr* (Beurières), *ilåyàr* (Ambert, Tomvic), *ilåyèr* (Doranges), *iyåyàr* (Le Fayet-Ronnayes), *iyålàr* (Saint-Genès-la-Tourette, Cunlhat), *låyèr* (Sauviat), *layàr* (Bulhon).

fiḽyǭlå (Lavigerie), *fiḽvǫvå* (Saint-Germain-Lembron), *fiyǭlå* (Issoire), *fiḽyǣgå* (Vodable [1]).

bårbuţyįno (Ponteix).

bèlętò (La Sauvetat, Vic-le-Comte, Les Martres-de-Veyre, Le Cendre, la Roche-Noire).

2. — *Le têtard* (de grenouille) dans la Basse-Auvergne.

La carte lexicologique est d'une extrême richesse. Aussi convient-il d'étudier le mot dans une région restreinte, en s'inspirant, bien entendu, des données d'ensemble fournies pour la France méridionale par l'*Atlas linguistique* (supplément).

Rien que pour le Puy-de-Dôme et ses confins, l'Atlas nous offre presque autant de tipes que de points notés. Il était à prévoir qu'en serrant les mailles du filet la récolte serait plus abondante. Cette variété tient à deus causes

1. *g* = *l* intervocalique (région Vodable-Antoingt).

principales. D'abord le têtard est un animal qui, par sa forme très particulière, appèle la métafore ; pour le désigner, la langue va nécessairement à la recherche du mot plus évocateur, quand le terme courant tent à s'user, à perdre sa valeur représentative. D'autre part il s'agit d'un mot qui revient assez rarement dans la conversation et qui, par suite, n'a pas de racines très profondes dans la langue : le tipe traditionnel offre donc moins de résistance en face des tentatives d'innovation. Il y a parfois deus désignations concurrentes dans la même localité (Bulhon, Montaigut-le-Blanc, Ambert).

Il arrive que le mot est très difficile à se procurer et qu'il fait même défaut dans certains patois. Ni M. Edmont ni moi n'avons pu l'obtenir ni à Monton, ni à Saint-Germain-Lembron ; même résultat négatif, pour ma part, à Sayat, Saint-Maurice, Besse, Chalus, Moriat, Nonette [1]. N'affirmons point qu'il n'existe pas dans ces localités : nous avons pu tomber sur des sujets qui l'ignoraient ; parfois le mot n'est connu que des enfants. Toutefois il est bon de remarqner qu'aus alentours de la plupart de ces localités l'animal doit être assez rare, car on ne rencontre guère de mares à têtards ou de trous d'eau, par exemple, sur les puys de Monton, de Nonette, de Saint-Maurice ou de Chalus.

Un simple coup d'œil jeté sur la carte suffit à nous avertir que la couche la plus ancienne nous est révélée par *tsâbó* : cette précieuse forme, unique épave d'une aire jadis très vaste, je l'ai recueillie uniquement dans le petit hameau de Brenat, de la commune de Saint-Jean-Saint-Gervais, en 1899. Il est bien évident que tous les mots de la famille *testa*, et *a fortiori* les autres formations métaforiques, sont des substituts d'âge plus récent.

1. Et dans le hameau de Berme (canton de Saint-Etienne-sur-Usson).

Ce mot, avec le même sens, reste encore bien représenté dans le Midi. Nous relevons un seul *kabot*, au Sud-Est (point 778, Hérault), mais beaucoup de *kabos*, plus à l'ouest, sur une partie de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées, — patois généralement conservateurs.

Nous avons là — est-il besoin de le dire ? — le même mot que le français (d'origine dialectale) *chabot*. Avec le *Dictionnaire Général*[1], je crois qu'il faut, sans hésitation, reconstituer un latin vulgaire *CAPŎCEUS, — un des deus tipes proposés par Kœrting —, et qui est à ajouter au *Rom. etym. Wœrterbuch* de M. Meyer-Lübke. Ce mot n'a pas laissé de représentant dans la France du Nord[2], mais il est réclamé par les formes italiennes *capoccio*[3] (avec un féminin auquel s'apparente notre *caboche*), tout comme par les *cabot*, *cabos*, *chabot*... du sol français. Le sens originaire, que seule l'Italie a conservé, était « grosse tête » (ou adjectivement : « qui a une grosse tête »). En Gaule, le terme s'est spécialisé pour désigner un poisson à grosse tête. Comme l'indique le *Dictionnaire Géneral*, il s'est appliqué à trois espèces de poissons : d'abord, semble-t-il, au chabot de mer, puis au chabot de rivière, enfin à une variété d'able. Par analogie, il est arrivé de bonne heure à désigner le têtard de grenouille dans une vaste

1. *Traité de la formation de la langue*, p. 52.

2. La France du Nord paraît avoir possédé la variante CAPĬCIUS (d'où l'ancien français *chavessot*), qui a vécu aussi dans le Midi (prov. mod. *cabés*). Cf. A. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, p. 51. — Le *Dictionnaire Général*, pour le tipe féminin, donne, d'après Estienne, *caboche* comme picard, et cite des formes plus anciennes *caboce*. La présence du *b* prouve à l'évidence que les deus variantes sont originaires du Midi (Italie septentrionale et Provence).

3. Cf. Meyer-Lübke, 1668, et *Romanische Forschungen*, XIV, 359.

zone s'étendant de l'Hérault et des Pyrénées jusqu'au nord du Massif Central[1].

Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'italien. Le nom du poisson exigerait une étude spéciale. D'après le *Dictionnaire Général*, le mot serait originaire du sud-ouest de la langue d'oïl. Ce n'est pas prouvé. *A priori*, je ne sache pas que la région saintongeaise ait envoyé anciennement à Paris beaucoup de noms de poissons, ni qu'elle fût, au moyen-âge, un grand fournisseur de marée pour la capitale. Je crois même qu'on serait fort embarrassé de trouver un point de la côte où *chabot* serait fonétique. Il est remarquable que le plus ancien exemple connu, cité par le *Dictionnaire Général*, soit *cabot* (Gautier de Coincy), et que Bernardin de Saint-Pierre, natif d'un port de mer (Le Havre) emploie la même forme[2]. Du Cange (v° *cabos*) cite, de son côté, en ancien français, deus exemples du mot qui l'un et l'autre ont le *c* (Miracles ; Lettre de rémission de 1404). *Chabot* me semble donc une forme relativement récente et partiellement francisée de *cabot*, qui a dû venir directement de Provence par les vallées de Rhône et Saône.

Où je suis complètement d'accord avec le *Dictionnaire Général* et M. A. Thomas[3], c'est lorsqu'il s'agit de reconnaître que la forme primitive était *caboz* <* CAPŎCEU (mot

1. Si nous avions la carte « têtard » pour toute la France, nous verrions sans doute que cette aire s'étendait plus au nord. Rejoignait-elle le *cabot* wallon (cf. la note suivante) ? Nous n'en savons rien, faute de matériaus intermédiaires. — Resterait à localiser la région où s'est développé le sens « chien » [à grosse tête], d'où est venu le français *cabot* (et argot, Vidocq). Je crois que ce sens a dû se former en Provence ; cependant Mistral ne le donne pas.

2. La Normandie a encore *kabó* (Rolland, *Faune pop.*, III, 174-5) ainsi que le wallon au sens « têtard » (Rolland, *op. cit.*, III, 66-7).

3. *Mélanges d'étymologie française*, p. 51 et n. 2.

invariable). Je crois d'ailleurs que, d'assez bonne heure et dans maintes régions, on a reformé un singulier *cabot* d'après le pluriel *caboz*, par analogie avec les nombreus mots en *-ot*, pl. *-oz*. La forme précitée de l'Hérault est *kabot*, et le *tsâbó* auvergnat repose sur *chabot* (*-òz*, *-òs* > *-ẹ̀u*, *-ou* suivant les endroits, mais jamais *ó* dans la région issoiriene).

Le passage du sens « poisson » au sens « têtard » a dû s'opérer d'abord par la voie d'un diminutif. Le mot le plus fréquent, de la Guyenne à la Méditerranée, est encore le tipe *cabossol*, *cabassol*, ce dernier reposant sur une variante latine *CAPACIUS [1]. Le têtard était donc à l'origine le petit chabot. Il devint le chabot tout court, partout où cette espèce de poisson était rare [2]. Et nous verrons apparaître les mêmes substituts pour le têtard que pour le poisson (têteau, grosse tête, tête d'âne, etc. Cf. Rolland, *Faune populaire*, III, 174-5).

chabossol a-t-il été inconnu à la Basse Auvergne ? Non, si le raisonnement précédent est exact. Et de fait je suis porté à voir dans la *busọ̀lo* de Bulhon l'altération d'un ancien *chabossol(a)*, sous l'influence récente du mot français : car il serait peu vraisemblable qu'une population qui n'a jamais vu de boussole ait pensé spontanément à donner au têtard le nom d'un objet qui n'évoque guère cet animal. Nous trouverons plus loin un autre résidu.

Pourquoi, à son tour, *chabot* a-t-il disparu dans notre région, sauf en un point, au sens « têtard » ? On a cherché un mot plus imagé, à l'époque où *chap* (avec ses dérivés) s'usait et tombait peu à peu en désuétude devant *testa*.

1. *Id.*, ibid. A Ardes *tsabạso*, f., = peuplier étêté.

2. Rolland, pour le poisson, n'a relevé le mot qu'en Normandie (*cabõ*), dans le Gard (*cabot*) et en Franche-Comté (*chavot*) ; il a aussi quelques *chaboisseau*.

Parmi les dérivés de *testa* qu'on rencontre, le plus ancien est évidemment *testot*, avec le même suffixe que *chabot*, et dans lequel s'est opéré une simple substitution de radical (Bagnols, Sugères, Mirefleurs, — patois généralement arcaïsants). Le suffixe *-aut* l'a parfois remplacé (Issoire, Rochefort). Quant aus nombreus *testart*, *têtard*, qu'on trouve dans la plaine et les grandes vallées, bien que la fonétique les ait généralement rhabillés en trompe-l'œil [1], il s'agit partout du vocable français, importé, par la voie de l'école, depuis moins d'un siècle.

Le mot *testa* peut être employé seul (Les Martres, Vic-le-Comte, etc.), ou précisé par l'adjonction d'une épitète. De même que la Gascogne, où *cap* est encore vivant, a créé des *kap gros* > *kagros*, nous avons ici des *testa grossa* [2] (région du Mont-Dore), et une *grossa testa*, de formation plus récente (les patois disant aujourd'hui « une grosse tête », et non plus « une tête grosse ».) Il y a quelques « têtes noires » (Moriat, la Sauvetat), une *testa d'óla* (Bulhon); enfin des « tête d'âne » (Coudes, Usson; 812) qui viennent sans doute du français, car on en trouve un peu partout sur la carte de l'*Atlas* (qui malheureusement n'embrasse que la moitié sud de la France), et ce n'est pas une de ces métafores qui s'imposaient. A y joindre l'*ạzẹ bubu* du point 815 : le segond terme est un mot enfantin.

Voici maintenant toute une série de métafores indigènes, qui se sont développées chacune sur un territoire homogène, plus ou moins vaste :

1) *Métafores empruntées à la forme de l'animal.* — « Tête

1. Il n'y a guère qu'au point 708 où la fonétique trahisse un emprunt au français (*tétar*, dans la région où *s* se conserve devant *k*, *t*, *p*).

2. A remarquer que souvent les formes de *testa grossa* ne sont pas fonétiques et accusent parfois l'absence de l'*s* là où la consonne devrait être conservée (Singles, Montaigut-le-Blanc) : encore l'influence du français.

de pot », déjà cité (Bulhon). — « Queue de poêle » (point 801, où le mot vient du nord [*kœ̄ d pwę̄lo*], et tout le Bourbonnais du nord-ouest). — *padèla* dans trois villages contigus (Busséol, La Roche-Noire, Saint-Georges). — *massola* (= battoire) dans la région de Vinzelles. — *ɛakó* (= shako, évidemment récent) à Château-du-Cher.

2) *Métafores empruntées aus habitudes de l'animal.* — « Soufflet » à Orcet. — Dans trois aires voisines, l'idée de la bête qui barbote est exprimée par trois mots différents : tipe *gorgolhó*(*n*), *gargalhô* (radical « gargouiller ») dans la région d'Ambert et à l'est (suffixe *-ot* au point 816) ; tipe *mergolh* (avec finale analogique en *-aut*), du Fayet-Ronnayes à Saint-Jean-en-Val ; tipe *barbot* à Saint-Floret, où il sert d'appât pour la pêche aus truites. J'y rattacherais volontiers le *bårbårǭtå* de Vodable, où je vois un croisement entre la racine « barboter » pour le sens, et le mot *barbarota*, pour la forme, lequel désigne habituellement, dans la contrée, des insectes assez variables suivant la localité (dermestes, mites, etc.). — Enfin le tipe « couard » qu'on rencontre dans le Cantal (709, 811), et que Rolland signale dans la Meuse [1] ; le Cantal connaît une variante, sans doute moderne, *coat*, *coado* (719, 715).

Dernière série : le têtard est nommé d'après la grenouille. Le fait est rare, et il ne peut être que récent, car le paysan auvergnat, non seulement ignore généralement, mais encore se refuse souvent à croire que le têtard en se développant devienne grenouille. Ou alors il peut s'agir — et ce serait à vérifier — de têtards déjà pourvus de pattes.

Le diminutif *grènulyu* a été relevé par M. Edmont aus points 808 et 809 (Ambert) ; ici, M. Michalias ne m'a donné que *gurgulyu*.

1. *Op. cit.*, III, -67.

Au nord-est de Clermont, le têtard est appelé *ranå* (703 : Pontgibaud), *rệnò* (Chanat). On reconnaît *rana*, devenu généralement *rena* en Basse-Auvergne sous l'influence du verbe *renar* = grogner. Depuis longtens, dans la majeure partie de la région, le mot a cessé de signifier « grenouille ». Il désigne en général (Les Martres, Vinzelles, Issoire, etc.) un animal aquatique assez imprécis, que je n'ai jamais pu me faire montrer, mais qui doit être la salamandre aquatique ou le triton ; M. Michalias note deus sens : « rainette » et « salamandre aquatique ». De cette dernière acception à « têtard », l'écart n'était pas fort grand.

Étant donnée la complexité des matériaus, il n'est pas facile de reconstituer les couches successives dans leur histoire et leur étendue. Nous croyons cependant pouvoir établir quelques faits généraus, si l'on remarque : 1° que les métafores très localisées sont nécessairement récentes : 2° que les variantes de *testa*, avec suffixe ou adjectif, accusent, par leur situation géografique, une ancienne aire homogène qui s'est désagrégée. Nous laisserons à part le Bourbonnais, qui ne peut s'expliquer historiquement en l'absence d'une carte des régions plus septentrionales ; de même que nous avons dû négliger quelques formes isolées de l'*Atlas*, impossibles à analiser sans la connaissance du patois des communes environnantes (*tœlœ*, 905 ; *ta*, 702, est peut-être l'apocope de *tetạ* ; *pwåslet*, 802, paraît un diminutif de *paissel*, bien que le sens n'y prête guère).

Je pense que notre région a d'abord connu uniformément *chabot* = poisson et *chabassola*, (*-ossola*) = têtard, comme la majeure partie du Midi. Puis *chabot* a passé au sens « têtard », sauf dans quelques îlots où le diminutif, sans soutien, devait donner prise plus tard aus étimologies populaires ou aus remplaçants. Comme résidus, j'ai déjà cité la *busọ̀lo* de Bulhon ; j'estime aussi que *chabassola* doit être sous-

jacent sous *massola*, qui aura remplacé un terme presque homofone, usé et obscur, et sans doute déjà déformé. Les *padela* voisines du puy Saint-Romain pourraient bien s'être substituées aussi à ce mot féminin : mais ceci n'est qu'une simple hipotèse.

L'aire *chabot* = têtard s'est ensuite scindée par la formation d'une aire *testot*, qui s'est développée — nous avons dit pourquoi — sur le mot antérieur. L'homogénéité primitive de l'aire *testot* est certaine, comme le témoignent les survivances actuelles de même suffixe éparses dans des patois éloignés à tendances conservatrices (Bagnols, Mirefleurs, Sugères). C'est sur la souche *testot* qu'ont bourgeonné tous les représentants de la famille *testa* ; *testot*, de création limanienne, s'est donc étendu sur toute la vallée de l'Allier, de Moriat à Vichy, et, en largeur, de la zone de Thiers à celle du Mont-Dore. La première variante fut *testaut* (conservé dans deus petites villes : Issoire, Rochefort ; la ville est souvent plus arcaïsante que la campagne)[1] ; il semble que Sauviat accuse un suffixe *-èl*, car *testẹao* a la même finale que *torẹao*, *åṋyẹao*. D'autres petites aires régionales se forment : *testa grossa* dans les Monts-Dore ; *testa neira* (*t. negra*), qui devait réunir Moriat à la Sauvetat par le Lembron et l'ouest d'Issoire ; *testa* seul, dans la région des Martres, Vic-le-Comte, Billom. Enfin le *têtard* français a broché sur le tout.

testot avait coupé l'aire *chabot*. Car c'est sûrement *chabot*, inexpressif et isolé dans la langue, qui a appelé *shako* (à une époque récente) par étimologie populaire à Château-du-Cher (nous sommes dans la région où C + A > ϵ). Au sud, *chabot* a dû se maintenir longtens sur le terrain résistant du Cantal et surtout de la Haute-Loire, où les

1. Les *margau* (*margolh* + *aut*) doivent reposer sur un ancien *testaut*.

testo d'ạẓẹ̀ et *ạẓẹ̀ bubu* apparaissent à l'évidence comme des alluvions modernes.

Voici le relevé des formes que j'ai recueillies :

tsåbó (Saint-Jean-Saint-Gervais) ;

busọlò (Bulhon) ;

testọ́ (Bagnols), *tẽtọ́* (Mirefleurs), *téitụ̀* (Sugères) ; *tétạu* (Issoire), *tìtœ̣u* (Rochefort) ; *tétạo* (Sauviat) ; *tẹ́tò* (Billom, Vic-le-Comte, le Cendre), *tẹ̀tò* (Corent, Sallèdes), *tịtò* (Les Martres) ; *tẹ́tò nịrò* (La Sauvetat), *tẹ̀stå ṇyịgrå* (Moriat) ; *tẹ̃stå grọ̆så* (entendu à Merlines ; Mont-Dore), *tẹ́tå grọ́ɛå* (Singles), *tẹ́tå grọ́så* (Montaigut-le-Blanc), *grọ́sò tẹ́tò* (Cunlhat) ; *tẹ̀tò d ụlò* (Bulhon) ; *tẹ̀tò d ạnẹ̀* (Coudes), = *d ạ̀ẓẹ̀* (Usson) ; *tẽstàr* (Montaigut-le-Blanc), *tétàr* (Beauregard-l'Evêque), *tìtạ̀* (Malintrat, Saint-Remy-sur-Durolle).

måsọ́lå (Vinzelles, Serpoil [commune de Saint-Jean-en-Val]), *måsọ́vå* (Esteil), *måɛọ́vå* (Aubiat [commune d'Auzat]).

mårgã̈ũ̈ (Vantalon [commune de Saint-Jean-du-Val], Saint-Etienne-sur-Usson), *mårgò* (Le Fayet-Ronnayes).

gurgulyu (Ambert, Doranges), *gurguyũ* (Beurières), *gårgålyu* (Grandrif, Saillant).

sụflẹ̀ (Orcet).

bårbó (Saint-Floret) ; *bårbårọ́tå* (Vodable).

ɛakó (Château-du-Cher).

rẹ̀ṅò (Chanat).

II. Insectes.

1. — La guêpe.

Le nom de la guêpe, en France, pose plusieurs problèmes intéressants, d'importance inégale, que nous allons passer successivement en revue : lutte des deus tipes *vespa-wespa* ; remplacement du mot originaire par un autre

nom d'insecte ; explication du limousin *bę̀ko*. Disons dès maintenant que le premier nous paraît susceptible, grâce à la géografie linguistique, d'une solution satisfaisante ; que le segond ne soulève pas de grosses difficultés ; que le troisième, au contraire, reste toujours en suspens : tout au plus espérons-nous avoir serré la question de plus près, en apportant de nouveaux matériaus.

1. — *Lutte des tipes* VESPA-WESPA.

Au latin classique *vespa* s'est opposé, sans doute dès l'époque mérovingienne, la variante *wespa*. La création de ce nouveau tipe paraît, *a priori*, devoir être demandée, comme pour divers mots similaires, à une influence germanique, en l'espèce à celle de l'ancien haut-allemand *wafsa* (même sens), qui nous permet de rétablir un gothique (ou francique) **wapsa*. La formule dubitative du *Dictionnaire général* peut sembler surprenante, étant donnée l'étroite parenté des deus mots : elle s'explique si l'on songe que l'allemand moderne *Wespe* ne s'explique lui-même que par une influence ancienne de *vespa*. Mais ceci n'exclut pas cela : le germanique peut fort bien avoir agi sur le latin vulgaire à l'époque franque, pour être à son tour contaminé, quelques siècles plus tard, par le voisin de l'ouest.

En tout cas, consultons la géografie linguistique. L'examen de la carte, facile à interpréter, suffit à lever tous les doutes et à confirmer que le changement de *vespa* en *wespa*, là où il s'est produit, est bien dû à une influence germanique.

L'aire à hachures verticales qui représente les parlers où le *v* de *vespa* s'est conservé [1], est dans un remarquable état

1. Peut-être pourrait-on faire une réserve pour la région de la Meuse et se demander si le *v* des formes *vos* (nous reviendrons sur l'*s*) ne représenterait pas un retour d'un ancien *w* à *v*. Ce serait à voir de

de délabrement. A l'exception d'une assez vaste zone homogène dans le sud-ouest, elle est morcelée en nombreus débris [1], qui autrefois formaient un territoire compact. Ce territoire a été disloqué à deus reprises, dans des conditions différentes, par le développement de *wespa* d'abord, puis beaucoup plus tard, par le rayonnement du *guêpe* parisien.

Le premier fénomène s'est manifesté par une poussée, ou plus exactement par un ensemble de poussées venues de l'est. Une simple inspection de la carte montre que les aires à hachures horizontales (représentant les patois où *w* est resté *w*) s'appuient toutes à la frontière germanique. La première poussée, la plus puissante, est arrivée par la vallée moyenne de la Meuse (direction Liège-Reims) ; elle a séparé les *vespa* de Lorraine de celles de Picardie ; elle s'est prolongée, dans la direction de Paris, jusque vers une limite que nous chercherons à préciser plus loin ; à l'ouest elle a séparé les plateaus cauchois de ceus du Vermandois et de l'Artois, qu'elle a contournés, pour remonter dans le Boulonnais [2] (où elle a rencontré une vague secondaire venue de Flandre). La segonde, qui était peut-être contiguë à la première en formant son aile gauche, s'est étalée, le long de la frontière linguistique, du pays Messin aux Vosges centrales. La troisième enfin, complètement indépendante, a déferlé de la Suisse allemande sur la Suisse romande et la Haute-

près sur les différents points de la zone. Mais il semble bien que le *v* de *vos* soit l'héritier direct du *v* de *vespa*, d'après la comparaison de *vor* (= *veir* < VIDERE), *travoɛ* = traverse, tandis que le *w* reste dans *wat* (regarde) etc. (Cf. le texte de Domrémy, *Bulletin des parlers de France*, nº 8-9, pp. 216-218).

1. Nous en avons relevé deus qui avaient passé entre les mailles du filet de l'*Atlas linguistique* : un au S.-E. du Puy-de-Dôme, puis l'îlot (voisin) de Léotoing (N.-O. de la Haute-Loire). Mistral signale aussi *vespro* dans le Velay, où M. Edmont ne l'a plus trouvé.

2. Il y a hésitation entre *v* et *w* au point 299 (Boulogne-sud).

Savoie : elle s'est brisée sur le Jura septentrional, mais, au sud, elle a débordé la Franche-Comté (comme le témoignent les points 20 et 33, jadis réunis à l'aire principale), et a pénétré jusque dans le Bugey et l'ouest de la Savoie, — peut-être même plus loin.

Si l'on doutait encore, après ce simple aperçu géografique, de l'origine germanique du changement *vespa* > *wespa*, nous pourrions en donner une autre preuve, indirecte. Car, sans parler du haut allemand *wafsa* dont le haut Valais se fait l'écho (*weifa* = **wefsa* > **wesfa* à 979, 988, 989), l'influence du gotique (ou francique) **wapsa*, ne s'est pas seulement manifestée sur l'initiale : elle a agi aussi — quoique dans une région plus restreinte — sur le cors du mot, en provoquant une métatèse *vespa* > **vepsa* (ou *wespa* > **wepsa*) que la fonétique romane est impuissante à expliquer.

Un premier exemple nous en est donné par les Gloses de Reichenau, rédigées, on le sait, dans le nord-est de la France : voici d'abord *scabrones* : *wapces* (287), puis la glose 1148, qu'il faut lire, selon nous, *wespes*, *scabrones* : *wapces* (et non, comme Fœrster et Koschwitz, *wespes* : *scabrones*, *wapces*). Il est clair que le mot *crabro* (altéré par les scribes en *sc*(*r*)*abro*) n'était plus compris dans la région [1], pas plus que *vespa* (altéré par la grafie en *wespa*), et que la forme usitée était *wapces* — autant dire un décalque complet du germanique.

Or une telle forme — avec des variantes — a vécu précisément dans les patois du nord-est. La wallon nous offre dans l'Atlas deus *weps*, précisément à l'extrême frontière de l'est, à Malmédy et à Bastogne (191, 184). Plus à

1. Le mot, qui a vécu en Italie et en Provence, ne s'est pas maintenu plus au nord que la Franche-Comté. (Cf. Meyer-Lübke, *Rom. étym. Wœrterbuch*, v° *crabro*, et *Atlas ling.*, *grevolõ* (36) cité plus loin.)

l'ouest, nous avons de nombreuses formes *wes*, qui touchent d'un côté à *weps*, de l'autre à *wesp*, et qui peuvent, suivant les localités — ce serait une question à élucider, patois par patois — remonter au premier ou au segond des deus tipes. L'influence vocalique du germanique s'observe également en plus d'un endroit : *wasp* (183, 186, 293), *was* (188), *waє* (185)[1].

En Lorraine, aucune hésitation n'est permise : les *vos* de la Meuse, du pays de Vassy et des Vosges occidentales remontent fonétiquement à **vepsa*, comme les *wes* des Vosges orientales (67 à 88, 87 excepté) à **wepsa* ; il y a même deus *waz* = *wapsa* (76 et 130)[2].

Quelle fut l'étendue originaire de l'aire *wespa* ? Il est bien difficile de le déterminer, même approximativement, si l'on songe surtout qu'elle a dû être en progression constante à plusieurs époques. Mais deus fénomènes importants sont à noter :

Le premier est d'ordre fonétique : c'est la scission qui s'opéra dans le sud-ouest de la zone *wespa*, où l'initiale subit le processus *w* > *gw* > *g*. On sait que le début de ce fénomène est très ancien, et que, pour certains linguistes, il remonterait même au moins au commencement de la période mérovingienne[3] : toujours est-il qu'au

1. Il faut joindre les formes recueillies par C. Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, p. 460. (Il y a, notamment, de nombreus *wap*.)

2. Signalons quelques cas de *wep* devenu *wet* (241, 271, 280, etc.), changement analogique de finale, de date récente.— Dans la *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, qui a paru après la composition de la présente étude, M. Gilliéron (pp. 135-141) suggère deus hipotèses, dont la première, que nous préférons, est celle qui est exposée ici : il nous semble que la géografie l'impose. Des influences du roman sur le germanique n'empêchent pas des influences en sens contraire ayant agi avant ou après. Avec M. Gilliéron nous admettons que *apis* a dû contribuer à la dislocation et aus altérations de *vespa*.

3. F. Brunot, *Histoire de la langue française*, I, 69.

x[e] siècle le groupe *gw*, du moins dans certaines contrées, était déjà réduit à *g*, comme en témoignent les grafies *garnid*, *garder*... de la *Passion*. Mais le sentiment de la correspondance des deux sons a dû se conserver longtens entre les contrées voisines : de sorte que la région parisienne, par exemple, a pu opérer le changement de l'initiale de *vesp-* pendant la période où elle prononçait *gw*. Je ne crois pas, toutefois, que l'influence du *w* picard de *wespe* ait pu se manifester, du jour où l'Ile-de-France eut réduit *gw* à *g* : l'existence du tipe *gwespe* dans la région parisienne serait donc antérieure au x[e] siècle.

Les textes ne nous apprennent rien de plus à ce sujet. Même sans les Gloses de Reichenau, nous nous douterions bien que la forme avec *w* était implantée dans le nord-est à la fin du VIII[e] siècle. Grégoire de Tours (cf. Du Cange, v° *vespa*) cite *vespa* comme un mot populaire (*saevarum muscarum quas vulgo vespas vocant*), ce qui vaut la peine d'être noté : la présence du *v* va de soi, s'il s'agit d'un terme de l'Auvergne ou du Lyonnais (où le *v* persista peut-être encore des siècles) ; à peine offrirait-elle de l'intérêt s'il s'agissait d'un mot de la région de Tours. Quant au *guespa* de Constantin l'Africain (XI[e] siècle, cité par Du Cange), il ne signifie rien ici, car ce texte n'a d'attache qu'avec l'Italie.

La limite entre *wespe* et *guespe* a dû rester sensiblement fixe pendant tout le moyen âge : limite fonétique qui, comme nous le montrent les avancées actuelles subsistantes (246, 235, 128, 130, 33, 20), devait laisser au *w*, *grosso modo*, le territoire (au nord et à l'est) à partir des départements actuels, de l'Oise, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura [1].

1. Dans le *Supplément* de Godefroy, nous trouvons avec *w* : *wespe* (Marie, *Fabl.*), *vuepe* (= *wèpe*, Gautier de Coincy [Soissons]), *wuspes* et

La limite médiévale entre *guespe* et *vespe* est plus difficile à délimiter. Le Midi — on pourrait multiplier les exemples de Raynouard — paraît bien n'avoir connu que *vespa* [1]. Dans le Nord, au contraire, les formes avec *v* sont assez rares et devaient être déjà localisées dans le Nord-Ouest, en Lorraine occidentale et en Artois : Godefroy n'en cite que deus [2]. J'ajoute que les exemples des écrivains, surtout en aussi petit nombre, et spécialement quand il s'agit d'écrivains qui ont voyagé, ne sont pas probants pour un mot de ce genre : le *wespe* de Marie de France, qui vécut à la cour de Henri II Plantagenêt et chez qui on attendrait *guespe* (forme francienne) ou *vespe* (forme normande), n'est pas moins surprenant que le *vespre* de Christine de Pisan qui demeura à la cour de Charles V (dans ce dernier cas, il peut s'agir d'une influence méridionale familiale). Plus intéressant est le nom de lieu du Calvados, La Vespière (de 1370) relevé par Godefroy : il confirme — ce que l'examen de la carte eût suffi à prouver — que les « *vespa* » du Cotentin et du pays de Caux formaient naguère une aire homogène qui recouvrait au moins toute la Normandie.

Les formes avec *g* citées par Godefroy ne nous apprennent pas grand'chose : les *gueppe* de Robert Estienne, *guespes* d'Amyot, comme le surnom de *guespins* donné dès le XVIe siècle aux Orléanais, nous attestent qu'à cette

wespes (J. d'Outremer), *wesples* (Fossetier, ms. de Bruxelles). Le premier est curieus, car Marie de France a généralement le *g* (*golpil*, etc.).

1. On a relevé seulement un exemple unique d'un dérivé (?) *guespillar* dans Marcabru ; M. Emil Levi met en doute le sens « piquer, taquiner » de Raynouard. Ne serait-ce pas une variante de *gaspillar* ?

2. *vespes* (*Prat. de B. de Gord.*), *vespres* (Christine de Pisan) ; ajoutons le dérivé *vespare*, guêpier (*Jardin de santé*). Encore le premier et le troisième exemple n'ont-ils guère de valeur, chez des écrivains qui ont traduit mécaniquement le latin.

époque l'aire du *g* comprenait Paris, Orléans et Auxerre : mais, on l'a vu, elle occupait ces régions depuis quelques siècles.

Nous ne savons donc pas, d'après les documents que nous avons en ce moment, jusqu'où s'étendait *guêpe* dans le cours ou à la fin du moyen âge. La forme doit être relativement ancienne dans le Morvan, puisqu'elle a abouti aujourd'hui à *ŋyèp* (106), qui suppose une palatalisation *g* > *y*, suivie d'une agglutination analogique [1]. Même remarque *a fortiori* pour l'Indre et l'Indre-et-Loire, où la palatalisation est allée jusqu'à l'étape *jèp* (points 401 et 404 de l'*Atlas* ; même forme chez Jaubert, à Loches d'après J. Rougé, *Le parler tourangeau*, et dans la Vienne) [2]. Mais je ne vois aucun point de repère, pour l'instant, permettant de fixer une date, même approximative. L'incertitude est encore plus grande en ce qui concerne l'extrême ouest, de la Bretagne à la Saintonge (celle-ci connaît *yèp*, Rolland, *loc. cit.*, et *Atlas*, passim).

Il est toutefois certain qu'à l'époque moderne, *guêpe*, propagé par la langue de Paris, a exercé un rayonnement considérable dans tous les sens. C'est pendant la dernière période (sans qu'on puisse encore apporter des précisions), que *guêpe* a coupé l'aire de *vêpe* en Normandie, qu'elle a refoulé et disloqué dans le Nord et l'Est *wep* et *vep*, et enfin qu'elle a gagné le Midi par trois courants principaus. Le premier, comme toujours, a descendu la vallée du Rhône, jusqu'à la mer, coupant l'aire « taon » sur laquelle nous reviendrons, et débordant longuement des deus côtés. Le segond, par la vallée de la Sioule, a attaqué le Puy-de-

1. Pour les formes *nep* (282) et *merp* (295), je suis convaincu, comme M. Gilliéron, qu'au cours de ses altérations, « guêpe » est tombée ici dans l'attraction homonimique de « nèfle » (*La généalogie...*, pp. 207-209).

2. Lalanne, cité par Rolland, *Faune populaire*, III, 270.

Dôme, où il s'est heurté à des formations segondaires qui l'ont dédoublé : la branche principale s'est infléchie au sud-ouest, en séparant *vespa* de l'énigmatique *besca* que nous retrouverons plus loin. Enfin une autre forte vague, après avoir entamé au nord le plateau limousin, l'a contourné à l'ouest — fait désormais classique — pour déferler sur le Bordelais et rejoindre le précédent. Des avant-gardes sont déjà lancées dans le sud-ouest, jusque dans la région pyrénéenne.

En ce qui concerne le Puy-de-Dôme, les formes du tipe importé méritent quelques explications. Il saute aus yeus que le mot n'est pas fonétique dans toute la région des Monts-Dore : la finale est généralement un *ė* (au lieu de *å* ou *o*), qui trahit l'origine française ; l'*s* manque dans divers patois qui conservent *s* devant *k*, *t*, *p* (ainsi *d̦yẹpå* dans la région de Besse, *gẹpė* au Vernet-Sainte-Marguerite) ; là même où l'*s* a été rétabli par un sentiment d'une loi de concordance qui n'est pas toujours exacte (certains patois forgeant *marmisto*, p. ex. Bagnols), le mot se présente généralement sous l'aspect bizarre de *gịspe*, alors que la fonétique exigerait *gẹspå*. Toutefois cet emprunt n'est pas tout récent, car des réactions aussi vigoureuses seraient impossibles à l'heure actuelle ; il est également antérieur à la palatalisation de *g* devant *ĕ* (fénomène sporadique mais non contemporain), puisqu'on relève *d̦yẹpė* à Orcet, Corent[1], *d̦yịpė* à Avèze, *d̦yẹpå* à Besse.

Voici la liste des formes du tipe *g* que j'ai relevées : 1° Nord-Est : *gĕ̦po* (Saint-Remy-sur-Durolle, Bulhon, Beauregard-l'Évêque) ; 2° Est : *gẹ́på* (Saint-Anthème, Grandrif), *gịpå* (Saillant) ; 3° Ouest : *d̦yẹpė* (Orcet, Corent), *d̦yẹpå* (Besse-campagne), *d̦yịpė* (Avèze), *gẹ́på* (Roche-

1. Cf. A. Dauzat, *Morphologie du patois de Vinzelles*, p. 29.

fort, Merlines), *gẹ́pò* (Château du Cher, Saint-Sauves, Monton), *gẹ̀pè* (Saulzet, Le Vernet-Sainte-Marguerite), *gịspè* (Murat-le-Quaire, La Bourboule, Singles, Tauves), *gịspò* (Bagnols) ; 4° Sud : *gẹ́spå* (Arvant, formant îlot).

Au sud-est, le tipe primitif *v* constitue une aire homogène qui occupe tout un massif montagneus, à peine débordé à l'ouest : Doranges, Saint-Germain-L'Herm, Le Vernet-la-Varenne, Saint-Genès-la-Tourette, Sugères, Sauxillanges, Usson, Saint-Étienne, Saint-Jean, Chargnat, Saint-Martin, Vinzelles, Lamontgie, Champagnat et environs, Saint-Jean-Saint-Gervais. Il s'étent sûrement plus au sud. Les formes (*vẹ́ipå, vịpå..*) se présentent en général comme des singuliers refaits sur le pluriel [1].

En résumé, depuis l'époque gallo-romaine, *vespa* a sans cesse reculé, battu en brèche par *wespa* d'abord, puis par l'héritier de celui-ci, *guêpe*, sans compter qu'il a dû souvent céder la place à des succédanés locaus qui pourtant, nous le verrons bientôt, lui étaient sémantiquement inférieurs. Le tipe originaire s'est révélé constamment impuissant à résister aux attaques.

Quelle est donc la cause de cette infériorité ? Il faut la demander, une fois de plus, à la proximité homonimique, ou, si l'on préfère, à l'étimologie populaire. Du jour où VESPERA fut contracté en *vespra*, l'attraction s'imposait : VESPA devait tendre à devir *vespra* [1]. Partout où la confusion s'est produite, le mot était voué à la déchéance et à la mort : il était à la merci du premier concurrent, apparenté ou non, qu'il vînt de Germanie, de Paris, ou qu'il surgît du vocabulaire local.

Les formes anciennes avec *r* se trouvent précisément là

1. Une autre création analogique, *wesple* (ci-dessus dans les ex. de Godefroy), n'a pas vécu.

où le mot a disparu par la suite. Nous avons déjà vu un *vespre*, au XIVe siècle (Christine de Pisan), en une région où le *v* ne devait plus subsister alors que dans quelques îlots. Rolland (*loc. cit.*) cite *vêpre* en Champagne, d'après Grosley : c'est un résidu isolé qui a échappé à l'*Atlas*, ou un exemple emprunté au sud de la Haute-Marne. Pour le Midi, Mistral nous donne *vespro* dans le Velay, où M. Edmont ne le retrouve plus : donc, derechef, forme en voie de disparition. Dans le voisinage, j'en relève un exemple à Léotoing (près Lempdes), et c'est précisément un débris isolé. Les formes actuelles avec *r* relevées par l'*Atlas* sont en bordure de l'aire *vespa*, comme *vepr* à 258, *behpro* à 719, dans des points menacés, comme 766 et les quatre points du Cotentin et des îles anglo-normandes (386, 395, 397, 398), ou dans des aires en pleine décomposition comme dans le nord de la Franche-Comté. (A 27, le mot s'est protégé par la formation d'un dérivé, *veprer*.)

Ce dernier exemple est d'autant plus concluant que cette aire franc-comtoise où *vep* > *vepr* est en pleine décomposition, est bordée à l'est et à l'ouest, là par des *wepr*, ici par des *gépr* nombreus, qui doivent sans contredit leur *r* à un *vepr* préexistant qui le leur a légué. Car ces deus formes n'auraient eu, sans cela, aucune raison inpérieuse d'ajouter un *r* à leur radical. L'*Atlas* donne *wèpr* à 33 (isolé au sud-ouest près de *vepr*, 43, 32), 51, 53, 63, 71, 72, 73, 74 (et *vepr* à 54, 75, 65...), Rolland (*loc. cit.*) *vouèpre* à Montbéliard ; l'Atlas a *gepr* (ou *dyepr*) à 23, 35, 36, 45, 56, 104, 110, 903, 316, 356 [1], 458, et Rolland relève la forme dans la Côte-d'Or (ici l'influence de la langue de Paris et de l'école l'ont fait en partie disparaître). Citons enfin le bordelais *grespo* d'après Mistral, et rappelons l'altération *merp* du Nord (295).

1. Celui-ci en Normandie entre les *vepr* du Cotentin et les *vrep* du pays de Caux.

Voici maintenant la preuve contraire [1]. Là où s'est produite la métatèse, dans le domaine *v* (et *v* > *b*), le tipe avec *v* (ou *b*) s'est conservé dans des aires homogènes et résistantes : *en faisant disparaître l'homonimie, la métatèse a sauvé le mot.* Ceci, du moins, pour un tens, car il est évident que, en Normandie par exemple, la langue de Paris finira, pour ce mot comme pour les autres, par imposer sa forme. Toute la Seine-Inférieure et le nord de l'Eure (sauf le point 258 précité et déjà menacé) disent *vrèp*. Fait plus significatif encore dans le Midi, à deus *bespro* (755, 766) s'opposent vint-trois *brespo* qui occupent tout le sud-ouest.

La démonstration nous semble faite.

2. — *Substituts lexicologiques de* VESPA

Avant de faire appel à la forme de Paris — spécialement dans la moitié méridionale de la France — on a remédié à l'infériorité de *vespa* > *vespra* en créant des substituts régionaus.

Le procédé le plus simple a consisté à donner à la guêpe le nom d'un insecte voisin. Rien de surprenant, si l'on songe que le paysan n'observe guère la structure des insectes et confond volontiers des tipes fort différents. Dans des substitutions de ce genre, — nous en verrons d'autres exemples — le patois a toujours recours à un nom au moins aussi général, ou représentant une espèce au moins aussi commune. Ainsi le frelon (espèce du genre guêpe) sera souvent appelé guêpe, mais la guêpe ne sera jamais appelée frelon [2] ; l'abeille ou la guêpe, tout comme le taon, pourra

1. *Sublata causa, tollitur effectus*, disaient les anciens logiciens.

2. Ceci n'est pas contredit par le fait que nous lisons au point 36 : *grévolõ, gèpr*. Le sujet a simplement donné à M. Edmont le nom des deus espèces de guêpes distinguées par le patoisant : la guêpe-frelon et la guêpe ordinaire.

prendre le nom de mouche, mais l'inverse n'a pas lieu, parce que la mouche est, de beaucoup, plus abondante que les autres insectes. Les noms spéciaux tendent à être éliminés pour des animaus de ce genre, qui intéressent médiocrement le patoisant.

Le bourdon a passé son nom à la guêpe au point 396 (*burdõ*). Même fénomène à 702, avec un autre vocable : *burgọdo*. La *burgauda* (ou *burgau*) désigne en effet le bourdon dans une région qui va des environs de Blaye à ceus de Lapalisse (voir l'*Atlas*, carte « bourdon »). Dans une partie de la Creuse, le mot a passé au sens « frelon » (d'après M. A. Thomas).

Mais c'est surtout l'abeille — himénoptère à aiguillon, de taille voisine — qui devait spécialement servir de succédané. Nous avons tracé l'aire d'abeille = guêpe, dans la basse Auvergne : elle forme un croissant anguleux, qui tient du compas, et qui serre l'aire *vespa* entre ses branches : la tête est située dans la région de Clermont ; la branche orientale passe par Billom, Cunlhat, Ambert pour s'arrêter au sud-est de cette localité ; la branche occidentale remonte la vallée de l'Allier, entre « guêpe » (ouest) et *vespa* (est) pour aller au moins jusqu'à Brioude. Je suppose qu'elle rejoignait naguère le point 813 : peut-être même le rejoint-elle encore si, ce que je n'ai pas vérifié, le *gespå* de 812 est un îlot comme celui d'Arvant, ou un néologisme comme celui du point 807.

Comment expliquer la bizarre configuration de cette zone ? Je m'étais d'abord demandé si la confusion guêpe-abeille s'était produite là, et là seulement, où on ne faisait pas d'apiculture. Mais un examen attentif (confirmé par les observations de feu Michalias) m'a prouvé que *vespa* était conservé dans des localités où on n'élevait pas d'abeilles, et que « abeille », en revanche, désignait les deus insectes

dans des communes où il y a des ruches. L'examen de la carte, joint aus considérations développées plus haut, suggèrent une explication plus probable : l'aire « abeille », qui représente un premier morcellement de l'aire *vespa*, s'est développée sur un pourtour qui avait dû être affecté par l'accident *vespa* > *vespra*. Il en reste une preuve, c'est le résidu *vęspro*, qu'on trouve sur la périférie, dans le patois arcaïque de Léotoing.

Il est intéressant de remarquer que, dans cette zone, « abeille » elle-même a éprouvé des substitutions lexicologiques : « guêpe » devenu « abeille » les a subies également, ce qui tent à faire supposer que la confusion est antérieure à ces changements, donc assez ancienne. Ainsi à Issoire et aus environs (Le Broc, Vodable...), le nom de l'abeille a été refait d'après le nom de l'essaim : *burṇyu* a créé *bụrṇyå* qui s'applique aussi à la guêpe. Même remarque pour l'est de Clermont (Malintrat, Gerzat), où abeille et guêpe se disent *bẹ̀ṇyė*, formation analogue d'après le tipe *BENNIA ou *BENNIOLA = corbeille > ruche (cf. Meyer-Lübke, *op. cit.*, 1036).

Il arrive que le paysan ajoute quelque précision, surtout si on lui fait remarquer que la guêpe n'est pas l'abeille. Ainsi, pour « guêpe », on m'a dit à Cunlhat « *bẹḻyå dė tẹã* (abeille de champs), à Vodable *bụrṇyå dẓọ̀nå* (abeille jaune) ; à Madriat, veut-on spécifier, on dit : ce sont les « mauvaises », celles qui ne font pas le miel ; ailleurs les sauvages » (cf. *bone wespe* dans Marie de France).

En ce qui concerne spécialement le tipe *abelha* = guêpe, voici les patois où je l'ai recueilli : *bẹ̆yò* (La Roche-Blanche, Mezel, Orcet [concurremment avec *dyẹ̀pė*]), *bẹyò* (Cournon, Billom, Vic-le-Comte), *bẹḻyò* (Les Martres-de-Veyre, Saint-Georges, Sallèdes, Ambert, Beurrières, Tomvic), *bẹḻyå* (Cunlhat, Chalus, Moriat), *bœ̣ḻyå* (La Sau-

vetat, Flat, Parentignat, Saint-Floret, Nonette, Madriat), *bẹ̄lyå* (Brioude), *bụlyå* (Ludesse, Auzat).

Abeille = guêpe se retrouve également en deus points du sud-est (861 et 882), qui devaient se rejoindre par le nord, car il est probable que la petite zone *vẹspyo*, représentée sur l'*Atlas* par les Saintes-Maries de Camargue (871), est isolée depuis assez longtemps des *vẹspo* de l'est et de l'ouest, comme l'atteste l'altération de sa finale [1]. Les aires « abeille » de Provence et d'Auvergne n'en formaient-elles qu'une autrefois ? C'est beaucoup plus douteus : le fénomène a pu se produire indépendamment dans deus contrées différentes. Il est certain toutefois que « guêpe » a rogné non seulement *vespa*, mais aussi plus d'une des aires secondaires formées sur ses flancs.

Ainsi l'aire taon = guêpe a été coupée dans la vallée du Rhône par l'invasion de *guêpe* : car c'est non seulement le même mot, mais la même forme *tȭn*(*a*) (fém. de taon) qu'on retrouve d'une part au nord du Forez (819, 905, 803), de l'autre dans l'Isère (829). Cette zone devait être beaucoup plus vaste et devait être contiguë aus *bẹ̄lya* du Puy-de-Dôme, voire aus anciens *vespa* du Velay [2]. De même la variante adjacente *ṣavã* (altération de TABANU au lieu de *TABONE), qui n'existe plus qu'au point 921, devait avoir un domaine bien plus étendu, et rejoindre les *vespa*, aujourd'hui disloquées, de la Savoie et de la Provence orientale.

La mouche a remplacé la guêpe, sporadiquement, sur quelques points. C'est le grand passe-partout auquel on a recours, faute de mieus, pour suppléer aus noms défail-

1. Cette altération, due au dérivé *vespyé* (guêpier), se retrouve plus au nord (*çepya*, *-ye* à 920, 931, 942...).

2. Le mot « guêpe » manque malheureusement chez M. E. Veÿ (*Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle*), comme dans les anciens textes de la Basse-Auvergne.

lants de tous les diptères ou himénoptères ailés. Aussi ne doit-on pas s'étonner si on le trouve çà et là dans toutes les régions, parfois avec des précisons : « mouche-guêpe » ou « mouche à guêpe » (232, 209, 307), *muɛ a l awiyõ* et *muɛ agiyõ* (mouche à l'aiguillon, mouche-aiguillon, 165, et au N. et au S. de 188, dans Bruneau, *op. cit.*, p. 460), *muskė k agịlyė* (682 : mouche qui pique) ; tantôt seul (376). Il y a, on le voit, quelque flottement : on n'a pas trouvé l'épitète qui s'impose, comme celle qui a fait le succès de « mouche à miel ».

Signalons enfin quelques formations locales et métaforiques : d'après l'aiguillon, *fisĕlu* (741, de *fissar* = piquer), ou d'après la couleur, *ôbrot* (89 : = *ambrotte*, dérivé de « ambre » ; cf. *ambrette*, centaurée jaune, dans le *Dictionnaire général*).

3. — « *bẹ̀ko* » *limousin.*

Reste l'énigmatique *bèko* du Limousin. Nous avons agrandi l'aire de l'*Atlas* : 1° d'après M. A. Thomas [1], qui a rétabli *bẹ̀ko* = guêpe (et non abeille) au point 603, et qui l'a relevé dans diverses localités de la Creuse orientale ; 2° d'après nos recherches personnelles qui nous ont permis de retrouver le mot au nord-ouest de Clermont et de Riom (*bĭ̦kė* à Chanat, *bẹ̆kò* à Enval, *bègò* à Combronde).

Quelle est la forme originaire du mot ? Les exemples de la Creuse, comme l'a montré M. Thomas (*bĭẹ̀kò* parallèle à *tĭẹ̀tò* = *testa*) postulent un tipe roman *bèsça*. Ceus du Puy-de-Dôme ne sont pas tous probants : *bĭ̦kė* de Chanat postule bien *ès* + consonne, mais *bẹ̀ go* semble altéré, et *bẹ̆kò*, à Enval, assonne avec *pẹ̆rò* = poire.

Il est certain que *bèko* a perdu du terrain, tout au

1. *Romania*, XXXV, 139.

moins au nord, car les formes limousines et auvergnates de *bèko* ont été séparées, à la suite de la poussée de « guêpe ». Mais reste le catalan *bagot* = abeille [1], qu'il semble bien difficile de séparer de cette racine, d'autant plus qu'il concorde, d'une façon troublante, avec le *g* de Combronde (*bẹgo*) et de Chénerailles (*bĭẹgo*) [2].

Faudrait-il donc revenir, en la corrigeant, à l'hipotèse, émise par M. Meyer-Lübke [3], d'un *becos* gaulois, donc préexistant à *vespa* qui ne l'aurait pas complètement éliminé ? Les formes catalanes, d'une part, auvergnate et limousine de l'autre, en seraient les résidus ; les tipes avec *g* représenteraient la tradition fonétique. Mais alors comment expliquer *beko* ? par l'influence de *bec* ? Et *besca* ? par un croisement avec *vespa* ? Ce serait bien invraisemblable. L'hipotèse de Chabaneau, supposant une métatèse des éléments labio-palataus, *gespa* > *beska* (ou *gwespa* > *beskwa*) est plus plausible, bien qu'elle soulève quelque objection [4], spécialement, p. ex., l'ancienneté, assez surprenante, en Limousin, d'un tipe *wespa* dû à l'influence germanique.

M. A. Thomas a postulé naguère un tipe *BESQUA, avec

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIX, 402.

2. Cette forme explique l'*abịgè* = abeille, que M. Gilliéron a relevée au point 804, et qu'il déclare inexplicable (*op. cit.*, p. 88, n. 3) : *abịgè* est un croisement entre *abelha*, et *bega* qu'on trouve à l'ouest de 804 au sens de « guêpe ».

3. *Rom. etym. Wœrterbuch*, 1014.

4. Fonétiquement la métatèse supposée par Chabaneau est assez difficile à admettre, car je ne vois guère d'exemple d'une permutation dans laquelle les consonnes n'échangent qu'un élément (ici labial et palatal) en gardant l'autre (sourde-sonore). On pourrait supposer la métathèse normale et complète *guespa* > **pesgua*, puis le changement de *p* en *b* sous l'influence d'(*a*)*belha*. L's sourd pourrait expliquer le passage postérieur de *g* à *k*, comme dans BUXIDA *boiste*, MUCĬDU *moiste*, PROMUSCĬDA *promoiste*. Les formes avec *g* (*bègo*, *biègo*) seraient alors les témoins de l'étape arcaïque. (Communication de M. A. Thomas.)

lequel *bę́go* et *bięgo* s'expliqueraient comme des déformations récentes (et *bęko* de 624 par une influence du nord). Resterait à prouver l'indépendance du catalan *bagot*, qui pourrait, somme toute, avoir à faire ailleurs (peut-être tout simplement à APICULA ?). Mais alors que serait ce *BESQUA énigmatique ? Aurait-on le droit de songer à une « *Umgekehrte Sprechweise* » qui, dans une certaine région de la Gaule, aurait induit les indigènes à prononcer *VESQUA au lieu de VESPA, parce que le QU latin, dans les mots à racine commune, s'opposait au P gaulois [1] ? Nous avons un flottement analogue pour le nom du pinson (supposant *PINCIONE d'une part, *QUINCIONE de l'autre). Mais le *b* ? On pourrait penser à l'influence d'*(a)belha*.

On le voit, nous avons beau tourner le problème sur toutes ses faces, il est difficile d'arriver, à l'heure actuelle, à une solution satisfaisante. Attendons, en espérant que de nouveaux documents nous l'apporteront un jour.

2. — La fourmi dans le centre de la France.

Tipes *beleta*, *borrola*, *amaza*.

J'ai eu l'occasion de consacrer dans la *Romania* [2] deus petites études aus représentants du gotique *AMAITO dans la France centrale. La publication de l'*Atlas linguistique*, depuis la première, puis mes recherches personnelles m'ont apporté de nouveaux documents, si bien que la question demande à être entièrement reprise. Elle est d'ailleurs en

1. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, II, 371 et n. 7 (PETOR ou PETRU = QUATTUOR ; PEMPE = QUINQUE).
2. XXX, 115 à 118, et XLIV, 253-254.

connexion avec la répartition d'un autre tipe, *beleta* = fourmi, que nous allons d'abord liquider.

beleta = fourmi occupe une petite région homogène de patois arcaïsants, sur les confins du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et de la Loire. L'*Atlas* a relevé le mot aus points 816 (Loire) et 817[1] (Haute-Loire). Je l'ai trouvé, pour ma part, à la Chaise-Dieu, et dans la pointe sud-est du Puy-de-Dôme, sous la forme *bèlẹtå, bẹlẹ̀tò* (Le Fayet-Ronnayes, Doranges, Arlanc, Beurrières, Tomvic, Saillant, Saint-Romain). Mais je l'ai découvert — fait beaucoup plus intéressant — dans deus îlots assez éloignés, l'un à Moissat, l'autre à Mirefleurs, en pleine aire *mwįdè* (une des dérivations, que nous allons voir, de *AMAITO).

Le changement de sens, qui a fait appeler « belette » la fourmi, a-t-il pu se produire spontanément et indépendamment ici et là ? Nous ne le croyons point, car s'il est une métafore qui ne s'imposait pas, c'est assurément celle-là : tandis que l'animal que nous appelons en français *belette* est réellement un animal gracieus et a été dénommé « la jolie » dans diverses langues ou patois[2], nous ne trouvons rien de tel pour la fourmi, qui est au contraire regardée par le paysan comme une « sale bête ». Le fait a pu se produire sur un point pour des raisons particulières, mais il ne peut être qu'exceptionnel. Ces motifs d'ordre psicologiques, joints à l'examen de la carte, nous permettent d'assurer l'existence d'une aire ancienne beaucoup plus vaste, qui joignait Moissat et Mirefleurs à la zone de la Chaise-Dieu et d'Arlanc ; *beleta* devait recouvrir toute l'aire *mwįdè* au sud

1. Comme « guêpe », « fourmi » manque malheureusement dans les anciens textes foréziens analisés par M. Veÿ, et dans ceus de la Basse-Auvergne.

2. Notamment en ancien anglais, en danois, en bavarois et en rouergat, d'après le *Dictionnaire général*.

de Moissat : nous en aurons la confirmation en étudiant le tipe suivant.

Il est possible que *beleta* s'étendît aussi plus loin du côté du Forez : mais nous manquons de documents. Au sud, le tipe *borrola* (*burǫla* 825, *burụlo* 826) doit être une formation récente qui s'est superposée, soit à *beleta*, soit à *formic*. Le sens est clair : c'est, avec un autre suffixe, la même racine que *bourret* (voir notre étude antérieure sur « taureau ») : la fourmi a été surnommée la « brune », ce qui s'explique fort bien.

Comment s'est créée l'aire *beleta* ? Elle doit être ancienne, si l'on songe qu'elle est antérieure à la pénétration de *mwịdė* dans la région entre Allier et Dore. Pour quelle cause ce mot assez médiocre a-t-il pu supplanter FORMICA, qui semble bien constitué pour la résistance ? Il fallait que ce mot eût subi un accident local. Faut-il admettre que, dans cette contrée, FORMICA ait subi la contamination de FORMOSA, ce qui expliquerait le remplacement par un dérivé de BELLUS à l'époque où, dans la langue, BELLUS se substitua à FORMOSUS ? On pourrait voir un résidu de ce FORMOSA > *FORMISA dans le nom de la fourmilière, précisément sur les limites de l'aire *beleta*[1] : *frumiẓẹyra* au point 814, *furmisẹri* au point 808. Aucune de ces formes ne peut s'expliquer ni traditionnellement par FORMICARIA, ni par l'influence du français *fourmilière*.

Il est à remarquer que la décomposition de la partie occidentale de l'aire *beleta* = « fourmi » a laissé des résidus en dehors des deus îlots de Mirefleurs et de Moissat. Le mot, se trouvant disponible par la substitution de *mąẓ(e)de* > *mwịdė*, a pu prendre d'autres significations, — ce qui prouve qu'il conservait encore le souvenir de son

1. Dans l'aire *beleta*, la fourmilière est toujours désignée par *beleteira*.

origine sémantique. Si l'on se reporte à la carte « lézard gris » que nous avons donnée, on verra que *beleta* = lézard gris occupe précisément les environs de Mirefleurs. Au sud-est, à Saint-Jean-en-Val, *bèlẹta* désigne la belette blanche, par opposition à *mũ̈tyạlå*, belette brune ; mais ici l'influence du français est possible, voire probable. Il faut mettre à part le *bẹlé*, *bèlẹtå* = aïeul, aïeule, de Vinzelles et environs : car il s'agit ici d'une création directe et indépendante, d'après *bel*.

Le tipe germanique nous retiendra plus longtens. Notons d'abord qu'il règne sur un territoire beaucoup plus vaste que nous ne le croyions en 1901, puisqu'il englobe, outre les régions que nous avions citées alors, tout l'Allier, la majeure partie de la Loire, le Rhône entier et le sud-ouest de Saône-et-Loire.

Dans une note ajoutée à mon article, Gaston Paris avait émis quelques doutes sur la possibilité d'une racine germanique. J'avais postulé, en effet, un tipe *AMAIZ-, et mon regretté maître objectait, non sans raison, qu'on ne voyait pas comment une forme de l'ancien haut-allemand, après avoir subi la *Lautverschiebung* (*t* > *ʒ*), se serait introduite à cette époque tardive dans le centre de la France et pas ailleurs. Je crois que M. Meyer-Lübke a mis tout le monde d'accord en proposant[1] un prototipe AMAITJA, qui convient à merveille pour rendre raison de nos formes romanes. Je suppose, jusqu'à preuve contraire, que la linguistique germanique l'autorise ; pour nous, nous n'avons plus rien à objecter.

Tous les exemples que nous possédons de la Creuse, du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme (à l'exception

1. *Op. cit.*, 394.

pour ce dernier de Saint-Anthème à l'extrême est, du point 801 et de Buxières-sous-Montaigut au nord-ouest), reposent sur une forme primitive romane *mạzede*. Au contraire, au nord et à l'est — Berry, Bourbonnais, Charolais, Lyonnais, Forez et confins du Puy-de-Dôme —, nous avons la forme *maz*, qui, à l'est, au sud et à l'ouest de son domaine, s'adjoint des suffixes : suffixe -ELLU et -ĬTTU à l'ouest (*maseaux*, pl., dans Bounin; *masés*, pl., dans George Sand; formes berrichonnes actuelles *mazé*, *mazeau*, *maziau*, — le tout cité par Godefroy, v° *masel* 2; — *maset*, m., *masette*, f. [et dérivé *masetière*], dans Jaubert; — *mazé* 503 (et près de 600, à Châteaumeillant, où le mot est féminin d'après l'ancien *a* initial, communication de M. A. Meillet), *mazyé* 800, *mãzèl* 803, dans l'*Atlas* : il a dû se produire des confusions entre *-el* et *et* après la chute de la consonne finale; il se peut même que -ELLU existât seul autrefois); suffixe -OTTU, -OTTA dans le Forez et le haut Beaujolais (*mâzọ̀tò*, Saint-Anthème [P.-de-D.] et 808; *mazǫ̀tœ*, Leigneux [O. de la Loire]; *mazïwœ̀*, 818; *mwazot* 819; *mazœt* 908); *-aille*, *-ouille* dans le bas Lyonnais (*mwozoyi* 911, *mwozul̦* 914); *-wèr* (*-oire* ? [1]) dans le Charolais (*mazwèr* 909, *mãzwèr* 907). L'histoire de ces dérivés demanderait à être précisée dans chaque région [2] : mais il est hors de doute qu'il s'agit de suffixes ajoutés au mot primitif *maz*, conservé dans la majeure partie du Bourbonnais, le nord-ouest du Puy-de-Dôme et de la Loire.

Donc *maz* d'une part (ancien *maze*), *mạzede* de l'autre. Comme je l'ai dit dans l'article précité de la *Romania*, aucun suffixe, ni latin vulgaire, ni roman, ne peut rendre

1. Il se peut que *mazwèr* soit une métatèse de *mwazèr* (cf. les formes lyonnaises et foréziennes où l'*m* a visiblement labialisé l'*a*).

2. Il se peut que dans certains cas *maz* soit une formation en retour d'après *mazet*, par dédiminutivisation.

raison de cette dernière forme : on ne peut l'expliquer que par l'entrée du mot, tout armé d'un suffixe germanique, dans les parlers romans. Il s'agit, je le rappèle, du suffixe neutre atone *-ĭdĭ, -ĭtĭ*, qui sert à former des collectifs en ancien haut-allemand[1].

Par contre, je ne crois plus à l'introduction, en gallo-latin, d'un *t* antérieurement à la sonorisation du *t* intervocalique. La forme *mwịtå* de Grandrif, que j'avais considérée comme une contraction très ancienne **amạzĭtĭ* > **mạzte*, me paraît devoir être expliquée tout autrement : si on remarque qu'elle est isolée et qu'elle se trouve précisément sur la limite de l'aire *beleta* et de la sous-aire *mazota*, on admettra plutôt qu'il s'agit d'une altération récente de *mwịdå* (tipe des patois contigus à l'ouest) en *mwịtå*, sous l'influence des formes avec *t* du sud-est et du nord. Mon hipotèse primitive supposait que le mot aurait atteint les montagnes de Grandrif (S.-E. d'Ambert) dès le ve siècle, ce qui me semble aujourd'hui invraisemblable : à cette époque les colonies wisigotiques commençaient à peine à s'installer dans la basse-Limagne.

Il faut donc concevoir que le mot a pénétré dans le gallo-roman à partir des vi^e-viie siècles environ, sous la forme *AMẠITJĬDĬ, avec un *d* analogue à tous les *d* indigènes provenant du *t* intervocalique latin. D'où *amạzede*, qui dut être primitivement masculin, mais qui ne tarda pas à devenir féminin. Il ne me semble plus que la cause première de ce changement doive être demandée uniquement à l'*a* initial (*l'amazede* > *la mazede*), car cet *a* est conservé au point 708, auquel il faut joindre l'*amazeda* de Deribier de Cheissac, l'un et l'autre tout à l'extrémité de notre aire : donc à l'époque assez tardive où le mot gagna la région de Bort et

1. *Romania, loc. cit.*, pp. 117-118.

le Velay, il avait encore son *a* initial [1], et la conservation de cet *a* n'a pas préservé le genre primitif. Le suffixe, isolé en roman, a dû, dès le début, être senti comme féminin (la finale *e* a été souvent, pour cette raison, changée en *a*). Les deus influences se sont d'ailleurs combinées.

Devons-nous maintenant admettre, en regard de l'*amạzede* du sud, que le *maz(e)* du nord et de l'est représente AMAITJA sans suffixe, ou remonte, lui aussi, à *AMẠITJĬDĬ, par chute du *t* intervocalique (comme LAMPA(D)A > *lampe*) ? Bien que la fonétique nous laisse le chois, je préfère la segonde hipotèse, pour plusieurs raisons : 1° Si l'on acceptait la première, il faudrait supposer qu'il a existé deus foyers de rayonnement du mot, sous deus formes différentes : il est bien plus vraisemblable qu'il n'y en a eu qu'un seul, situé sur les confins de la basse Limagne et du Bourbonnais, où les colonies germaniques devaient occuper un territoire assez vaste [2]. — 2° La limite entre les tipes *maz(e)* et *mạzede* est à peu près exactement celle qui sépare les formes avec *d* et sans *d* dans les mots possédant à l'origine un *t* intervocalique latin [3] : une telle coïncidence sur une pareille longueur ne peut être due au hasard ; il s'agit donc d'un fénomène fonétique et non d'une répartition lexicologique. — 3° Enfin le tipe AMAITJA de M. Meyer-Lübke me paraît une simple conjecture quant à la finale.

1. Toutefois il avait déjà perdu son *a* au XVIe siècle dans le Berri (ex. précité de Bounin). On pourrait supposer sans doute que *mazede* a repris récemment un *a* par le fénomène inverse (*la móra* > *l'amora*) : mais c'est peu probable, car c'est l'aférèse qui est de beaucoup la plus fréquente dans la région.

2. Nous ne connaissons malheureusement pas par l'histoire l'emplacement de ces colonies.

3. Les deus limites passent également entre Saint-Anthème et Grandrif, Leigneux et Saint-Remy-sur-Durolle. Au nord, on trouve des *d* sur la lisière de l'aire *maz-* (Randan, point 800) : mais les conditions fonétiques ne sont pas absolument les mêmes dans *amàda* (AMATA) et *amạ̀zede*.

Le mot ancien haut-allemand a un *o* terminal. Or un tipe *AMAITJO aurait abouti, dans le Bourbonnais et le Berry, à *amas* > *ma* et non à *amaze* > *maz*. Ajoutons que Jaubert nous donne *mase* (et une variante *mare*, avec rotacisme), masculin [1], qui répont fort bien au genre primitif d'*AMAITJĬDĬ.

Passons maintenant en revue les variantes du tipe *amązede*.

La fonétique a produit une première scission. Au nord-est (*a*)*mązede* s'est contracté en *mazde* > *mayde* [2] ; à l'ouest et au sud s'est produit le même glissement d'accent que dans *ląmpeza* > *lampęza*, *lągrema* > *lagręma*, etc.

Examinons d'abord ce dernier groupe. Le couple *d-z* a pu permuter. Ce fait s'est produit indépendamment, au nord-ouest du Puy-de-Dôme (*mådęzė* à Château-du-Cher ; *mådęzė*, pl. *mådęzé* [comme *ǫmé*] à Châteauneuf-les-Bains) et à l'est du Cantal (*Atlas* : *madįjė*, 719). — L'*ė* tonique, issu de *é*, peut disparaître par suite d'une *syncope récente* (*mœzda* 812 ; *mązdė* 601, *mązdo* 602, mais l'*ė* reste à Bellegarde [communication de M. A. Thomas]; cf. à Vinzelles, *corréja* > *kųrdzå*, etc.). — A signaler enfin, outre le passage précité de *e* final à *a*, l'épentèse d'un *r* à la terminaison (par analogie avec le suffixe *-edre*), l'attraction de l'*ė* tonique par l'*å* protonique ou *vice versa*, et l'addition d'un suffixe (*-ẹ̆i* = *eir*, ou *-i*). Reste au point 813 la forme *mezer*, masculin (dér. *mèzèryé* = fourmilière), dontla finale est énigmatique.

1. Le genre de *maz* de l'*Atlas* n'est pas indiqué ; *mazé* (503) et *mazyé* (800) sont masculins, *mazé* fém. à Châteaumeillant. Notons à Buxières (nord de 801), *mązė*, pl. *mązā* (fém.), comme tous les mots de la première déclinaison.

2. Écartons tout de suite une objection. Ce *mayde* ne peut provenir directement d'un gotique **amaita*, car, dans la région, *ai* roman évolue tout différemment de *a* + *s* amuïe, groupe postulé ici par tous les patois.

Voici la liste des variantes du tipe *mazẹ́de* que j'ai relevées dans la Basse-Auvergne (tous féminins, sauf indication contraire) : *mȧzẹdè* (Chalus, Nonette, Les Pradeaux, Parentignat, Chargnat), *mèzẹdè* (Thuret, Malintrat, Montferrand, Orcet, Auzon), *mèzèdẹ* (Les Martres de Veyre), *mèzẹ̀dè* (Aigueperse), *mȧzẹ́dè* (Montaigut-le-Blanc), *mȧzẹdȧ* (Sauvagnat, Sainte-Yvoine, Vodable, Madriat, Moriat, Arvant, Vieille-Brioude), *mȧzẹdrè* (Saint-Floret, Ludesse), *mèzẹdrè* (Pardines, Authezat, La Sauvetat, Monton), *mèzẹ-dréi*, masc. (Corent), *mèzèdẹ́irò* (Le Cendre), *mèzẹdì* (Enval, Saint-Denis-Combarnazat), *mȧzȧḓyi* (Vinzelles et environs, Esteil, Saint-Jean-Saint-Gervais).

Donnons en regard les variantes du tipe *mạzde* > *mạyde*. Je n'ai relevé la non-labialisation du groupe *ay* qu'aus deus extrémités : *mẹ̀ḓyi* à Combronde, *mẹ̀iḓyè* à Ambert ; partout ailleurs s'est effectuée l'évolution *ay* > *oi* > *wi*, *wé* : *mwịdè* (Usson, Vic-le-Comte, Saint-Maurice) *mwẹ̀idè* (Flat), *mwẹ́dè* (Laps), *mwẹ́drè* (Bulhon), *mwịdre* (Saint-Remy-sur-Durolle, Thiers [806]) ; *mwịtȧ* (Grandrif) ; *mwịḓyi* (Saint-Étienne-sur-Usson, Saint-Jean-en-Val), *mwẹ̀iḓyi* (Sugères), *mwẹ̀iḓyè* (Cunlhat, La Roche-Noire, Saint-Georges, Pérignat), *mwịḓyè* (Saint-Julien-de-Copel, Billom), *mwẹ́ḓyè* (Mezel).

On remarquera : 1° que la féminisation de la finale, abondante dans le premier domaine [1], est inconnue dans le segond, à l'exception d'un point, à l'extrême sud-est (Grandrif, influencé par *beleta*) ; — 2° qu'en revanche le suffixe *-i* occupe la majeure partie de la segonde zone et seulement une petite fraction, contiguë à la précédente, de la première ; — 3° que l'accident *-de* > *-dre* s'est développé indépendamment, ici et là, dans deus petites régions, éga-

1. L'*Atlas* l'a relevée à 602 (Creuse), 708 (Corrèze), 709 (Cantal), 812 (Haute-Loire), 807 (Puy-de-Dôme).

lement homogènes, mais sans rapports entre elles (Saint-Floret-Monton et Thiers-Bulhon). En effet, l'analogie du suffixe *-dre* était plus impérieuse que l'agglutination du suffixe *-i* [1].

La limite entre les deus zones, *maẓẹde* et *mạyde*, mérite d'appeler l'attention. En réalité, il y a deus sous-aires *mayde* : un îlot dans la région de Combronde, et une aire beaucoup plus vaste qui a des limites très remarquables ; *mayde* est en effet séparé, à l'ouest, de *maẓẹde*, très exactement par le cours de l'Allier, depuis la région en aval de Maringues jusqu'à la hauteur d'Issoire ; d'Issoire au Fayet-Ronnayes, où commence *belẹta*, la limite s'écarte de l'Allier, laissant à *mayde* le rebord de la région montagneuse.

Un état de choses semblable ne peut représenter le libre jeu des lois fonétiques. Aucune limite fonétique, dans la contrée, ne suit le cours de l'Allier, si ce n'est accidentellement entre deus ou trois communes. Une fois de plus s'affirme la réaction des mots les uns sur les autres. La limite primitive entre *maẓẹde* et *maẓde* > *mayde* devait être orientée, comme les similaires, du nord-ouest au sud-est : de son point de départ, qui nous est conservé, entre Enval et Combronde, elle devait couper la plaine d'Ennezat et se diriger vers Moissat où elle rejoignait l'aire *beleta*. Ceci s'accorde au mieus avec ce que nous savons de l'extension ancienne de ce dernier mot : *mayde* a brisé et disloqué au sud l'aire *beleta*, tandis que *maẓẹde* a coupé (en poussant au nord) la zone *mayde*. Aujourd'hui *maẓẹde* (point extrême : Saint-Denis-Combarnazat) touche l'aire *maẓ* qui commence à Randan : encore n'est-il par sûr que la *maẓẹ̀lò* de Randan, que j'ai relevée (on dit aussi *maẓẹ̀lẹro*)

1. Il semble bien, d'après la 2e zone, qu'il s'agit non d'une analogie d'après un ancien *formic*, mais du suffixe *i* atone de l'ancienne langue ; les *maẓadi*, avec *i* tonique, sont dus sans doute à l'influence des *mwidi* voisines.

ne recouvre pas un ancien *mazẹde*, soit par altération de la finale, soit par une influence bourbonnaise [1].

Au sud, il nous paraît certain que *mazede* était installé dans la région du Lembron et sur la rive droite de l'Allier, de Lamontgie à Auzon, avant la dislocation de l'aire *beleta* par *mayde* : car les patois montagneus offrant, en lisière, les *mwiḍyi* actuels sont plus arcaïsants que leurs voisins du sud-ouest ; ils occupent une crête contre laquelle la vague de *mazede* s'est jadis brisée.

L'expansion générale du tipe *amaz-* est donc facile à reconstituer. De la basse Limagne, un premier courant ([*a*]*mazẹde*) a remonté vers le sud le couloir de l'Allier, rasant la base des premiers contreforts, de Montferrand à Orcet et Monton [2], séparant *formic* de *beleta*, puis s'est étendu en éventail, en remontant les vallées de la Rue, de l'Alagnon, de l'Allier. La limite que nous traçons dans le Cantal et le Velay, établie avec les seules données de l'*Atlas*, est très approximative : faite d'après un relevé des communes, elle serait sans doute encore plus expressive.

Au nord, le flot s'est largement étalé, vers le Berry d'une part, en contournant et rongeant les plateaus de la Combraille et de la Marche, puis à l'est sur le Charolais et le Lyonnais pour s'arrêter à la Saône, après avoir contourné les monts du Forez. Enfin a eu lieu (par une poussée au sud) la rupture de l'aire *beleta* par *mayde*, et de *mayde* (par une poussée au nord) par *mazede* descendant la rive gauche de l'Allier.

A partir d'une époque qui doit être assez récente, la langue de Paris, venant à la rescousse de « fourmi », a

1. *mèzèdè* va jusqu'à Aigueperse, où le dérivé (fourmilière) est *mèzi* ; nous sommes ici encore à la lisière de l'aire *maz*, avec les contaminations possibles.

2. Points extrêmes de l'aire *formic* au nord-est : Châteaugay, Romagnat.

fait, à son tour, quelque peu reculer *amaz-* dans le nord. L'exemple de Bounin, jurisconsulte de Châteauroux, nous prouve qu'au XVIe siècle *masel*, *maseaux* s'étendait un peu plus loin dans l'Indre. La *furmi* des points 504, 505 et surtout 600, me paraissent d'incontestables néologismes. De même à 702, où le fait est évident, d'après l'opposition entre *frumi*, fourmi et *mazk̑ti* (= *mazệdyi*) fourmilière. Sur tout ce pourtour l'aire tracée est forcément très peu précise, de même qu'en Saône-et-Loire, où il faudrait des documents plus nombreus pour apprécier si le *frœmi* de 906 est un îlot, résidu d'un ancien *formi(c)*, ou au contraire s'il marque un retour offensif du français, jalonné peut-être le long de la Loire par un couloir entre 903 et 907 : *a priori*, nous pencherions plutôt pour la segonde hipotèse.

Par contre, après une étude minutieuse faite sur place, nous estimons que, dans l'ensemble, les formes de l'ouest du Puy-de-Dôme représentent bien le *formic* traditionnel, qui n'a été entamé, dans cette région montagneuse et arcaïsante, ni par *beleta*, ni par *amaz-*. Certes bien des formes ont subi récemment l'influence de la langue de Paris, voire ont été complètement francisées : ainsi les *furmi* (705) et *frumi* (703) de l'*Atlas*, comme les formes suivantes que j'ai recueillies : *furmi* à Rochefort et Chanat, *furmịyo* à La Bourboule. Mais voici une nombreuse série d'exemples de la forme indigène : dans l'*Atlas fẹrmè* (706) (et à l'ouest *fịrmè* 707, *fụrmè* 704, etc.) ; recueilli personnellement : *fə̣rmè* (Mont-Dore) [1], *fịrmè* (Tauves, Pichérande, Latour), *fẹrmè* (Singles), *fụrmè* (Avèze, Sayat, Châteaugay), *fụrmò* (Bagnols), *fẹrmo* (Romagnat), *fạ̊rmi* (Aydat). Cette dernière peut être influencée par le français, comme le *fèrmi* de Saulzet et du Vernet-Sainte-Marguerite, et le *fårmi*

1. Mon sujet était plus arcaïsant que celui de M. Edmont : j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer.

de Besse : encore n'est-ce pas certain. Il est plus vraisemblable que le féminin (que j'ai toujours observé) a été ramené par le français dans le Puy-de-Dôme : les formes relevées à l'ouest par M. Gilliéron, à partir de 706, sont restées généralement masculines.

Autre preuve de l'ancienneté de *formic* dans l'ouest du Puy-de-Dôme, comme dans le Velay : c'est la survivance des représentants de FORMICARIA : car à côté du *furmiyĕra* francisé de 705 (cf. *furmiyĕro de mèzẹdrì* à 805), voici *frumidzera* à 703, *farmidzyẹra* à 815, ausquels je joins le *firmédzèi* de Latour.

On remarquera que les représentants indigènes de *formic* sont très altérés. Il s'est opéré souvent un recul d'accent, fréquent dans la région quand la tonique porte sur une voyelle finale grêle (*i* ou *ẹ*) [1] ; de son côté, l'*i* a pu altérer la voyelle précédente par une sorte d'*Umlaut*.

Mais il y a autre chose. Les formes du Mont-Dore et du Limousin et le *farmi* de 815 sont d'accord avec les *fermi*, *fremi* de la Nièvre et de l'Ain, pour prouver que dans le centre de la France, du Velay au Nivernais et du Limousin à la Bresse, *formi(c)* a été altéré en *fermi*, *fremi*, par l'étimologie populaire (d'après *frémir*) [2]. C'est cette homonimie qui a tué le mot dans le Massif Central et qui a fait le succès du substitut germanique.

1. Cf. A. Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne*, p. 54-57.

2. Je ne serais pas étonné qu'il se soit produit aussi une influence de la racine *ferm* : la question nécessiterait une autre étude. Le mot a subi l'attraction homonimique de *fournir* dans l'Aveyron (*furnize*), le Gard, les Bouches-du-Rhône, etc. (*furniço*).

3. — Contribution à l'étude du hanneton.

I. — *Le hanneton avait-il un nom en latin ?*

Si l'on cherche dans la Gaule romane (ou dans l'Italie) les représentants du tipe primitif qui, en latin vulgaire, aurait désigné le hanneton, le résultat de l'exploration est négatif. Cette carence absolue, que nous rencontrons pour la première fois, doit-elle s'expliquer par le fait que le mot primitif aurait été complètement submergé par les formations postérieures ? Ce serait bien peu vraisemblable. La vérité c'est que le latin n'avait pas de mot pour désigner le hanneton [1].

On a allégué parfois *bruchus* (grec βροῦχος ou βροῦκος), mot qui n'apparaît qu'à l'époque crétienne, dans Prudence et chez d'autres auteurs sacrés, et qui est visiblement emprunté au grec. Or ce terme désigne certainement un ortoptère voisin de la sauterelle, soit la sauterelle aptère comme le pense M. Meyer-Lübke [2], soit plutôt le criquet. Il y a un verset des psaumes particulièrement significatif à cet égard (CIV, 33) : *venit locusta et bruchus*... « la sauterelle et le criquet vinrent en quantité innombrable et elles mangèrent tout le foin de leur terre » [3]. Aucun doute

1. Et le grec ancien pas davantage. La μηλολόνθη, que les naturalistes ont reprise dans leur nomenclature pour désigner le hanneton, était la cétoine dorée, dont la couleur avait été rapprochée de celle de la pomme : le fait est aujourd'hui universellement admis parmi les entomologistes.

2. *Romanisches etymologisches Wœrterbuch*, vº *bruchus*.

3. J'ai eu la curiosité de savoir comment le mot avait été traduit

n'est possible : le hanneton ne vit pas dans l'herbe et ne mange pas le foin.

Le baron Walkenaer[1] a émis l'hipotèse que la *spondyle* d'Aristote et de Pline — « insecte inconnu », disent les dictionnaires, — et qu'il ne faut pas confondre avec le *spondylus*, mollusque, était le ver blanc, larve du hanneton : fût-il prouvé, le fait ne nous intéresserait pas, car en aucun pays le peuple n'a jamais établi de relations entre le ver blanc et le hanneton, pas plus qu'entre le papillon et la chenille, jusqu'à l'époque toute récente où l'école s'est efforcée de le lui apprendre. Par contre la frase suivante du vieil entomologiste mérite d'être relevée : « On ignore si les Latins donnaient à cet insecte adulte un nom particulier, ou s'ils le désignaient par les noms généraus de *scarabaeus*, de *cantharis*, si souvent employés par eus pour désigner toutes sortes de coléoptères. »

C'est cette dernière hipotèse qui doit être admise. Et l'histoire naturelle vient en donner l'explication[2]. A l'époque romaine, le hanneton vulgaire (*melolontha vulgaris*) était un insecte peu commun dans le monde latin : c'est pour cette raison qu'il n'avait pas reçu de désignation spéciale, pas plus que les centaines de genres de coléoptères que l'entomologiste moderne différencie

dans les psautiers provençaus et catalans signalés dans la *Romania* (XVII, 353, et XIX, 527 et suiv.). Dans le premier (*Bibl. Nat.*, fr. 2434), *bruchus* est traduit par *eruga*, chenille (*e venc lagosta e eruga*. . .) ; dans le segond (*id.*, esp. 5), le mot latin a été simplement démarqué (*e vench la leguostra e bruscha*). A rapprocher du premier exemple le fait que *bruchus*, qui n'a vécu qu'en Italie, y a passé au sens de « chenille » (*bruco*), peut-être sous l'influence d'*eruca*.

1. Dans ses *Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne connus des anciens et des modernes*, 2e partie, Paris, 1836.

2. Je tiens à remercier ici un savant entomologiste du Muséum, M. Künckel d'Herculaïs, qui m'a fourni d'utiles renseignements.

et analise, mais que le peuple n'éprouve pas le besoin de distinguer dans son langage.

« La grande multiplication du hanneton vulgaire, m'écrit M. Künckel d'Herculaïs, est le résultat du défrichement des immenses forêts qui couvraient la Gaule. » En effet, si le hanneton adulte se nourrit de feuilles d'arbres, sa larve vit dans un terrain meuble et ne se plaît pas à l'intérieur des forêts, mais dans les clairières et surtout sur leurs lisières. Le défrichement de la Gaule septentrionale et centrale, commencé à l'époque romaine et effectué en grande partie sous les Mérovingiens [1], devait forcément favoriser la multiplication de cet insecte. Il se pourrait aussi que ce coléoptère fût venu de l'est, de Germanie, à cette époque.

Mais le hanneton vulgaire n'a jamais pénétré en abondance dans la région méditerranéenne, dont les essences d'arbres (pins, oliviers, etc.) ne convenaient pas à sa nourriture [2]. A l'heure actuelle, s'il est très répandu dans toute l'Europe centrale et occidentale — Autriche, Allemagne, Suisse, Italie du Nord, France centrale et septentrionale, Angleterre, — il est rare en Espagne, en bas Languedoc et en Provence, dans l'Italie du centre et du sud ; on le trouve dans les Balkans, mais peu ou point en Grèce. Cette répartition n'a dû guère se modifier depuis le moyen âge.

2. — *Le hanneton en ancien français et en ancien provençal.*

Dans la France du nord, le nom du hanneton apparaît

1. Cf. les noms de lieus en *-ville* en Beauce dans l'ancienne forêt des Carnutes, en *-court* dans la région lorraine, etc.

2. De même dans l'extrême nord (Russie du Nord, Finlande), où il n'y a guère que des conifères.

dès le XIe siècle dans le *Couronnement de Louis* (1058), et revient à diverses reprises dans les textes sous une forme qui était depuis longtemps fixée, avec le radical germanique *han-*, coq, qu'on ne retrouve dans aucun autre mot français ou roman (preuve de l'antiquité de la formation), et le double suffixe *et-on*. Le Supplément de Godefroy cite divers exemples, empruntés à un glossaire du XIIe siècle (ms. de Tours), aus sermons de Maurice de Sully, au Psautier de Metz (qui a traduit, CIV, 33, *bruchus* par « *bruant* ou *haineton* »), au Journal d'un bourgeois de Paris (1445). Ajoutons que le tribunal ecclésiastique de Lausanne, en 1479, avait condamné les *mans* (vers blancs) au bannissement [1], et rappelons surtout qu'au moyen âge, dans le nord de la France, les enlumineurs de manuscrits ont reproduit le hanneton, dans les encadrements de leurs miniatures, avec la plus grande fidélité et une perfection qui font l'admiration des entomologistes contemporains.

Si nous passons maintenant dans le midi de la France, nous nous trouvons en présence de faits tout différents. Demandez à un provençaliste comment se disait hanneton dans l'ancienne langue d'oc : tout ce qu'il pourra vous répondre, c'est qu'il ne devait y avoir que des termes régionaus qui, pour la plupart, ne nous sont pas attestés dans les textes. Il est certain que l'insecte était beaucoup moins répandu dans le midi que dans le nord de la France : dans le foyer intellectuel du pays, la Provence, il était, comme il est encore, presque absent.

Aussi n'est-ce pas un hasard si *bertau*, le seul nom autentique du hanneton en ancien provençal, apparaît d'abord chez deus troubadours du midi occidental :

1. D'après Maurice Girard, *Les métamorphoses des insectes* (Paris, 1884), p. 81.

Marcabru, de Guyenne, et Guiraut de Borneil, d'Excideuil en Limousin ; on en trouve un autre chez Rambaud de Vaqueiras. Ces exemples ont été réunis par M. O. Schultz dans une intéressante étude, à laquelle je renvoie [1] : le sens de hanneton n'est pas partout assuré, mais il est très vraisemblable, en dehors d'un des trois exemples de Marcabru où *bertau* est employé adjectivement avec la signification « malheureus ». M. Schultz a judicieusement rattaché le mot au nom de personne *Bertwald*, étimologie enregistrée par M. Meyer-Lübke dans son *Dictionnaire étimologique* (1053); il a montré que la disparition de la dentale finale n'était pas sans exemple au sud de la Gaule, pour des noms de cette nature. Il s'est demandé si le nom commun s'appliquait d'abord à un homme ou à un animal. La première hipotèse, — appuyée sur *bertau*, malheureus (ou pauvre hère), en provençal, et sur les « petits rois *bertaux* » en français [2] — semble bien la plus vraisemblable. M. Suchier [3] y a joint des exemples français et provençaus de *bertau(d)*, étourdi, qui rendent fort clair le passage à « hanneton » (il explique en outre par « fou téméraire » (?) le *bertau* de Guiraut de Borneil, qui n'est pas très clair). *Bertau* aurait donc été à l'origine un surnom, — l'étourdi, le fou, — tiré d'un nom propre (cf. « un jacque ») et spécialisé peu à peu pour désigner le hanneton.

Il est curieus, en tout cas, qu'en provençal comme en français ce soit à un mot d'origine germanique qu'on ait fait appel pour la première appellation connue du hanneton.

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII (1894), p. 136-7.
2. *Mémoires de Nevers*, II, 41, d'après Lacurne de Sainte-Palaye.
3. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XVIII, 189.

3. — *Les noms du hanneton dans la région auvergnate.*

L'examen de la carte « hanneton » dans la région auvergnate, — dont le détail présente les faits d'une façon si différente de l'*Atlas linguistique*,— offre plusieurs caractères intéressants. Le plus frappant est le morcellement extrême dans la Limagne moyenne : véritable décomposition, qui se manifeste en général sut la limite de grandes aires qui se sont affrontées et disloquées.

C'est dans la Limagne moyenne que nous trouvons le dernier vestige de l'aire la plus ancienne : le *bårtọ̀eu* d'Authezat, relique précieuse, est en effet le représentant, absolument fonétique, de *bertau*. Qu'en reste-t-il par ailleurs ? Mistral, dans son *Tresor dou felibrige*, nous donne *bertau* comme un vieus mot du Languedoc ; Rolland, moins précis, se borne à renvoyer [1] au dictionnaire des idiomes languedociens d'Azaïs (1877). C'est un terme à peu près complètement disparu à l'heure actuelle. L'indication de Mistral, l'épave d'Authezat, joints aus témoignages anciens de Marcabru et de Guiraut de Borneil, permettent de reconstituer une aire fort étendue qui devait embrasser *grosso modo* au moins l'Auvergne, le Limousin, la Guyenne et le Languedoc.

Un terme presque aussi arcaïque — ses multiples déformations suffiraient à le prouver — est le tipe *kĕkạya*, *kĕkạla*, qui occupe une aire homogène en basse Limagne, mais qui s'étent surtout, plus au nord et plus à l'est, sur une région très vaste. D'après l'*Atlas linguistique*, *kăkwèl*,

1. *Faune populaire*, III, 330.

kãkwan, *kàk(w)èr*... occupe la Lorraine, la Franche-Comté et la majeure partie de la Suisse romande; il devait jadis tenir toute la Bourgogne et une partie de la Champagne, où il a été récemment dépossédé par *hanneton* [1]; il règne encore sur la majeure partie du Nivernais, du Bourbonnais, la Saône-et-Loire; des formes plus ou moins altérées se retrouvent sporadiquement dans la région savoyarde (966) [2], dans le Rhône (908), l'Isère, la Drôme et l'Ardèche (827, 837, 920) [3].

La basse Limagne était le prolongement naturel de cette vaste zone, qui a été coupée par les importations ou formations néologiques du Forez, et qui devait même s'étendre beaucoup plus loin : M. Costille, instituteur à Royat, m'a certifié en 1915 l'existence de *kãkạ̀lyo*, hanneton, dans la région immédiatement à l'ouest des Monts Dore, où je ne l'ai pas trouvé, et M. le Dr Queyrat a signalé *kẽkẹ̀rlò* à M. Antoine Thomas comme creusois, sans pouvoir spécifier la localité. C'est incontestablement un mot de l'Est, qui a gagné le Plateau Central, et qui, avant hanneton, a descendu la vallée du Rhône où il s'est altéré en *coucouèro*, *coucouro* : sous cette forme, Mistral l'enregistre comme désignant la variété blanchâtre du hanneton, dont nous reparlerons. Les formes que j'ai relevées dans la basse Limagne sont : *kãkạ̀yò* à Bulhon (comme à Thiers, 806 de l'*Atlas*); *kôkạ̀yò* à Saint-Remy-sur-Durolle et Beauregard-l'Evêque ; *kõkạ̀yò* à Charbonnières les-Vieilles ; *kẽkạ̀lò* à Randan, Saint-Denis-Combarnazat,

1. C'est sous l'influence de l'ancien *kãkwèr* que *hanneton* a été altéré en *kentõ* (110, etc) dans l'Aube et le nord de la Haute-Marne.

2. Le *Dictionnaire Savoyard* de Constantin et Désormaux donne *cancwêrë*, ver blanc, pour la région d'Annecy.

3. Jaubert enregistrait *cancoire* et *cancouelle*, hanneton, qui semblent disparus aujourd'hui dans le Berry.

Thuret, Aigueperse, Combronde (et *kẽkãlu*); *tyẽkạlo* à Mezel, *tyẽkọlo* à Lussat, *trẽkạlò* à Montferrand ; — en résumé, les deus tipes *cancalha* et *cancala*, avec variante *ã-ẽ-õ* pour la nasale, et forte altération de l'initiale à Montferrand. L'*Atlas* a relevé *kãkẹlo* à 809 (Ambert), où Michalias, le félibre ambertois, ne connaissait que « meunier ».

Ce mot a été fort altéré, comme le témoignent, outre les variantes auvergnates, de nombreuses formes de l'*Atlas* (par ex. *kwẽkway* 74, *karkwey* 52, *kukwą̃nè* 972, etc.). Pour son étimologie et son origine, je me rallie à l'ingénieuse hipotèse de Nizier du Puitspelu, qui, dans le Supplément de son *Dictionnaire étimologique du patois lyonnais*, le rattache au genevois *quinquerne*, vielle (par extension : rabâcheuse), lequel descent en droite ligne de l'ancien français *guiterne*, altéré déjà dans l'ancienne langue en *guinterne*, puis *quinterne* [1]. L'ancien forézien et lyonnais a *cancorna*, hanneton (et radoteuse, à Lyon), visiblement influencé par « corne ». En s'étendant vers le nord, le mot a perdu ou amuï son *r* (tipe *kãkwau*, influence de « cancanner ») et plus souvent a laissé tomber son *n* (tipe *kãkwer*). Les formes les plus altérées sont celles d'Auvergne, visiblement influencées par « quincaille », et celles des Vosges où la finale *wèr* a passé à *-wèl*. La métafore « vielle = hanneton » est très expressive pour désigner un insecte qui bourdonne ; on comprent qu'elle ait eu du succès, et qu'elle ait en partie [2] submergé au nord l'ancienne aire « hanneton » — jusqu'au jour

1. Godefroy cite un exemple de *guinterne* (Bonivard, *Ad. et dev. des lang.*, éd. 1858) et de *quinterne* (*Clef d'amour*, p. 98, Tross.). Aucun exemple, pas plus que chez Lacurne, du prétendu « vieus français *cancoile* » cité par Mistral, et qui paraît n'être qu'une hipotèse au moins téméraire.

2. Notamment en Lorraine et en Champagne. (Cf. l'exemple, cité plus haut, du *Psautier de Metz*.)

où elle n'a plus été comprise, à la suite de ses déformations et de la disparition du mot au sens propre. C'est donc une formation franco-provençale, spécialement lyonnaise-genevoise, qui avait reflué jadis en Auvergne avec beaucoup d'autres mots lyonnais [1], et qui, aujourd'hui, est presque effacée dans son ancien foyer de rayonnement. — La forme creusoise *kĕkẹrlo* est précieuse, car elle est moins défigurée et plus voisine du tipe originaire que les variantes auvergnates.

En ce qui concerne la basse Auvergne, *cancalha* arrivant du Nord-Est i a rencontré *bertau*, formation venue antérieurement du Sud-Ouest, et l'a disloqué. Sur la lisière de ces deus aires se sont développées des créations régionales et locales.

La plus ancienne a été ultérieurement morcelée par d'autres poussées; mais ses débris actuels permettent de supputer son étendue primitive. C'est l'aire du « ronfle » ou « ronfleur ». Le substantif verbal *rụfè* couvre l'extrême nord-ouest : Chambon, Fontanières (communication de M. A. Thomas); les variantes *rufu* (702) et *rufĕ* (601) ont été relevées dans la même région par l'Atlas. D'autres vestiges de la même aire se retrouvent à Châteauneuf-les-Bains et à Saint-Georges-sur-Allier (*rụfè*), et, plus au sud, sur un petit territoire un peu plus étendu sous la double forme *rụfè* (Parentignat) et *rufâdu* à Orsonnette, Auzat, Lamontgie, Bansat, Vinzelles, Chargnat.

Au sud-est, la même idée a donné lieu à une création analogue, du tipe *bronzi(n)*, substantif verbal de *bronzinar* > *brõjènà* qui signifie « bruire » dans toute la région : j'ai relevé *brọjè* à Saint-Etienne-sur-Usson, où il est en voie

1. J'ai cité le fr. régional *larmuse* au début de l'étude du lézard; de même le fr. régional auvergnat *favard* (patois *fau*); on a vu aussi que le tipe *cavala*, jument, est venu de Lyon.

de disparition, et à Doranges; *brõjẽ* à Arlanc et aus environs (Beurrières, Tomvic, etc.).

Le morcellement lexical s'est surtout accentué dans la Limagne moyenne, sur la décomposition des aires primitives. La disparition de *bertau* a peut-être été hâtée, sinon provoquée, par une rencontre homonimique de la finale avec *taó* > *tau*; mais le fait reste douteus, car en bien des patois la diftongue issue de l'hiatus *aó* ne fusionne pas avec l'ancienne diftongue *au* ; d'autre part, nous verrons bientôt que *tóu* = hanneton est relativement récent aus Martres-de-Veyre [1]. Toutefois il est remarquable que la petite aire « taon » = hanneton (les Martres, Mirefleurs) se trouve précisément à proximité du dernier résidu de *bertau* (Authezat). Dans cette aire et au delà (Cournon, etc.) le taon est confondu sémantiquement avec la mouche.

Une raison spéciale n'est d'ailleurs pas nécessaire pour expliquer comment le hanneton a été désigné par un autre nom d'insecte. Sans doute faut-il que *bertau* ait été d'abord dans un état d'infériorité, soit par télescopage homonimique, soit tout simplement parce que la rencontre de plusieurs mots sur un territoire donné — en l'espèce *bertau* affronté par *quencala*, puis, on va le voir, par le parisien *hanneton* — favorise l'éclosion de tipes nouveaus plus expressifs. Ceci posé, il est tout simple que les patois aient eu recours à des succédanés, à des noms d'insectes plus ou moins voisins. Le paysan n'y regarde pas de si près, et les multiples substituts du hanneton nous montreront qu'il est inutile de chercher midi à quatorze heures pour expliquer les permutations fréquentes entre les noms d'animaus.

1. Enfin le hanneton est appelé « taon » dans bien d'autres régions. (Cf. *Atlas*, 779, 851, 853, 876, etc.)

Voilà d'abord la cétoine dorée, appelée « sourde » dans toute la région : *sụrdå* devient le hanneton à Issoire et au Broc. — Voici, trois fois sous deus formes différentes, la cigale [1] : *tєèçọlò* à Joze, *єèbà* (m.) à Aubière, *єẽçạlå* à Saint-Martin-des-Plains. La cigale s'appelait jadis *єẹbò* f. (dérivé *єèbà*), forme que j'ai relevée notamment aus Martres, acception métaforique de *ceba*, ognon, qui, au sens primitif, a disparu très anciennement devant *inhó* ; de nos jours, le français « cigale » a été patoisé et a fait peu à peu disparaître *cẹbó*. Cet insecte étant rare dans la région — on ne le voit que par certains étés très chauds, et seulement près de l'Allier — le mot correspont chez les paysans à un concept assez vague (*sẹbò* est devenu « sauterelle » à Cournon); il était, par suite, tout désigné pour servir de substitut à un terme défaillant. — J'en dirai autant de l'escarbot, dont le nom (*èstsavani*, *étsarbó*) désigne le hanneton à Singles et au point 714. Le véritable scarabée (genre *ateuchus*) n'existe pas en Auvergne ; il n'y a que le géotrupe, qui a le surnom imagé de *mudz-itrõ* (fouille-étron) ; les représentants indigènes de la racine *scarabaeus* sont devenus à peu près introuvables (*itsårâvạu*, géotrupe, à Saillant).

Tout en étant très commun, le bourdon (comme le frêlon vis-à-vis de la guêpe) ne paraît pas assez individualisé aus yeus du paysan auvergnat par rapport à l'abeille pour mériter une appellation spéciale. Son vieus nom de *bẽrgau*, relevé par l'*Atlas* en de nombreus points, surtout dans la région limousine, a disparu presque partout en Auvergne. Plus ou moins altéré, parfois pourvu d'un suffixe, le terme a été gardé, pour désigner le hanneton, par Châteaugay (*burgó* [2]) et, dans une autre région, par

1. Et hors d'Auvergne aus points 510, 729, 821, etc.

2. C'est aussi le surnom donné aus habitants de Châteaugay dans les environs.

Saint-Anthème et Saint-Romain (*bårgådwẹirå*). Je m'étais demandé naguère [1] si ce mot n'était pas un doublet de *Bertwald*>*bertau* ; les formes pourvues du suffixe *-adoira* peuvent faire présumer l'existence d'un ancien verbe **bergar*, bourdonner (qui convenait à merveille au hanneton).

La confusion avec le grillon semble plus étrange. Elle existe cependant en deus points isolés : à Auzon (*gårlè*) et à Enval, qui, il est vrai, spécifie *gårl å butu* (grillon à boutons, c.-à-d. « à bourgeons », entendez : qui mange les bourgeons). — Voici d'autres substituts encore moins approximatifs. D'abord *bĩn*, au point 802, ancien nom régional de l'essaim (*BENNIA), appliqué ensuite à l'abeille, et dont j'ai parlé dans l'étude relative à la guêpe. — La *båbåχọtå* des Pradeaux semble le résultat d'une confusion avec le nom disparu de la blatte (insecte rare dans ces campagnes) ; à Vinzelles, *bårbåχọtå* (qui a subi l'attraction homonimique de *barba*) désigne divers petits coléoptères qu'on trouve dans le lard, le vieus pain (dermestes, etc.) [2]. Le *bãbor* du village voisin de Nonette est peuṭ-être de la même racine, mais influencé au moins par un autre mot [3] (cf. à Vinzelles *bõbọχõ*, tapage).

Voici des noms d'animaus encore plus lointains : le hanneton est appelé « tourtereau » (*turtårẹu*) à Monton (805) et « buse » (*marçạl*) à 803, — qui, en somme,

1. *Romania*, XLIV, 253-254.

2. Ce radical est susceptible de désigner des insectes très divers. (Cf. *Rom. etym. Wœrterbuch*, 852). J'ai entendu appeler la cétoine *babbalota* à San Remo.

3. *bambaro*, *bomboro* est un instrument de musique d'après Mistral : c'est la même métafore que pour *quinquerne*. D'ailleurs les deus mots se sont croisés en des variétés infinies de sens et de forme : Mistral a *bambarot(o)*, hanneton, ver blanc, chenille ; *babaroto*, chenille, charançon, blatte, etc.

ne sont pas plus surprenants que « le petit coq » de *hanneton* et la « poule d'arbre » limousine et creusoise. Plus curieus est le « mouton » de Jumeaux (*mwitu*) : la comparaison doit être due au duvet blanchâtre des élytres qui a rappelé la laine ; on verra plus loin que la variété blanchâtre du hanneton a joué un grand rôle dans la région. Dans le même sens, *bårụtyịnò*, à Cournon, est un diminutif du mot enfantin *bèròto*, brebis.

Les adjectifs substantivés, employés d'abord comme surnoms, sont rares. Je ne vois (en dehors de la « sourde » précitée, qui a d'abord désigné la cétoine) que la « sotte » (*kåkårœudå*) d'Usson. — Quant au *vrôdĕ* du point 905, il représente un tipe *virondet*, dérivé qu'on trouve au sens propre, avec le verbe *vironda*, « faire le tour de », dans le dialecte de Saint-Etienne au XVIIe siècle : l'étimologie, qui a échappé à M. Veÿ, est sans aucun doute *virar* + *ironda* ; quant à la crase du radical, on la trouve dans de nombreus patois (p. ex. *vri* dans le *Dictionnaire Savoyard*).

Le français *hanneton* n'a pas attendu la dernière période pour venir au secours de la lexicologie patoise défaillante. On pourrait même se demander, en présence du sous-tipe (*h*)*anet* assez fréquent dans le Centre et jusque dans le Sud-Ouest, si le germanique *han* n'aurait pas débordé autrefois jusqu'ici et si ces (*h*)*anet* n'auraient pas été formés concurremment et indépendamment du *hanneton* du Nord. Il n'en est rien. Car non seulement nous n'avons aucune attestation d'un mot *anet* dans l'ancienne langue d'oc, mais le vieus français lui-même ne connaît pas *hanet* qui, au surplus, n'est attesté par aucun patois du nord : la forme s'est cristallisée dans le nord — au moins dès le XIe siècle, on l'a vu — avec le double suffixe.

Les (*h*)*anet* du centre et du midi (en y comprenant le *sigal-han* du point 510) représentent une dédiminutivisa-

tion relativement récente, car celle-ci a sûrement été provoquée par le français « âne » ; elle suppose donc la connaissance du français suffisamment répandue dans les campagnes. L'*h* ne se faisant plus sentir depuis longtens dans le centre et le midi, et l'*a* fermé n'existant pas, même en français régional, l'*aneton* a été compris comme un « petit âne », d'autant mieus que *hanneton*, lui aussi, est un mot français. Il devient donc *anet* (*onet*, 717), puis *ane* ; mais comme cet *ane* ramène à un mot français, on le traduit en patois : d'où les formes du sud-ouest *ạzĕ* (733, 743), *ạjĕ* (741).

Dans la basse Auvergne, nous trouvons *ạnė* à Lempdes, Le Cendre, Orcet, Pérignat, La Roche-Noire, La Sauvetat : « âne » se dit *ẹnė* en patois au Cendre, à Pérignat et à la Roche-Noire ; mais dans les autres localités précitées, il y a homonimie parfaite entre les noms du hanneton et de l'âne. A Busséol, *ẹnė*, âne, a provoqué *ẹnė*, hanneton. Aus Martres-de-Veyre (où âne est *ẹnė*), *ẹnė*, hanneton, a dû aussi exister naguère, comme en témoigne une formulette ou petit conte enfantin :

ẽ kȯ, ly ȧv ẽ kȯ
ẽn ẹnė d̯yẽt̯y un ikl̯yȯ :
lå kụlȯvy͂ịrȯ pėtė,
ė l'ẹnė s ẽvulė

« Une fois, il y avait une fois un hanneton dans un sabot : la bande du sabot péta, et le hanneton s'envola. » Le mot n'est d'ailleurs plus compris, mais le sens ne saurait être douteus. Et ceci nous prouve, comme nous l'avons dit plus haut, que la valeur « hanneton » donnée aujourd'hui au taon aus Martres-de-Veyre ne doit pas être très ancienne. — La basse Auvergne connaît aussi une autre

altération de *hanneton* : c'est *anìtsu* (Romagnat, Royat) ; Cressat (canton d'Ahun) a *janètũ* (A. Thomas).

De nos jours, *hanneton* est revenu à la charge par l'école : car c'est un mot qui intéresse surtout les enfants, et il arrive que l'instituteur leur apprenne avant les parents le nom de l'insecte. C'est ainsi que le mot français a fait aujourd'hui presque complètement disparaître du Forez la *cancorna* signalée par Nizier du Puitspelu : l'*Atlas* a relevé *anètu* au point 816 ; j'ai recueilli moi-même *anètũ* à Moingt, *anètõ* à Saint-Just-en-Chevalet et aus environs, où on ne connaît pas d'autres termes. En Limagne, l'*Atlas* a *anètũ* à Ennezat (804), auquel je joins l'*anètõ* de Saint-Maurice.

Toutefois le terme français n'est pas encore prêt à submerger les formes locales dans la basse Auvergne, d'autant plus que la résistance y est accrue du fait d'une tentative assez récente d'unification régionale. L'appellation nouvelle, qui a eu un grand succès surtout dans la haute Limagne et dans la montagne à l'est et à l'ouest, est une extension de sens du vocable qui a désigné d'abord la variété blanchâtre, à duvet épais, que les naturalistes nomment *albidus* ou *Mulsánti*. Cette coloration, au témoignage de M. Künckel d'Herculaïs, plus fréquente chez les femelles, se rencontre surtout dans le Sud-Ouest et le midi. Le hanneton blanchâtre est appelé « farinier » (*fòriṇyé*) à Chavanat (canton de Saint-Sulpice-des-Champs, Creuse) [1], et dans toute la basse Auvergne « meunier » ou « meunière » (qui coexiste avec le nom ordinaire du hanneton là où il n'a pas assimilé celui-ci), et qu'on trouve aussi à Chavanat concurremment avec « farinier ». Ainsi « meunier », hanneton blanchâtre, s'oppose à *rụfè*, hanne-

1. D'après le Dr Louis Queyrat, originaire de Chavanat (communication de M. A. Thomas).

ton ordinaire, à Châteauneuf-les-Bains, et à *rufădu* à Vinzelles [1] et environs.

Au sens général de « hanneton », meunier-meunière forme un bloc compact, qui est en progrès et qui élimine et détruit d'autres termes plus anciens : ainsi *brŏjĕ* devient arcaïque à Saint-Etienne-sur-Usson et dans les environs, où l'aire primitive a été disloquée ; à Royat, « meunier » entre en concurrence avec *anìtsu* ; dans la région des Monts Dore, je n'ai plus retrouvé le tipe *quencalho* qui i existait naguère ; etc.

Le masculin et le féminin sont assez irrégulièrement répartis ; chaque forme cependant est généralement groupée en masses plus ou moins importantes. « Meunière » forme le bloc principal, à l'ouest et au sud : points 706, 703, 705, 709, 811, 812, 815, 813, 814... de l'*Atlas* (jusqu'au sud de l'Aveyron) ; recueilli personnellement à Monestier (Corrèze), Bourg-Lastic, Rochefort, Sayat, Chanat, Ponteix (Aydat), le Mont-Dore, La Bourboule, Saint-Sauves, Tauves, Bagnols, Besse, Saint-Victor, Montaigut-le-Blanc, Pardines, Saint-Floret, Vodable, Chalus, Madriat, Lavigerie (Cantal), Saint-Ilpize, Vieille-Brioude, Saint-Jean-Saint-Gervais, Le Fayet-Ronnayes (village entouré de sapinières, et où l'insecte est rare), la Chaise-Dieu. Le même tipe est isolé, vers le nord et l'est, à Malintrat, à Laps et au point 808 de l'Atlas. — « Meunier se rencontre au sud-ouest (708), au nord-ouest (801 ; l'aire doit être assez vaste, à en juger par le « meunier », hanneton blanchâtre, de Châteauneuf-les-Bains), sporadiquement à Royat, puis dans une zone assez étendue, coupée en deus (mais reliée en réalité par la région de Vinzelles où « meunier » signifie hanneton blanchâtre) :

1. A Vinzelles on emploie généralement dans ce sens la forme française *mœ̄ṇyé*, la forme patoise *mı̆̀nẹ̀i* étant réservée au meunier.

Coudes, Sallèdes, Saint-Julien-de-Copel, Billom, Sauviat, Cunlhat, Sugères, Manglieu, Flat, Sauxillanges, Saint-Jean-en-Val, Saint-Etienne-sur-Usson, Esteil, Ambert, Grandrif, Saillant ; — sur la rive gauche de l'Allier, Saint-Germain-Lembron (807), Brassac, Moriat.

4. — Le ver luisant dans la basse Auvergne.

1. — *Ver luisant = lampe.*

L'étude des noms du ver luisant, tout au moins dans les langues romanes, offre un exemple très intéressant d'une association de sens qui se reproduit en divers lieus et à diverses époques, avec une insistance remarquable qu'explique seule la singularité de cet insecte lumineus. Le ver luisant est généralement désigné par le même nom que l'ustensile ordinaire d'éclairage: il est appelé « lampe ». Ce surnom métaforique ne survit guère à la disparition du mot au sens propre, car dès lors, en cessant d'être imagé, il pert sa raison d'être, et il est vite remplacé par un terme plus évocateur, — presque toujours par le nouveau nom de la lampe ou de l'ustensile d'éclairage commun.

En latin, le ver luisant s'appelait CICINDELA [1], mot de même racine que CANDELA, et qui continuait toujours à s'appliquer à la lampe commune. Dans ce dernier sens, il est vrai, il n'apparaît guère que dans des textes d'une latinité assez basse (comme le *Glossaire de Cyrille*), mais c'est un hasard, car il vit toujours au sens propre dans un grand nombre de parlers de l'Italie septentrionale : la même région, et celle-là seule, connaît le mot au sens de ver lui-

1. Ce mot ne désignait-il pas aussi (ou surtout) la luciole? Ce serait à voir. En tout cas le raisonnement reste le même pour les faits sémantiques. *Lampyris* est un mot grec latinisé par Pline.

sant [1]. La métafore est donc étroitement associée au sens originaire du mot.

CICINDELA n'est donc pas sorti d'Italie. C'est LUCERNA, qui était déjà le mot courant en latin vulgaire, qui a été exporté et qui a désigné la lampe ordinaire en Gaule comme en Espagne. Dans l'ancienne langue d'oc, *luzerna* était le nom de la lampe ordinaire, *lampeza* (mot demi-savant, importé par le latin d'église sans doute vers le VIII[e] siècle) désignant spécialement, comme encore de nos jours, la lampe d'église, et *calelh* (CALICULUS) s'appliquant à la lampe portative qu'on suspend à un clou.

Le sens métaforique *luzerna*, ver luisant, n'est pas attesté, à notre connaissance, dans l'ancienne langue ; mais il devait certainement exister (les textes n'ayant guère l'occasion de faire mention d'un insecte qui n'est ni utile ni nuisible), comme le témoigne l'extension actuelle de cette acception. Sans compter le piémontais *lüzerna* et le dérivé espagnol *luciernaga* [2], *luzerno*, ver luisant (et la variante catalane *luberna* > *luerna*) se rencontre à l'heure actuelle dans de nombreus patois du midi, surtout, comme nous le montre l'*Atlas*, au sud-est dans le voisinage du piémontais et du génois (Alpes-Maritimes, — où le mot désigne aussi la luciole, p. ex. au Cannet, — Var, Basses-Alpes) et au sud sur les confins du catalan (Aude, Pyrénées-Orientales). Mais les exemples sporadiques qu'on relève jusqu'en Auvergne permettent de conclure à l'existence ancienne d'une aire très vaste « *luzerna*, ver luisant » qui englobait toute la France du Midi avec la Catalogne et le Piémont (la Castille ayant adopté un dérivé), et sans doute aussi, à l'origine, la France du Nord.

1. Cf. Meyer-Lübke, *Rom. etym.*, 1904, et l'étude citée de Salvioni.

2. Cf. Meyer-Lübke, *Rom. etym.*, 5137. On sait qu'en latin vulgaire LŪCERNA prit de bonne heure (sauf réserves en Italie) un *ŭ* d'après LŪCERE.

Cette aire s'est décomposée du jour où la lampe a cessé d'être désignée par le tipe LUCERNA. Dans la France du Nord, *lampe* a pris anciennement la place de *luiserne*. Le même fénomène s'est produit dans certaines régions du Midi ; ailleurs, surtout dans les pays ruraus, la lampe portative, *caḷelh* ou *chalelh*, a fait disparaître peu à peu l'ancienne lampe romaine dont le nom est sorti de l'usage avec l'objet. D'autres ustensiles d'éclairage se sont vulgarisés : la chandelle, la lanterne, de nouveaus modèles de lampes.

Nous allons voir la répercussion de ces faits sur les patois de la région auvergnate.

Les débris de l'aire primitive *luzerna*, ver luisant, se retrouvent dans deus régions : 1° celle du sud-est, assez vaste, avec *ḷyuzẹrnå* (la Chaise-Dieu), *yizẹrna* et *yuzẹrna* aus points 815 et 814 de l'*Atlas*, *luzẹrno* (824) ; 2° dans la Limagne moyenne, répartis en deus zones voisines mais qui ont perdu le contact immédiat entre elles : sur la rive gauche de l'Allier, *ḷyuzạrnò* à Vodable, Coudes, Saint-Sandoux, la Sauvetat, *yuzạrnò* à Corent, Orcet, *luzyạrno* relevé à Monton par l'*Atlas* (805), *ḷyuzẹrno* (Les Martres-de-Veyre) ; sur la rive droite, un peu en aval, *ḷyuzẹrnò* (La Roche-Noire), *ḷyujẹrnò* (Saint-Georges), *yuzẹrnò* (Pérignat). Ces formes sont dans un état remarquable de pureté fonétique, qui ne laisse pas d'être un peu suspecte : n'ont-elles pas été maintenues et sauvegardées contre des altérations par le nom de la luzerne, qui est partout rigoureusement homonime [1] ? Cette homonimie n'a pas été une

1. La luzerne n'est pas connue dans la région depuis une époque éloignée, elle l'est tout au plus depuis la Révolution ; de même le trèfle, qui n'a pas de nom patois ; la plante fourragère indigène est le sainfoin. Il est donc possible que la luzerne ait été connue d'abord dans les patois de la moyenne Limagne, à l'époque où *luzerno* = ver luisant

cause immédiate de destruction, car le nom du ver luisant revient rarement dans la conversation. Toutefois l'association des sens « luzerne — ver luisant » sous un même vocable ne pouvait être favorable comme « lampe-ver luisant » à la conservation de *luzerna*, ver luisant ; au lieu d'une métafore, il y avait un non sens, assez gênant à la longue.

Quelques patois ont cherché à sauver le mot en le rattachant à la racine de LUCĖRE, peut-être déjà sous l'influence de ver luisant : *luzą̃tå* (le Broc), c.-à-d. « luisante », *l̦yuzẹto* (qui tent à remplacer *l̦yuzą̀rnò* à Saint-Sandoux) c.-à-d. « luisette ». Mais ces remaniements ont eu peu de succès : toute altération de *luzerno* devait faire tomber le mot dans l'attraction dévastatrice de « ver luisant ».

On a eu recours, de préférence, à une nouvelle métafore d'après les ustensiles d'éclairage. Ce n'est pas un hasard si *chalelh* (*tsålė* à Avèze, *tsalœ* au point 706, *tsą̊lė* à Vinzelles et environs, Chargnat, Saint-Jean-en-Val, *tsålœ̣i* à Busséol), « chandelle » (*tεãdyą̀lò*, Bourg-Lastic), « lanterne » (*lãtą̀rnå*, Chalus) se trouvent échelonnés au sud-ouest, au sud et à l'est de l'aire *luzerna* de la Limagne moyenne.

Parmi les trois appellations, il est aisé de voir que la première en date est *chalelh* : d'abord c'est l'objet le plus ancien des trois dans la contrée ; ensuite c'est le seul des trois mots qu'on trouve répété, avec le même sens métaforique, dans des patois assez distants les uns des autres, preuve que nous sommes en présence des débris d'une aire jadis homogène. Enfin, dans plusieurs de ces patois, *chalelh* est en voie de disparition : il m'était signalé comme arcaïque en 1900 à Avèze, où « chandelle » tendait à le remplacer ; il est rare à Chargnat, où il a fait place à « ver

existait encore dans la région ; quand la plante fourragère s'est répandue plus loin, *luzerno* = ver luisant i avait disparu, sauf dans le sud-est plus arcaïque.

luisant » ; dans la commune de Saint-Jean-en-Val, on ne le trouve plus que dans quelques hameaux (par ex. Sarpoil ; ailleurs « ver ») ; à Vinzelles, on dit plus souvent *vàr dė fyó*, que nous verrons bientôt. On peut donc conclure qu'une aire *chalèlh* assez vaste [1] s'est développée jadis au sud et à l'est de la zone *luzerno* de la Limagne moyenne, séparant celle-ci des *luzerno* de la Haute-Loire ; puis elle s'est disloquée sous la poussée de « ver luisant » ; « chandelle », « lanterne » sont des succédanés récents de *chalelh*, par lesquels le patois a essayé de se dérober à l'emprise du mot français.

A l'ouest, au nord-ouest et au nord de la *luzerno* de la Limagne moyenne s'était formée une autre aire qui apparaît aujourd'hui comme moins disloquée que la précédente : formation métaforique qui a pour pivot le mot « éclaire ». Nous avons trois séries de variantes principales : « éclaire (*içẹ̀ro*, recueilli personnellement à Monton [2], *ėsklar* à Besse) ; « éclaire-cul », au domaine très étalé (*éklyẹ̀rò çu*, 702 ; *éçẹ̀rò tyó*, Châteauneuf-les-Bains ; *iklyạ̀rò tyǫ̀u*, Enval, environs du Puy-de-Dôme ; *éçẹ̀rò tyǫ̀u*, Rochefort ; *éçẹ́ra tyu*, 804) et isolé plus au sud-est (*iklyạ̀rò tyǫ̀u* à Brousse et Saint-Jean-des-Ollières) ; enfin « éclaire-botte » (*éklyẹ̀rò bǫ̀tò*, Combronde) ; « éclaire-bouvier (800, 801, Buxières-sous-Montaigut) et même « éclaire soleil » (806). Il est évident que les trois dernières expressions sont des variantes créées après coup pour remplacer la précédente jugée trop grossière. D'autre part les « éclaire-cul » du sud-est sont séparés des autres par une contrée

1. Elle devait s'étendre assez loin au S.-O., comme le prouve le *kolel* du point 619.

2. L'*Atlas*, dont le sujet était plus arcaïsant que le mien, y a relevé *luzyarno* : nouvelle preuve que « éclaire », comme *chalelh*, s'est formé sur le pourtour et les débris de l'aire *luzerna*.

où on ne trouve que le mot français, ou bien où nous n'avons pas pu obtenir de nom (ainsi à Cunlhat, Saint-Julien-de-Copel, Beauregard-l'Évêque, Saint-Denis-Combarnazat, Sayat). A-t-on hésité à nous donner un nom jugé grossier ? Cela a pu arriver. D'autre part il faut remarquer que le mot, peu usité, est surtout connu des enfants, et un peu des hommes ; beaucoup de femmes l'ignorent [1]. En tout cas, la continuité et l'extension ancienne de l'aire « éclaire-cul » ne sauraient faire difficulté.

Quel est maintenant le rapport entre cet « éclaire-cul » et l' « éclaire » de Besse et de Monton ? Nous croyons qu' « éclaire » est la forme la plus ancienne. D'abord à cause de sa position géografique : « éclaire » ne se trouve que dans des patois arcaïsants en bordure de l'aire *luzerna* ; nous voyons à Monton « éclaire » se substituer directement à *luzerna*. Enfin il y a une raison analogique : à côté de *chalelh*, lampe portative qui s'accroche, la lampe qu'on met sur la table est désignée depuis longtens par « éclaire » : à la métafore *chalelh*, ver luisant, qui s'est développée dans le sud et l'est, devait correspondre naturellement la métafore « éclaire » qui lui a été préférée à l'ouest et au nord. Mais cet « éclaire » était un terme moins précis, plus flottant que *chalelh* ; la valeur verbale, toujours sentie, appelait une spécification qu'il était plus difficile de former avec *chalelh* : « éclaire », cumulant le sens verbal et la valeur lampe, a provoqué rapidement le composé, qui est bien « éclaire-cul » au sens littéral, mais qui était surtout, à l'origine, « lampe au cul ». On peut en effet couper — et

1. Je n'ai pu avoir le mot, non plus, à Bagnols, Madriat (femme), Moriat, Nonette (femme), Auzat (femme), Saint-Romain (femme) ; mon hôtelière de Besse et sa fille l'ignoraient. Le mot manque presque toujours là où le terme patois a disparu et où le mot français n'est pas encore vulgarisé.

comprendre — indifféremment : *iklyèrå-tyœ̀u* et *iklyèr å tyœ̀u*.

Sur les débris des aires précédentes se sont aussi développées quelques formes « chenille » à côté des « ver », bien plus nombreus, que nous allons voir. Le ver luisant a en effet deus caractères essentiels pour l'observateur superficiel, et qui sont accouplés dans son nom français : c'est une larve [1] (ver, chenille...) et il brille. Mais le premier caractère est moins spécifique. Aussi avons-nous peu de « chenille » : *tsàtò* à Murat-le-Quaire, le Mont-Dore (705, où l'*Atlas* n'a trouvé que le mot français), *tɛyata lwizẽtė* et *tsalyinå rèçlèrăt* dans l'*Atlas* (709, 703), et enfin la *bårutyinò* de Gerzat, diminutif de *beroto*, brebis (appliqué par Cournon, on l'a vu, au hanneton) et qui est de la même lignée métaforique que *tsato* ou CANICULA. Les exemples de 709 et 703 prouvent à l'évidence qu'il s'agit d'une transposition du français « ver luisant », auquel on a pu chercher des succédanés. Le plus inattendu est certainement le *bĕbåròlò* de Thuret, radical déjà vu pour le hanneton : on ne s'attendait guère à trouver la blatte dans l'affaire; le nom de cet insecte urbain, inconnu dans les campagnes, est devenu un vrai passe-partout. Plus compréhensible est la *lyimàså* d'Ambert, que m'a fournie Michalias, — terme peu répandu : ici encore l'*Atlas* n'a relevé que « ver luisant ».

2. — *Action du mot français sur les patois.*

On vient de voir que l'action du français *ver luisant* s'avère déjà dans la dislocation des aires précédentes. Pour sauver les mots indigènes menacés par ce dangereus con-

1. La femelle de l'insecte parfait est également lumineuse, mais pour un profane elle ressemble à une larve.

current, on a eu recours d'abord à des succédanés du terme indigène (p. ex. « chandelle », « lanterne »...) ou à des variantes patoises, « chenille », « limace »... suggérées par le mot français. Mais ce ne sont là que réactions préliminaires. L'étude du ver luisant dans la basse Auvergne est une des plus instructives pour mettre en relief l'action d'un mot français, son processus, les ravages qu'il a exercés... et qui continuent.

C'est l'instant de rappeler que, plus encore que *hanneton*, *ver luisant*, usité surtout par les enfants, est un mot apporté par l'école. Il ne suit donc point —, comme les noms des objets, plantes ou denrées apportés par le commerce —, les grandes voies de communication en remontant les vallées. Au contraire nous trouvons ce néologisme et ses variantes assez irrégulièrement répartis, — sans doute en raison de l'influence exercée par les maîtres : il y aurait là un petit problème de pédagogie psicologique et... géografique, que je me borne à indiquer.

Ce qui frappe d'abord, c'est la réaction des patois. Ceus-ci n'adoptent pas tel quel, en grande majorité, le mot apporté par le français. Ce *ver luisant* est un composé dont le premier membre est très clair, le segond un peu moins, car *luisant* n'est pas d'un emploi courant, tant s'en faut, dans le français régional. On pourra substituer à « luisant » un sinonime plus usuel ou une variante ; bien entendu *ver* est remplacé par son équivalent patois : d'où *vyar brilyã* à Sauviat, *vèr kurù* (c.-à-d. curieus) à Sugères, *vèr kuró* à Manglieu.

Mais l'adjectif peut céder la place à un complément ou à une périfrase. En apportant *ver luisant*, dont le segond élément n'était pas satisfaisant pour le patoisant, le français a changé les conceptions antérieures relatives à la dénomination de l'insecte, et a inculqué en même tens le

besoin et le goût de l'explication. Désormais la bestiole ne se désigne plus par une métafore évocatrice de sa qualité la plus apparente : c'est un « ver » — voilà ce que le français a posé en principe (d'ailleurs à tort au point de vue zoologique) ; mais c'est un ver d'une espèce particulière, qu'il s'agit de préciser. Et c'est à quoi le patois va s'employer.

Voici d'abord des compléments. Vinzelles et environs et Usson ont « ver de feu » (*vàr dė fyó*) qui tent à éliminer *tsą̊lė* = *chalelh*. Au lieu de la propriété lumineuse de l'insecte, on peut évoquer son habitat (*vẹrmė de bó* = ver de bois [au sens : forêt], Tauves, Latour), ou l'époque de son apparition (*vàr dė lå sẽ dzwã* = ver de la Saint-Jean, précisément à Saint-Jean-Saint-Gervais). Et voici, une fois de plus, une confusion d'animal, bizarre de prime abord : *vàr dė sẹdå* à Saint-Floret, que viennent confirmer les « vers à soie » de Touraine et d'Anjou relevés par l'*Atlas* (406, 423). Inutile d'ajouter que la basse Loire, pas plus que la Limagne, n'est aujourd'hui une région d'élevage des vers à soie ; mais la Limagne le fut jadis [1] et je ne serais pas surpris qu'il en ait été de même de la Touraine et de l'Anjou : on s'explique qu'un mot, jadis fort en usage, ait pris, depuis la disparition de l'animal, un sens assez vague pour pouvoir désigner par la suite un « ver » d'une toute autre nature.

Les formes où l'épitète est remplacée par une périfrase sont à la fois plus gauches et moins stables. On sent que ce sont des mots qui veulent porter leur explication en eus-mêmes, donc mal frappés et peu vivants, au point qu'on se demande parfois si l'on n'a pas affaire à des formes

1. Il y avait jadis beaucoup de mûriers dans la Limagne ; ils furent arrachés pendant la Révolution, à la suite de la fermeture prolongée des fabriques de soie lyonnaises (cf. l'*Annuaire du Puy-de-Dôme* de 1830).

extorquées. Il arrive en effet que le patoisant, interrogé en français, ne trouve pas le mot du premier coup [1] et réponde d'abord par une formule explicative. Je suis convaincu, par exemple, bien que j'aie omis de le vérifier, qu'il y a à Pontgibaud (703) un autre mot que la « chenille réclairante » relevée par l'*Atlas*, — d'autant plus que dans le village, pas très éloigné, de Rochefort, un jeune berger, à ma question, répondit d'abord par « ver qui éclaire » (*vẹrmė kė rėç̌ẹrò*), puis, se ravisant, me donna le mot usuel, *éç̌ẹrò tyọ̈u*. Le « ver qui éclaire » — explication la plus simple — m'a été donné ailleurs exclusivement (ce qui ne veut pas dire que ce soit le seul mot) à Vic-le-Comte (*vạrmė k ìç̌lẹrò*), Sallèdes (*vèr k ìkl̮yẹrò*), Saillant (*vàr kė rikl̮yạrò*), ausquels il faut joindre le *vẹrmė kė bril̮yò* du point 708 de l'*Atlas*. Dans tous ces mots, « ver » a pris la forme patoise.

Il en est de même là où « ver », sans épitète ni autre spécification, suffit pour désigner le ver luisant. Ce sont des patois peu épris de précision [2] et qui n'ont réagi contre l'importation du terme français que par l'élimination d'un adjectif peu compris et inutile. Le fénomène est sporadique : *vwẹrmė* (Château-sur-Cher), *vèr* (Bulhon, Mirefleurs), *vàr* (Saint-Jean-en-Val), *véar* (Saint-Etienne-sur-Usson, hameau de Berme).

Voici enfin les parlers qui acceptent le mot français. Quelques-uns patoisent le premier mot (là où « ver » ne se dit pas *vèr* en patois [3]), d'autres cherchent à patoiser

1. Ce fait est fréquent chez les patoisants qu'on interroge en français.

2. Le sujet aussi pourrait être mis en cause, mais il se trouve précisément que ce sont ici des sujets reconnus bons par ailleurs. A Bulhon, j'ai fait faire une enquête — dont le résultat fut négatif — par un ami, originaire de la localité. A Saint-Jean-en-Val (hameau de Sarpoil), coexiste *tsåle* qui tent à devenir arcaïque.

3. Les formes *vèr*, *vé*, *var*, *va*... ont d'ailleurs toutes été influencées par le français, mais à une époque bien antérieure à l'importation de « ver luisant ».

plus ou moins gauchement le segond terme, soit par l'addition d'un préfixe, soit par l'assimilation fonétique, parfois maladroite, de la finale. A la première catégorie appartiennent *vẹrmė lẅizã* (Merlines), *vé lẅizã* à Beurrières, Saint-Remy-sur-Durolle, les points 803, 808, 807 de l'*Atlas* (*vé lẅizã* et *vàr lẅizã*) ; à la segonde, ou mixtes, *vẹrmė lẅizẽ* (Laps), *vèr ḷyuzẽ* (Le Cendre), *vèr ḷyujĩ* (Mezel), *vèr ludjĩ* (Saint-Anthème ; pourrait être un mot extorqué), *vàr ilẅizã* (Grandrif), *vèr lẅizẽ* (*Atlas*, 812).

D'autres patois ne produisent aucune réaction et prennent le mot français *vèr lẅịzã* tel quel : Malintrat, Flat, Parentignat, les Pradeaux, Chargnat et Usson (néologisme), Saint-Etienne-sur-Usson (hameau de Dijoly), Sauxillanges, Le Fayet-Ronnayes ; de même aus points de l'*Atlas* 802, 905, 816, 809 (néologisme, cf. *ḷyimạsa* ci-dessus), 811 et 705 (néologisme, cf. *tsạto* ci-dessus). A noter qu'au Fayet « ver » se dit *vẅã*, à Saint-Etienne-sur-Usson *vear*. Ce n'est pas la seule fois qu'un composé français entre dans le patois sans changer d'habits : ainsi toute la région dit *pŏtalŏ*, pot-à-l'eau, et, isolément, *pwo* ou *pwé* = pot, et *ạiçå*, *ẹiçå*, *èçå* = eau. En admettant même que l'un ou l'autre des éléments composants soit oblitéré dans « pot-à-l'eau » au yeus du patoisant, il est impossible que celui-ci ne sente pas « ver » dans « ver luisant ». Mais c'est un autre fénomène qui entre en jeu : l'incapacité de réaction du patois, véritable début de paralisie dans ses moyens de défense.

APPENDICE [1]

1. — Contribution à l'étude du lézard gris.

Si l'on considère l'ensemble des parlers provençaus, franco-provençaus et nord-italiens, d'après l'*Atlas linguistique* de la France et les données recueillies par les dialectologues italiens [2], on observe que le lézard gris est représenté au centre, dans le bassin du Rhône, par une aire *LACRIMUSA, flanquée à l'ouest, des Pyrénées [3] à l'Auvergne, et à l'est, dans le bassin du Pô, par deus zones de parlers qui offrent des variantes d'un même tipe, *lengrolo* en France, *lingura*, *ligura* en Italie [4]. Il semble à priori que ce dernier tipe devait constituer la couche la plus ancienne des deus, couche homogène qui s'étendait sans discontinuité de la Gascogne à la région padane, et qui a été cou-

1. La double notice suivante, qui a paru dans la *Romania* (t. XLIV) avec celle qui est relative à l'orvet, devait précéder l'étude des noms du lézard gris dans la basse Auvergne (ci-dessus p. 44 et sqs.), à laquelle elle sert normalement d'introduction. Les retards apportés par la guerre à la publication des revues scientifiques expliquent pourquoi la notice d'ordre général, ayant paru la segonde, n'a pas pu être fusionnée avec l'étude plus restreinte de dialectologie auvergnate. Le lecteur voudra bien restituer l'ordre logique. — La notice sur les noms de l'orvet est augmentée ici d'une addition importante relative au catalan (p. 130) : la forme catalane, que nous avons oubliée par une négligence inexcusable, apporte en effet la confirmation décisive de notre étimologie.

2. Spécialement par M. Bertoni (v. ci-après).

3. En mettant à part une partie de la région pyrénéenne qui a le tipe (sans doute prélatin) *sarnalha*, et le catalan, qui possède une autre forme.

4. En Italie, le mot (v. ci-après) s'applique aussi au lézard vert.

pée ultérieurement par une création postérieure ayant émergé dans la région rodanienne. C'est en effet ce que l'examen successif de ces deus tipes va démontrer.

A. — PROVENÇAL MODERNE *lengrolo* ; ITALIEN DU NORD *ligura*, *lingura*.

Le Midi de la France (à l'exception de la région orientale) et le nord de l'Italie offrent pour le nom du lézard — ici lézard gris ou vert, là toujours lézard gris, — une série de formes apparentées que M. Meyer-Lübke, dans son *Rom. etym. Wœrterbuch*, enregistre sous l'article LACERTA (4821, n° 3 et 4), et dont M. Bertoni a donné de nouvelles variantes pour la région padane [1]. Je veux parler des tipes provençaus *lengrolo*, *ingrolo*, *rengloro*, etc., et les tipes italiens, *languro*, *ligura*, *ingrolo*, etc.

Il me semble impossible de rattacher ces formes à LACERTA ou LACERTUS, et le doute qu'exprime M. Meyer-Lübke, spécialement par rapport à la série qu'il a classée sous le n° 3 [2], est amplement justifié. Non seulement il est dangereus de postuler, sans aucun fil conducteur, des équations aussi hasardeuses que LACERTA > *renglora*, *rigola* ou *ligura*, qui touchent presque au domaine de la fantaisie ; mais surtout le parallélisme remarquable des formes occitaniennes et padanes, que je mettrai en relief plus loin, ne peut être l'effet du hasard. Il faut trouver une racine commune et des causes identiques de déformation qui, ici comme là, devaient nécessairement agir.

Je crois qu'il faut revenir à l'hipotèse de Caix [3] et recou-

1. *Romania*, XLII, p. 161 et suivantes.

2. *Loc. cit.* Le classement demanderait à être refait : la plupart des formes italiennes du § 3 (*languro*, *liguro*, *ingrolo*) devant être réunies aux formes provençales parallèles du § 4 (*lingrolo*, etc.).

3. *Studj di etimologia italiana e romanza*, 380.

rir à LANGURUS ou LANGURA, mais en admettant, sur la majeure partie du territoire, par étimologie populaire, une influence de LINGUA, spécialement dans les deus variantes de son dérivé LINGULA, LIGULA : action d'autant plus vraisemblable que le sens y prêtait comme la forme, et que le point de contact fonétique était fourni par un autre dérivé, LINGURIRE. Dans les patois actuels, là où le radical n'a pas conservé son *a* primitif, le vocalisme du mot sur ce point suit exactement celui de LINGUA : nous avons, dans le bassin du Pô, *ingrolo*, *ligura*, *rigola*... dans la région de *linga* ; dans le sud de la France, *lengrolo*, *rengloro*... en face de *lengo*, et, plus au nord et à l'est (Auvergne, etc,), *lingrolo*... *ḽyẽgrọlo*... parallèlement à *lingo*, *ḽyẹ̃go*.

Tâchons maintenant d'expliquer l'ensemble des formes italiennes et occitaniennes. Les premières — ceci confirme notre hipotèse — offrent une plus grande variété originaire. Ici LANGURA ou LANGURUS s'est plutôt appliqué au lézard vert [1]. Le vénitien [2] *languro* représente exactement LANGURUS ; le tipe *linguro*, LANGURUS + LINGULA, et le tipe plus fréquent *liguro* (région de Vicence, Bologne, Ferrare...) LANGURUS + LIGULA. La présence de deus liquides appèle fatalement la métatèse (*rigola* en Emilie [Bertoni], etc.) ; l'addition ancienne du suffixe ŎLA (souvent pour désigner le lézard gris, plus petit que le lézard vert) produit la sincope (*lingrola*, etc.). Inutile de mentionner l'aférèse de *l* initial.

Dans la France du Midi [3], d'après les formes actuelles et leur répartition géografique qui s'étent jusqu'aus Deus-

1. En rivalité avec RAMARRA (cf. le travail précité de M. Bertoni) dont je ne m'occupe pas ici.

2. Les mots italiens cités appartiennent aus listes de MM. Meyer-Lübke et Bertoni.

3. Cf. l'*Atlas linguistique*.

Sèvres et au Limousin, il paraît certain que le mot a été introduit par la Narbonnaise sous la forme *LANGUROLA et avec le sens de « lézard gris » [1], l'acceptation de « lézard vert » ayant peut-être été prise à l'origine par LANGA, ou plus probablement déjà par LACERTUS. L'*a* primitif ne s'est conservé que sur quelques points au sud-est, près de la Méditerranée et de l'aire LACRIMUSA [2] : *ãngrọlo* (777, 778) avec aférèse de *l*, *ãnglora* (768) avec métatèse. Il y a eu peut-être au début quelques variantes concurrentes importées en Gaule : les patois 862-3 (*lãngọlo*, *rangọlo*, avec dissimilation) semblent représenter une variante originaire *LANGŎLA, qui aurait été réduite à la portion congrue par l'expansion ultérieure de *LANGURŎLA [3] : mais il n'est pas impossible qu'une des trois liquides du groupe **langrola* ait été éliminée par dissimilation, avant ou après métatèse.

La présence de trois liquides, dont la médiane combinée, devait amener fatalement des dissimilations et métatèses encore plus nombreuses qu'en Italie. Citons notamment les tipes *rengloro* (842, 852, 709, 811...), *rėngolo* (759, 840...) et les métatèses du Puy-de-Dôme (p. 45). Sporadiquement s'observe l'aférèse de *l* (*ingrolo*, Mistral), combinée souvent avec la substitution de suffixe : *ãgrot* (525, 535), et *lãgrot* (527, 528, 533, 539) ; *ãgrwaz*, *-ez* (511, 513, 515 et toute la Charente) et *lẽgrozė* (822). Voici enfin l'étimologie populaire : tipe *mingrola* dans le Puy-de-Dôme (p. 45), etc. Dans le sud de l'Auvergne et la Corrèze

1. Pour le diminutif, cf. encore l'italien *lucertola* = lézard gris, et l'espagnol *lagartijo*, même sens.

2. Les *ã* de la Charente (où lingua > *lãg*) remontent à *en*.

3. Cf. aussi les formes *rigolo*, *regolo* citées par Rolland (Bouches-du-Rhône) et que n'a pas l'*Atlas* : elles auraient la même explication que le *rigola* bolonais.

s'observe, avec une afërèse qui peut atteindre *en* après *l*, un réduplication de suffixe : certaines formes complexes et difficiles posent des problèmes assez délicats (ci-dessus, pp. 44 et sqs.).

Enfin des croisements entre LACERTA, LACERTUS et les dérivés de LANGURA étaient inévitables : les formes bergamasques et trentines *ligurt*, *ligurd*... descendent visiblement de *liguro* influencé par LACERTUS ; en revanche le tipe *låyèr*, qui s'applique en général — fait remarquable — au lézard gris comme au lézard vert dans le sud-est du Puy-de-Dôme [1], suppose une variante ancienne *LAGERTUS dont le *g* semble dû au dérivé de LANGA. Le piémontais *layöl* m'apparaît comme un des exemples les plus caractéristiques de ces croisements.

B. — LACRIMUSA

Pour expliquer les formes que revêt dans le sud-est de la France le nom du lézard gris [2], M. Philipon, le premier, restituait « un tipe barbare LACRIMUSIA », dans lequel il voyait « le latin LACRYMA + USIA » [3]. M. A. Thomas a retrouvé LACRIMUSA dans le précieus *Laterculus* de Polemius Silvius, et il a conclu justement : 1° que ce mot, dès le ve siècle, désignait le lézard gris dans le sud-est de la Gaule, et qu'une forme allongée en -IA avait été en usage par la suite dans la région lyonnaise ; 2° que le terme primitif ne devait rien avoir de commun avec l'idée de « larme », mais que l'étimologie populaire avait vu de bonne heure dans ce tème celui de LACRYMA [4]. De son côté,

1. Ci-dessus, pp. 47 n. 1 et 51.
2. Et non du « lézard vert », comme le dit par erreur M. Meyer-Lübke (*Rom. etym. Wœrterbuch*, 4826).
3. *Romania*, XX, 310-315.
4. *Romania*, XXXV, 181.

M. Meyer-Lübke enregistre sans commentaires LACRIMUSA dans son *Romanisches etymologisches Wœrterbuch.*

Ne peut-on aller plus loin ? Je crois, pour ma part, que nous sommes en présence d'une création du latin vulgaire. L'étimologie devient transparente si on coupe le mot comme il suit : L-ACRĬ-MŪS-A. Le latin vulgaire, dans la région qui nous intéresse, a surnommé le lézard gris « le museau pointu », formation parallèle à celle du hous (ACRIFOLIUM) et à bien d'autres. Est-il rien de plus naturel ? La finale féminine *a* n'est point pour nous surprendre : le terme se substituait précisément à un féminin (dérivé de LANGA, v. plus haut). L'agglutination de *l* initial peut sembler plus difficile à admettre en latin vulgaire : mais outre que l'usage de l'article était fortement enraciné dans le peuple à la fin de l'époque impériale, il faut voir là précisément le résultat de l'étimologie populaire (LACRIMA) dénoncée par M. Thomas. On peut objecter que MŪSU, museau, n'est pas latin et n'est pas attesté avant le VIIIe siècle. Mais rien ne prouve que ce mot ne fût pas plus anciennement acclimaté dans la Romania. L'extension très vaste du terme (Gaule du nord et du sud, Espagne, Italie du nord) tent à le faire croire et peut même suggérer l'hipotèse d'un tipe prélatin.

La répartition géografique de LACRIMUSA appèle quelques considérations. M. Thomas (*loc. cit.*) a montré l'extension actuelle de l'aire : elle déborde sur les Alpes et au delà, s'arrête à l'ouest aux Cévennes, au sud-ouest au voisinage du Gard, et au nord ne dépasse pas les limites du département de l'Ain. Je crois que dans cette dernière direction elle a dû aller autrefois beaucoup plus loin, et que le mot *ernozad* (*Atl. ling.* 27, Haute-Marne) est un résidu déformé de *larmuse*, **larmose* + suffixe.

Au contraire, à l'ouest, les frontières doivent être

anciennes. Lacrimusa est un exemple frappant des créations originales qui se sont formées autour de Lyon, segond foyer de romanisation de la Gaule après Narbonne [1], et qui se sont superposées, par la constitution d'aires nouvelles (rayonnant vers le Nord par le couloir de la Saône), aus termes propagés primitivement par la Narbonnaise, ces derniers étant souvent communs (c'est ici le cas) avec ceus du bassin du Pô.

Une fois conquis au français, Lyon a créé un français régional *larmuse*, qui s'est étendu à l'ouest plus loin que l'aire indigène lacrimusa : ainsi le Puy-de-Dôme, qui a emprunté jadis, par Clermont et la voie de Thiers, beaucoup de désignations françaises à Lyon, appèle toujours en français le lézard gris *larmuse*, alors qu'aucun des termes patois de la région ne se rattache à cette racine.

1. Cf. ci-dessous pour l'orvet, p. 126-128. La colonie de Narbonne fut fondée en 118 avant J.-C., et Lyon, qui devint aussitôt capitale des Gaules, fut, avec Augst, la seule colonie romaine créée par Auguste. M. Camille Jullian a fait ressortir l'importance de ces deus créations (*Histoire de la Gaule*, II, 128-130, et IV, 42-47). Dès la fin du Ier siècle après J.-C., Lyon rivalise d'importance avec Narbonne, pour acquérir bientôt la prépondérance. — La région de Marseille, restée longtens grecque, n'a guère agi dans la romanisation de la Gaule.

2. — Les noms de l'orvet en France.
TIPES *anadolh, anivei, orvet.*

Le *Dictionnaire général de la langue française* ne formule aucune hipotèse sur l'origine d'*orvet* : il déclare seulement que ce mot est de la même famille que le provençal *aneduelh* (avec les variantes *arguei, anivei*) et le berrichon *aneuil*.

Quel peut être le prototipe commun ? M. Meyer-Lübke, envisageant spécialement la forme *envoy*(*e*), propre à l'est de la France, propose un masculin ANGUILLUS, auquel il rattache non seulement la variante provençale *arguei*, mais encore le « garonnais » *nadyüil* [1]. Cette étimologie me paraît bien difficile à accepter. Avec la meilleure volonté, il est impossible de voir dans ANGUILLUS l'ancêtre d'*aneduelh, anadolh*, dont *nadyüil* est le représentant évident, comme l'a montré M. Antoine Thomas [2]. M. Meyer-Lübke ne cite pas non plus la variante *anivei*, qui rentrerait avec peine dans son cadre. Faudrait-il alors supposer deux mots différents avec des croisements possibles ? Même dans ce cas, et en se limitant aux formes orientales, l'hipotèse de M. Meyer-Lübke ne semble pas satisfaisante au point de vue sémantique et moins encore au point de vue fonétique. Je ne connais pas de langue ou de patois qui ait donné à l'orvet le nom de l'anguille [3]. Mais surtout il n'existe aucun exemple pour appuyer le passage fonétique du groupe latin ANG- à *arg-* en provençal et à *anv-* en français ; le féminin lui-même ANGUILLA, ANGUILA est là pour

1. *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXIV, 400, et *Romanisches etymologisches Wœrterbuch*, nº 461.

2. *Romania*, 1912, p. 107.

3. Cf. Rolland, *Faune populaire*, t. III, pp. 30-35.

donner la réplique. Et s'il s'agit d'un accident, il est fort extraordinaire qu'il ne reste aucun résidu de la forme normale.

Reprenons l'examen des faits. L'*Atlas linguistique de la France* (carte 952) nous offre deus grands groupes de formes, en dehors du catalan *amul̯* (794-795), sur lequel nous reviendrons. Le centre et l'ouest du provençal présentent des variantes qui remontent toutes à un tipe ancien *anadòlh*. Cette aire s'étent à l'est jusque vers le milieu du Puy-de-Dôme et déborde un peu à l'ouest sur le domaine français. C'est ici qu'il faut ranger le berrichon *aneuil* cité par le *Dictionnaire général*, et le *nyeil* « serpent venimeus » (XVIe s., J. de Rus) exhumé par A. Delboulle [1] et identifié à juste titre à l'orvet, tout au moins pour la forme [2]. L'ancêtre commun de toutes ces variantes, également fonétiques [3], est un latin vulgaire *ANATŎLY- (*ly* = *l* mouillé) ; M. Thomas postule *ANATŎLIUM [4] : je crois que, pour l'instant, il est prudent de réserver la voyelle finale et de songer que l'*l* mouillé dont nous avons besoin peut avoir une autre origine que L + I en hiatus. Enfin il faut faire état de la forme très ancienne *aneduelh* (dans Peire Cardinal, d'où Raynouard l'a tirée), qui semble avoir été éliminée par les patois actuels. Doit-on supposer une variante *ANETOLY- ? Mais alors pourquoi la contre-finale *e* ne serait-elle pas tombée, conformément à la loi de Darmesteter ?

1. *Romania*, 1904, p. 582. L'*Atlas linguistique* a sporadiquement *anœl̯* dans cette région (529, etc.).

2. *Zeitschrift für franzœsische Sprache und Litteratur*, XXVIII, II 308.

3. Le mot a perdu généralement l'*a* initial, comme beaucoup de ses congénères : au nord-est, il a été ensuite amputé de la syllabe *na*, confondue avec l'article féminin (*u*)*na* ; enfin le résidu *dœ* a pu prendre un *r* par analogie avec *dœr* = il dort (*sic* Vinzelles [Bansat]).

4. *Romania*, 1912, p. 108.

Passons à l'autre groupe. La variété de formes qu'il présente peut être expliquée et ne peut l'être que par un tipe du latin vulgaire, parallèle au précédent, *ANEVŎLY-, *ANAVŎLY-, dans lequel le *v* peut provenir d'un ancien *b*, et l'*e* d'un E ou d'un Ĭ. Mais à l'inverse du cas précédent, la variante ANE- est la règle, ANA- l'exception : cette dernière ne paraît attestée qu'à l'ouest du Limousin (*Atl. ling.*, 606 *avaŋwö*, 607 *vaŋwé*, — avec permutation des éléments *n-v*), où elle forme — fait remarquable — un îlot dans l'aire *ANATŎLY-.

Le type *ANEVŎLY-, qui occupe tout le nord, l'est et le sud-est de la Gaule romane, a subi divers traitements suivant les régions. Inutile d'insister pour l'élément -ŎLY-, qui n'est guère demeuré fonétique que dans le sud-est, et a été transformé presque partout par l'analogie. — Dans une petite région (Lyonnais et n.-e. du Puy-de-Dôme), le radical du mot n'a pas éprouvé la chute de la contre-finale, tout comme celui d'*aneduelh* (type régional *anĕvwĕ* : l'élément *w* est susceptible de devenir *y*, et de mouiller l'*n* après métatèse). Ailleurs la sincope se produit. La forme qui en résulte, *anvòlh*, qui commande toutes les suivantes, donne lieu à deus sortes de fénomènes également fonétiques : après diftongaison de l'*o*, il peut se dégager un *g* du groupe *vuo*, *vue* (le passage de *-vuolh* à *-guolh* était normal à l'époque où le *w* germanique devenait *gu*) ; — l'*n*, au contact d'une consonne sonore, peut se transformer en *r* : fait plus fréquent devant *g* que devant *v*, et plus spécial au provençal. D'où quatre groupes fonétiques : *anv-* > *ãv-*, qui s'étend sur tout l'est, du franco-provençal à la Champagne, en se dénasalisant vers l'ouest [1] ; *ang-*, spécial à une petite région à l'ouest de la précédente (Orléanais, Berry :

1. La dénasalisation est ancienne en Champagne : cf. *avoye* dans Cl. Cottereau, *Columelle*, 1552.

103, 202, 204, 303, 306, 307, 400 de l'*At. ling.*) ; *arg-*, qui occupe tout le sud-est (cf. suff. -ANICU > *-argue*, MONACHU > *morgue*, etc.) ; et enfin *arv-*, où le *v* s'est généralement résorbé devant le groupe *uolh* > *üœ(lh)*, fénomène normal dans la région (n.-o. du Puy-de-Dôme : *Atl. ling.* : 703 *aryu*, 805 *arœ́* ; Les Martres de Veyre, *rü*).

Avons-nous eu un autre domaine *arv-* ? Pour répondre à cette question, il faudrait faire une étude dialectologique approfondie du nord-ouest de la France. Quel que soit le prototipe originaire de son radical (*anv-* ou *arv-*), tout le monde est d'accord pour reconnaître que la forme *orvet* (plus anciennement *orvei*, J. le Petit, 1391, cf. Godefroy, *upplément*) a subi dès le moyen âge l'influence de *orb*, aveugle : c'est l'opinion du *Dictionnaire général* et du *Romanisches etymologisches Wœrterbuch*. Faut-il, pour l'appuyer encore, rapprocher les formes de l'Italie du Nord (*orbola*, *orbiga*, *orbesino*...) citées par Rolland ? L'*Atlas linguistique* nous donne *orbèt* dans l'Orne.

Dans le sud-est, à l'exception des patois arcaïsants et conservateurs de la montagne (cf. 815 *argei*, etc.), le radical *arg-* est devenu *-org* en vertu d'une étimologie populaire transparente [1].

Revenons maintenant au prototipe du latin vulgaire, que l'analogie des parlers actuels nous a amené à reconstituer. Il n'a rien d'hipotétique. N'a-t-on pas reconnu déjà l'ANABULIO de Polemius Silvius, classé précisément parmi les serpents [2] ? l'*u* peut fort bien représenter la diftongue *uo* qui

1. Restent encore à expliquer les formes avec deus *n* (*anènœ*, etc., *Atl. ling.*, 807, 705) sur la frontière des deus grandes aires, et les formes *nerbil* isolées dans l'Aude (785, 793). Elles sont dues sans doute à des causes analogiques qu'une étude approfondie des patois locaus permettrait de déterminer.

2. *Romania*, XXXV, 167.

existait déjà au ve siècle. Reste le segond *a*, qui nous atteste — fait à remarquer — la même variante que pour *anedolh, anadolh*. Rappelons enfin que le *Laterculus* de Polemius Silvius est dédié à un évêque de Lyon : or toute la région lyonnaise rentre dans le groupe ANEVOLY-.

D'où viennent ces deux formes bizarres, et qui semblent bien apparentées, *ANETOLY-, *ANEVOLY-, avec la variante *e-a* ? Est-ce un tipe prélatin que nous ignorons ? Mais alors on ne voit pas la raison de la répartition des deus formes, et surtout on s'étonne que le latin n'ait introduit aucun mot, même dans des régions aussi anciennement et profondément romanisées que le bas Rhône et la Narbonnaise. Ne serions-nous pas en présence, au contraire, d'une création du latin vulgaire ?

Dans toutes les langues européennes, lorsqu'on a voulu donner un nom à l'orvet (cf. Rolland, *loc. cit.*), on l'a appelé l'*aveugle*, suivant une croyance populaire universellement répandue et due à l'extrême petitesse des ieus chez ce reptile. Le latin lui-même le dénomme CAECILIA. Je ne veux pas chercher ici pourquoi ce mot ne s'est pas implanté en Gaule [1] ; je crois pouvoir simplement montrer qu'on lui a substitué un succédané plus évocateur, et que le groupe final de *ANEV-OLY-, *ANET-OLY représente tout simplement OC(U)LU [2], probablement au pluriel. Le mot constituerait une formation de tout point analogue à AB-OCULIS, mais appartenant à une couche plus ancienne, dans laquelle la segonde partie du terme s'est comportée

1. L'homonimie du nom propre CAECILIA (surtout de la sainte), a dû lui être fatale.

2. Objectera-t-on que le groupe *cl* ne serait pas encore représenté par *li* (= *l* mouillé) à l'époque de Polemius Silvius (449) ? Qu'en savons-nous ? La *Lex Salica*, un peu plus tard a bien BOTILIA = BUTTICULA.

fonétiquement comme le substantif isolé [1]. Dans tout le midi, la finale du nom désignant l'orvet est parallèle [2] à « œil », et dans le nord la chute précoce, en mainte région, de l'élément *l* dans un mot qui n'avait pas de tradition littéraire et dont la finale était exposée à toutes les analogies, n'est pas plus surprenante que celle d'*avril̥* (avril) > *avri* ou de tant d'autres du même genre.

Mais que signifie le premier élément ? Il faut procéder par analogie. Si nous sommes en présence d'une formation semblable à AB-OCULIS, le point de départ doit être le même. On sait que cette dernière expression a été créée par le langage médical sur le modèle du grec ἀπ' ὀμμάτων [3] : ce langage était fortement imprégné de grec et nous voyons de tout temps la terminologie tecnique des maladies ou des infirmités pénétrer dans la langue courante.

Or le grec, pour désigner l'être privé de ses ieus, avait une autre expression, plus fréquente même que la précédente : ἀνόφθαλμος ou ἀνόμματος, dans laquelle ἀν représente α privatif, et non ἄνευ ou ἀνὰ. Mais il y avait là matière à amphibologie, surtout pour des médecins romains, et on conçoit fort bien qu'on ait refait la locution — d'ailleurs parfaitement correcte — ἄνευ ὀφθαλμῶν (ou ὀμμάτων) et même, pour éviter l'hiatus [4], ἄνευθ' ὀφθαλμῶν. Si l'on ajoute que la confusion avec ἀνὰ devait être fatale, surtout chez des demi-savants, nous avons là toutes les variantes nécessaires et suffisantes pour justifier les formations et les flottements du latin vulgaire ; la diftongue ευ devient naturel-

1. En réservant les évolutions dues au contact du *v* avec la diftongue *uo*, *ue* (*vuo*, *vue* > *guo*, *gue*).

2. Je dis parallèle et non identique, le singulier et le pluriel de « œil » ayant pu donner lieu à des évolutions différentes, généralisées dans un sens ou dans l'autre.

3. Cf. Meyer-Lübke, *Roman. etym. Wœrterbuch*, n° 33.

4. Bien qu'il fût correct : Platon écrit, par exemple, ἄνευ ἐμοῦ.

lement *ev* devant voyelle, et, comme elle n'existait pas dans la langue populaire, elle a été remplacée par *e* devant consonne; l'*a* serait dû, dès l'origine, à l'analogie de ἀνὰ (sans qu'il soit nécessaire de faire appel à κατὰ, qui avait pénétré en latin); le θ s'est réduit régulièrement à *t*. Voici donc nos quatre variantes *ANET-OCULIS, *ANAT-OC(U)LIS; *ANEV-OCULIS, *ANAV-OCULIS.

La géografie linguistique nous indique que les deus premières ont prévalu dans la Narbonnaise, d'où elle se sont implantées dans le bassin de la Garonne et le Massif Central; les deus dernières, au contraire, dans la région rodanienne, d'où elles ont gagné, d'une part les Alpes jusqu'en Suisse et en Piémont, de l'autre le nord de la France, en s'étalant vers l'ouest au nord du Massif Central[1]. J'ai déjà donné d'autres exemples de créations particulières à la région rodanienne en latin vulgaire, et d'une extension géografique analogue de ces formes[2].

Il n'est pas jusqu'à la conservation sporadique de la contre-finale que nous ne puissions expliquer avec cette hipotèse : il est fort admissible que la parenté avec « œil » ait été sentie assez longtens dans diverses régions pour faire obstacle à la sincope dans un mot perçu comme composé.

S'il nous restait encore un doute sur l'étimologie, la forme catalane *anul̦*, que nous avons réservée jusqu'ici à dessein, suffirait pour le lever. Cette forme représente en effet exactement le tipe normal *AN-OCULIS (*ul̦* = œil, en catalan), traduction, sans réfection, de la formule grecque avec ἀν-, d'une façon absolument parallèle à l'*AB-OCULIS pos-

1. Le type *anev-*, qui se trouve dans la Limagne, est arrivé par Thiers et a débordé sur l'Allier, comme tous les mots venus de Lyon à une époque quelconque (cf. l'aire *cavala* dans la carte « jument », ci-dessus, p. 21).

2. Cf. p. 123 pour LACRIMUSA et p. 37-38 pour FĘTA.

térieur. Par là s'affirme une fois de plus le caractère arcaïque et conservateur du catalan [1].

Il résulte enfin de l'analise des faits que la répartition générale des tipes n'a pas dû varier beaucoup depuis le moyen âge, en dehors de quelques régions [2]. Les formes ont évolué spontanément sur la majeure partie du territoire (sauf l'extension récente du français classique *orvet*). — « Orvet » est un mot qui voyage peu : désignant un animal qui n'est ni utile, ni nuisible, ni dangereus, et qui ne pullule pas, il revient assez rarement dans la conversation. C'est pour la même raison qu'il est rare dans les anciens textes.

1. Espérons que l'Atlas linguistique, en préparation, du domaine catalan, par MM. Griera et Barnils, nous donnera d'autres variantes intéressantes pour l'orvet. — On ne peut songer à rattacher à un tipe *AN-OCULIS les formes berrichones *aneuil*... citées plus haut : car le voisinage géografique de formes *anadœ* montre à l'évidence que ces *aneuil* reposent sur **anedeuil* > **anceuil*.

2. Dans la région limousine, l'îlot 606-607 (*anavuolh* > *avaŋwö́*) paraît représenter une aire, jadis plus vaste (soudée sans doute à celle du nord), et débordée anciennement par le courant *anadolh* venu du Midi. Il semble prouver que, pour ce mot, Limoges a constitué un petit foyer local en dehors des deus grands centres d'expansion cité plus haut. Il en a été de même, on l'a vu (p. 36), pour « brebis ». — En Auvergne, au contraire, c'est *anadolh* qui a reculé dans le nord et le nord-est (ci-dessus, p. 130 n. 1).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 7. *Bourret* est un mot assez ancien, dans le Massif Central, au sens de jeune taureau. M. A. Thomas me l'a signalé, sous la forme *borret*, dans un inventaire du cheptel d'Auvergne de 1476 (Arch. Nat., X' A 8314, f° 3608). Je relève également *borreta*, génisse, en 1552, dans les *Documents linguistiques du Gévaudan* de M. C. Brunel (Paris, 1916, *Bibl. de l'École des Chartes*, p. 95). — Je signale aussi, pour « génisse », les formes actuelles (Puy-de-Dôme) *burẹtò* à Rochefort, et *bràvå* (région du Vernet-la-Varenne et Saint-Genès-la-Tourette).

P. 22. Aus exemples de *ega* en ancien et moyen provençal, ajoutons *eguas* (Basses-Alpes, XIVe s.) et l'adjectif *eguesina* (Alpes-Maritimes, 1528), dans les *Documents linguistiques du Midi* de Paul Meyer (t. I). L'invasion de *cavala* date du commencement de la Renaissance : elle s'est effectuée par le Piémont et la voie Chambéry-Lyon d'une part, le col du Mont-Genèvre et la vallée de la Durance, de l'autre.

P. 26, l, 18, lire *cavala* au lieu de *eavala*.

P. 43, l. 8, lire « seules » au lieu de « seuls ».

P. 51. M. A. Thomas, pour « lézard gris », m'a communiqué un certain nombres de formes intéressantes de la Creuse : *lizertịnė*, s. f. (Lafat, canton de Dun-le-Palleteau), altération de LACERTUS (cf. la forme de Mirefleurs, encore plus altérée) ; *margòt*, f. (Soumans, canton de

Boussac, et Fontanières), création localisée et récente, analogue à *barbotina* (cf. les *margau*, têtard, p. 57 et 60, et les confusions signalées p. 58); *sarpǫtå* (Cressat) et *serpạtå* (Saint-Alpinien, canton d'Aubusson), cad. « petit serpent », dérivé de *serp*, création régionale formée sur les débris de *lengrola*.

P. 54. Le *cabot* de Gautier de Coincy pourrait être un lapsus pour *sabot* et n'aurait pas alors le sens de « têtard ».

P. 58. M. Thomas me signale aussi dans la Creuse, au sens de « têtards », *lå rẹnā* (Saint-Dizier, canton de Bourganeuf); à Saint-Marc, à Lombard, on dit *lā rạlei*, confusion analogue avec la grenouille, qui « râle ».

P. 96-99. Une des causes de la disparition du tipe *kĕkerla*, devenu *kăkạlo*, *kăkạlyo*, *kĕkạ̊lyo*, est sans doute une collision homonimique avec « quincaille » (le dérivé *quincaillier* étant des plus répandus, en français régional comme en patois), — collision qui a été conditionnée, comme le fait arrive souvent, par une attraction homonimique.

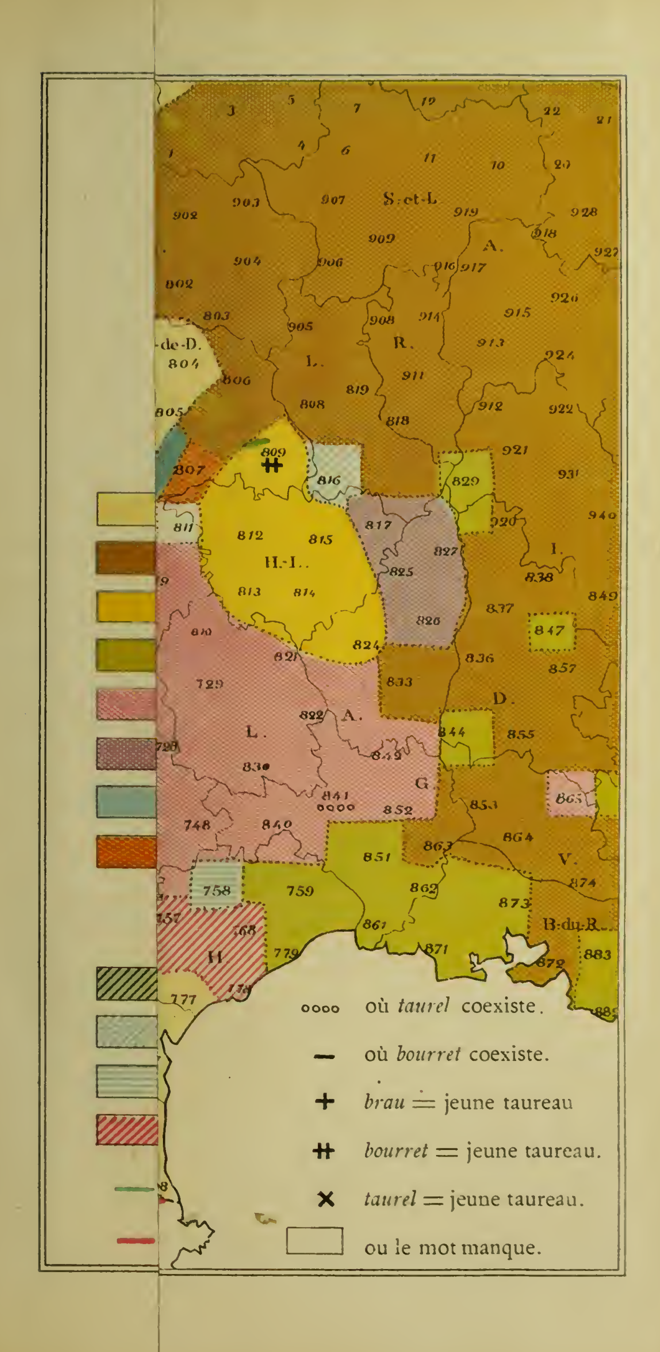
TABLE DES CARTES

Les cartes sont placées à la fin du volume.

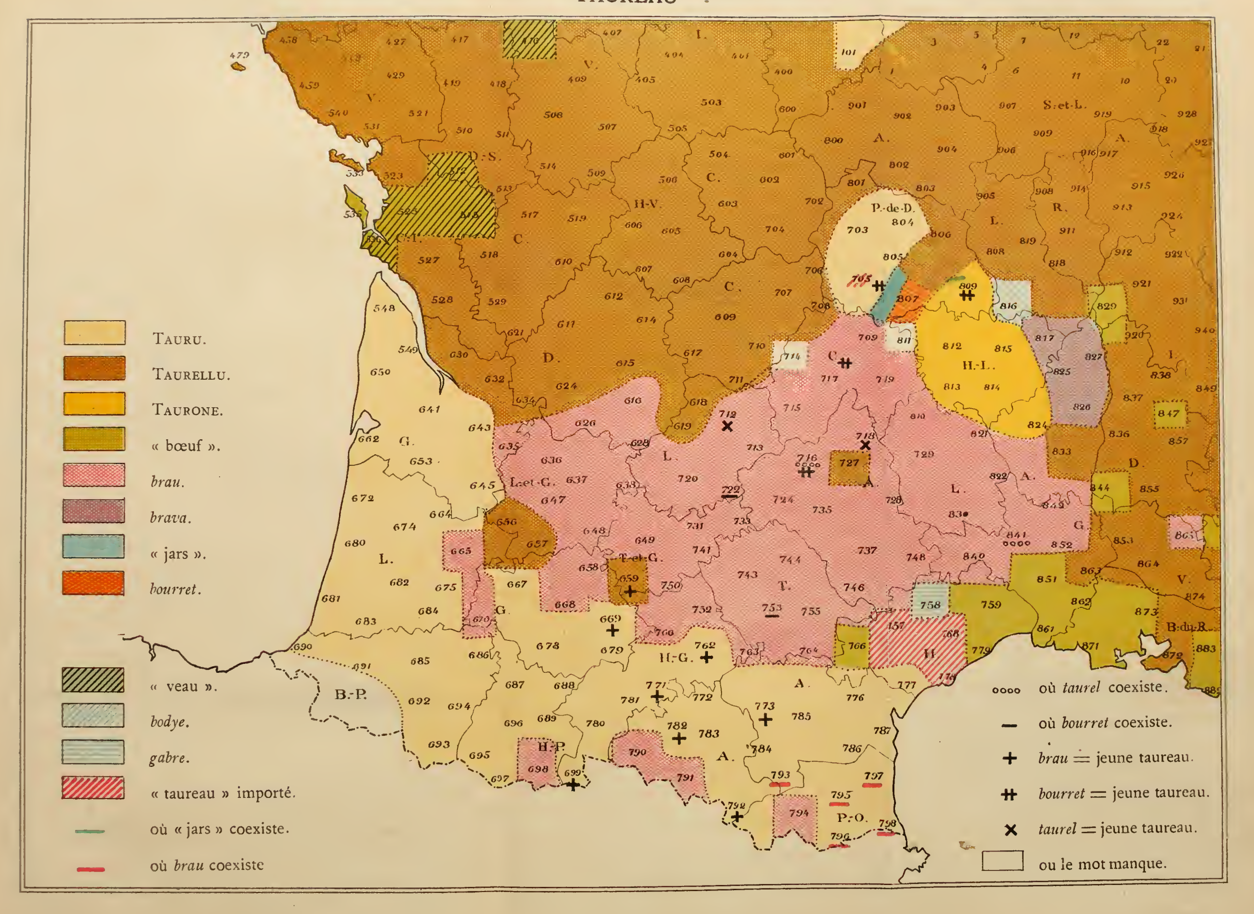
TABLE DES MATIÈRES

APPENDICE

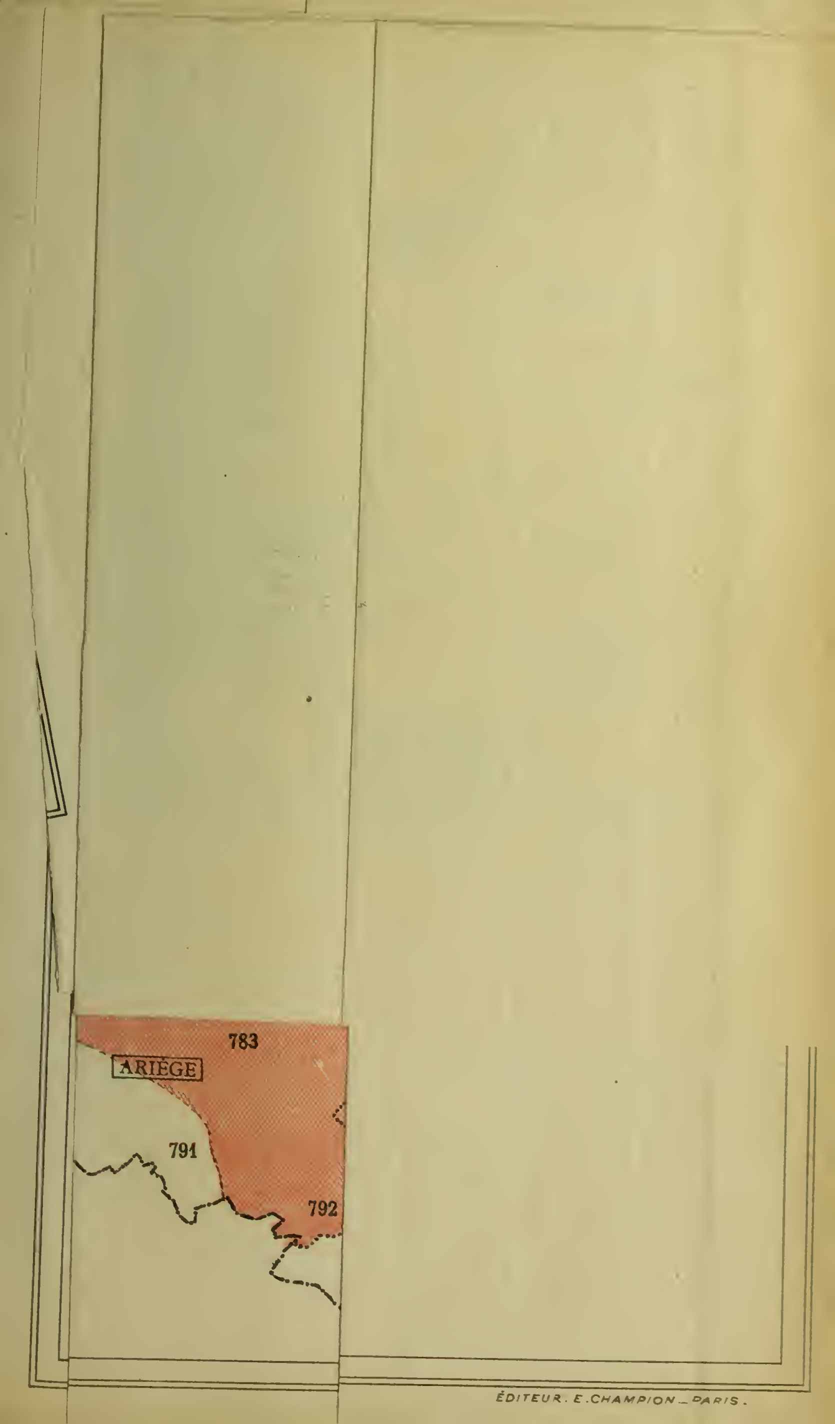
MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS


S.-et-L.
A.
R.
L.
H.-L.
L.
A.
G.
I.
D.
V.
H.
B.-du-R.
-de-D.
oooo où taurel coexiste.
— où bourret coexiste.
+ brau = jeune taureau
bourret = jeune taureau.
× taurel = jeune taureau.
ou le mot manque.

TAUREAU

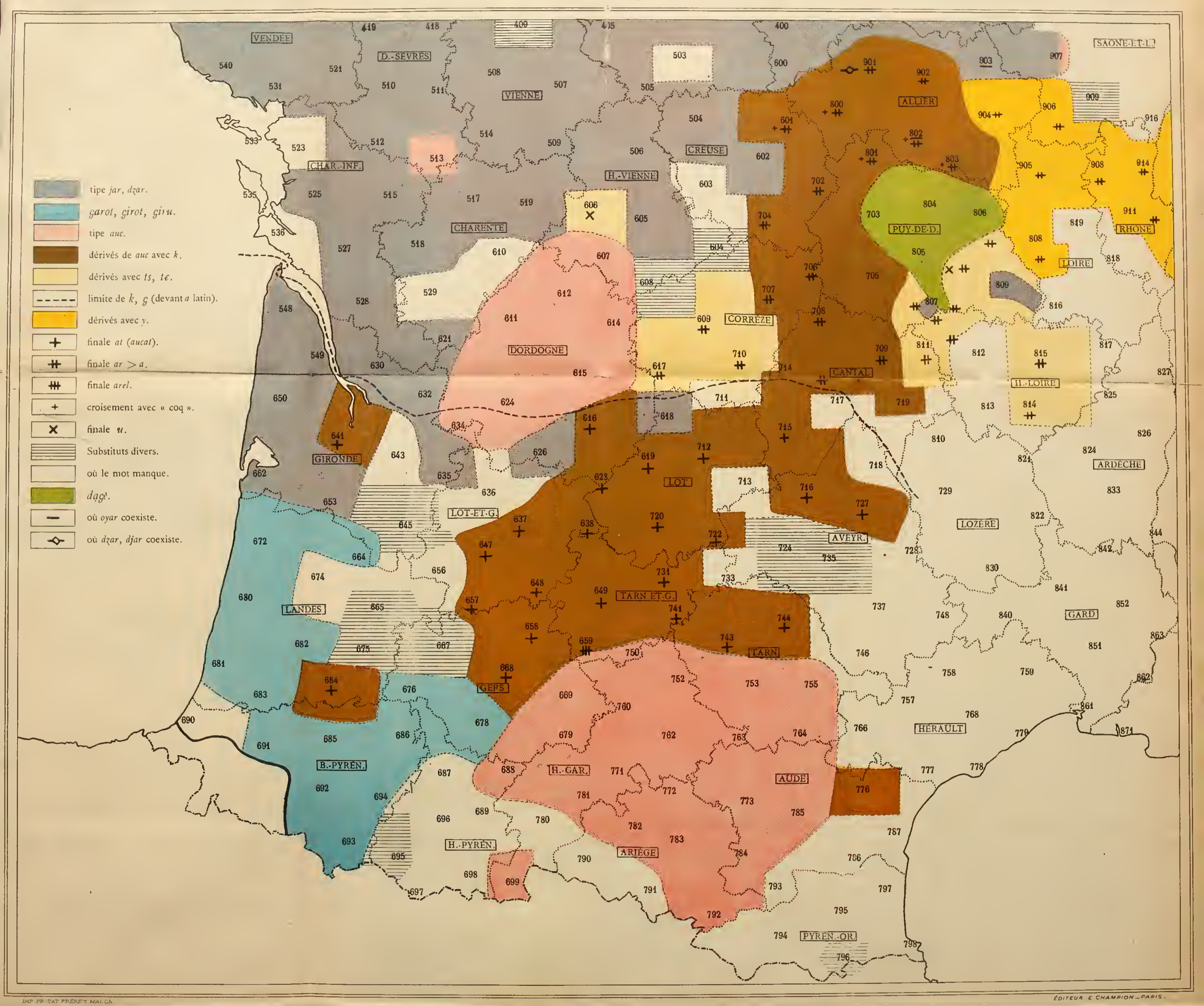


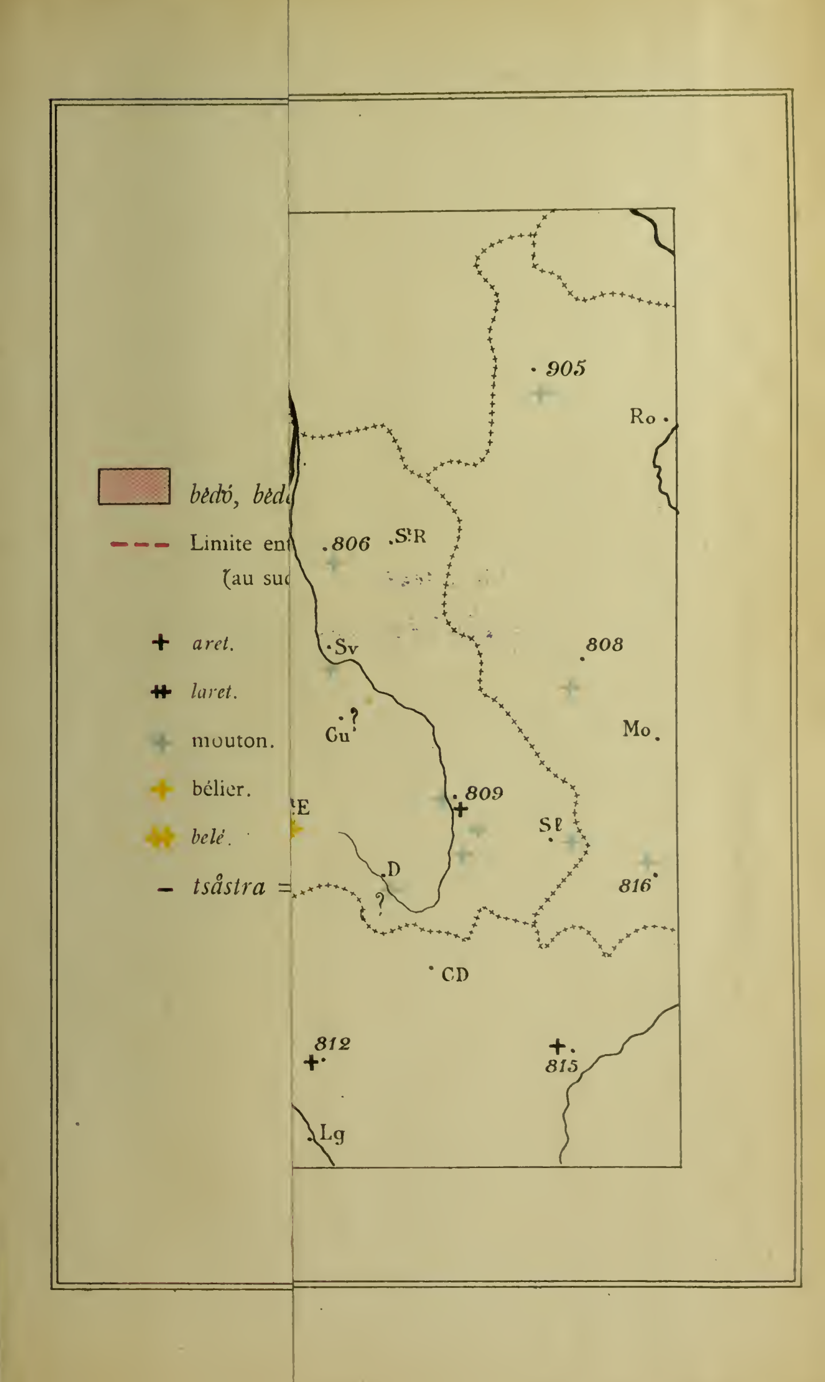
TAURU.
TAURELLU.
TAURONE.
« bœuf ».
brau.
brava.
« jars ».
bourret.
« veau ».
bodye.
gabre.
« taureau » importé.
où « jars » coexiste.
où brau coexiste
oooo où taurel coexiste.
— où bourret coexiste.
+ brau = jeune taureau.
bourret = jeune taureau.
× taurel = jeune taureau.
ou le mot manque.



ÉDITEUR. E. CHAMPION _ PARIS.

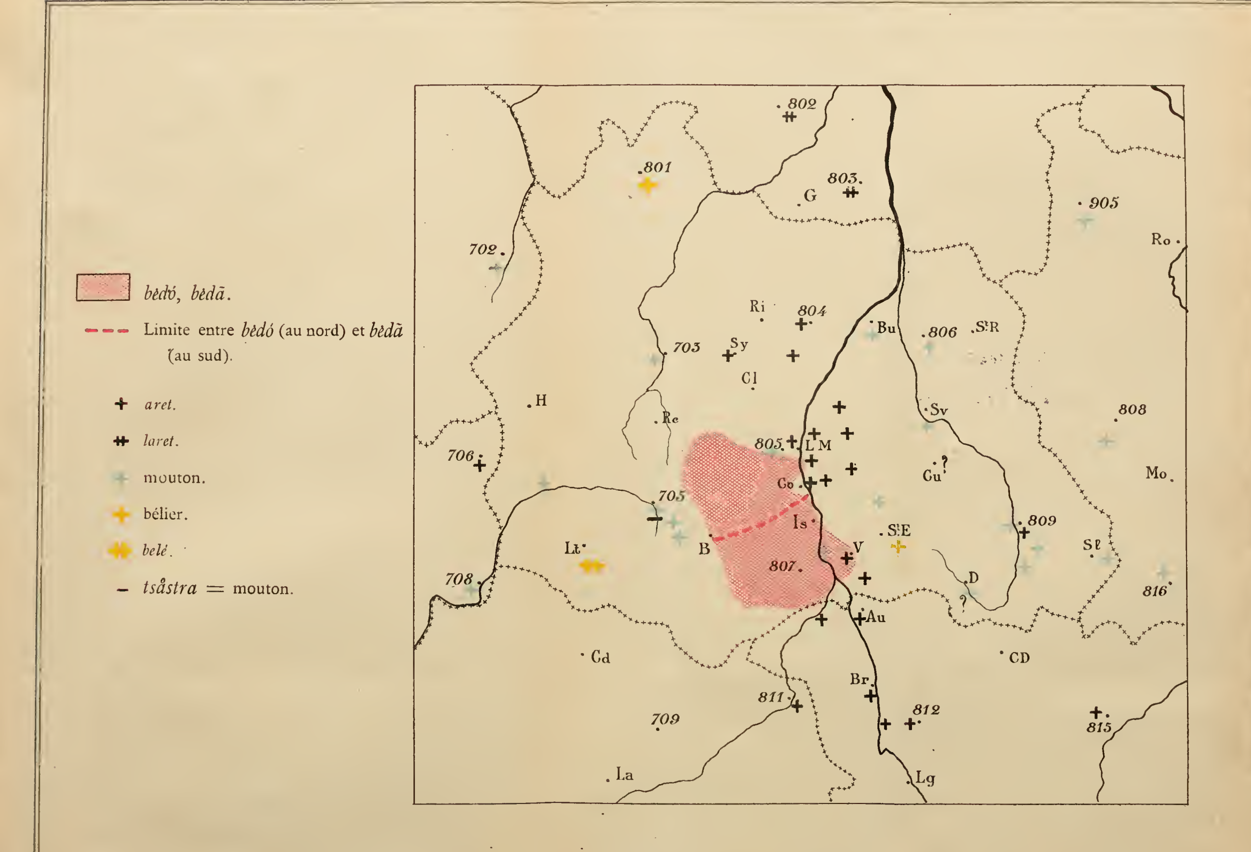
JARS (oie mâle).





bèdò, bèd
Limite ent
(au suc
aret.
laret.
mouton.
bélier.
belé.
tsåstra =
905
Ro
806
S.t R
Sv
808
Gu
Mo
809
E
Sℓ
D
816
CD
812
815
Lg

BÉLIER.



bėdö́, bėdã.
Limite entre *bėdó* (au nord) et *bėdã* (au sud).
aret.
laret.
mouton.
bélier.
belé.
tsåstra = mouton.
801
802
803
804
805
806
807
808
809
811
812
815
816
905
702
703
705
706
708
709
G
Ri
Sy
Cl
Rc
H
Bu
S.t R
Sv
Cu
LM
Co
Is
B
V
S.t E
D
Lt
Au
Br
Cd
CD
La
Lg
Ro
Mo
Sℓ

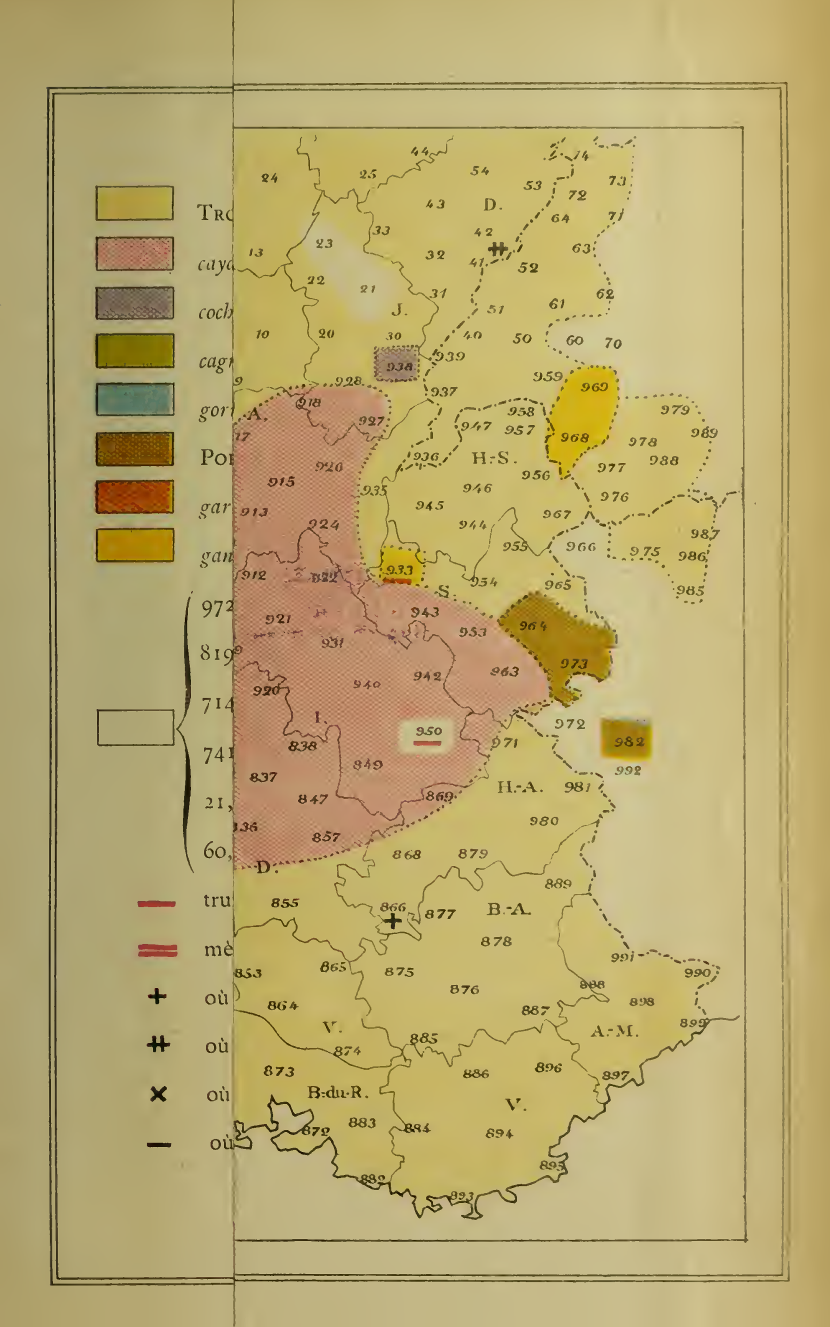
ÉDITEUR : E. CHAMPION — PARIS.

JUMENT.

- EQUA.
- CABALLA
- JUMENTUM.
- où EQUA coexiste.
- où CABALLA coexiste.
- où JUMENTUM coexiste.
- cheval.
- bête à poulain.
- pouline.
- mère.
- bête de cheval.
- *jumotte*
- *jumente, jumande.*
- *jubine.*
- *dame.*

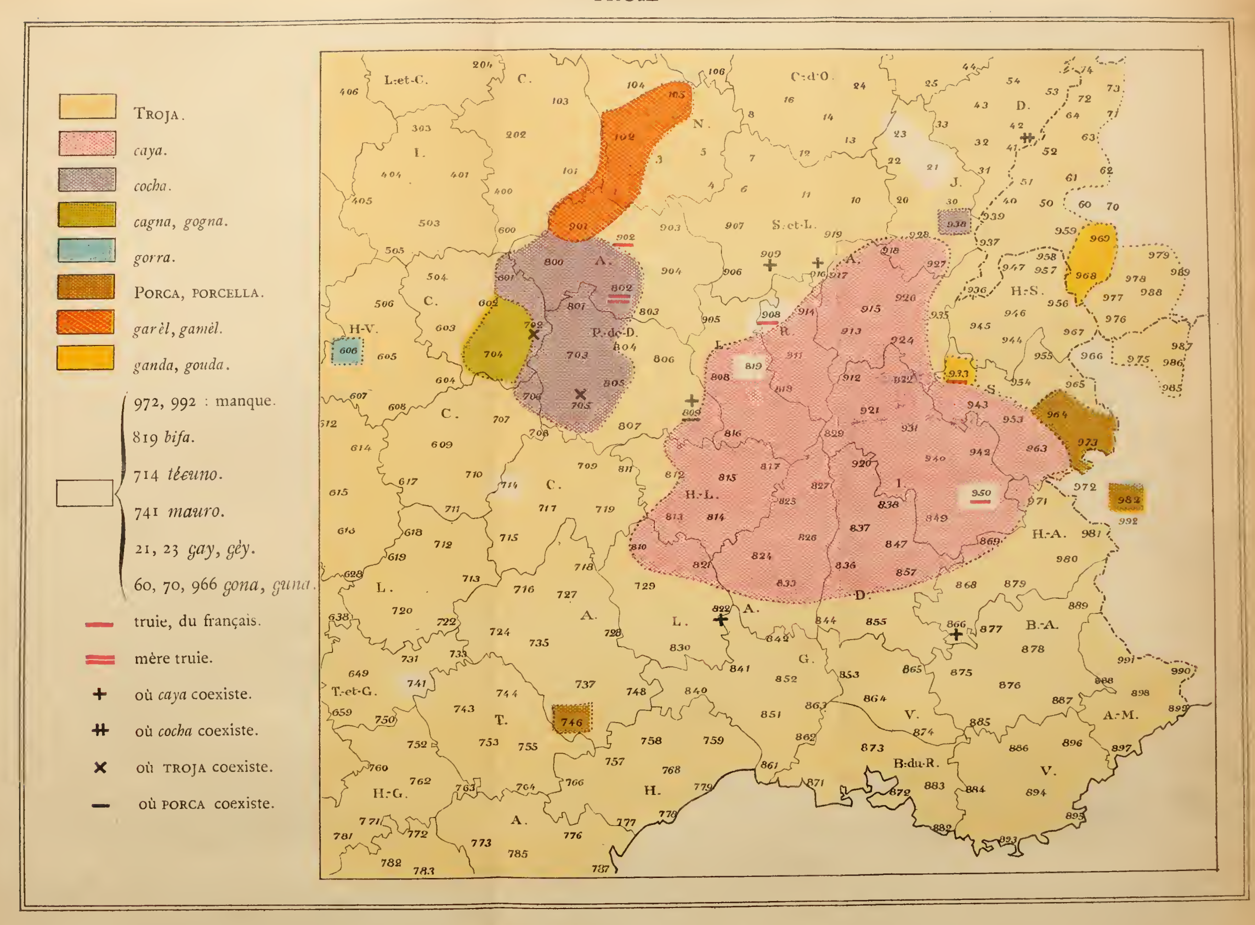
IMP. PROTAT FRÈRES MACON

ÉDITEUR : E. CHAMPION — PARIS.

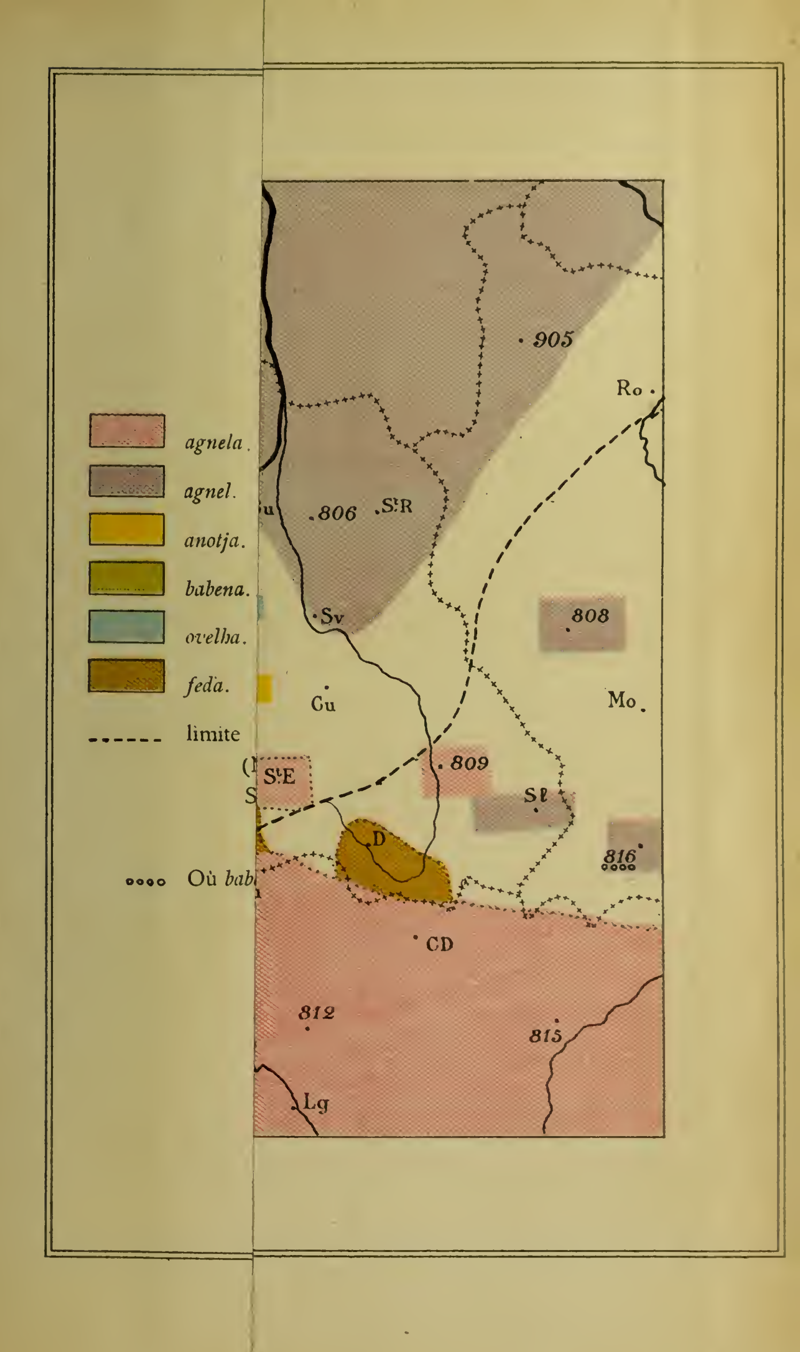


Tro
cayo
coch
cagr
gorr
Por
gar
gan
972
819
714
741
21,
60,
tru
mè
où
où
où
où
D.
J.
A.
H.-S.
S.
I.
H.-A.
B.-A.
A.-M.
V.
B.-du-R.
V.
D.

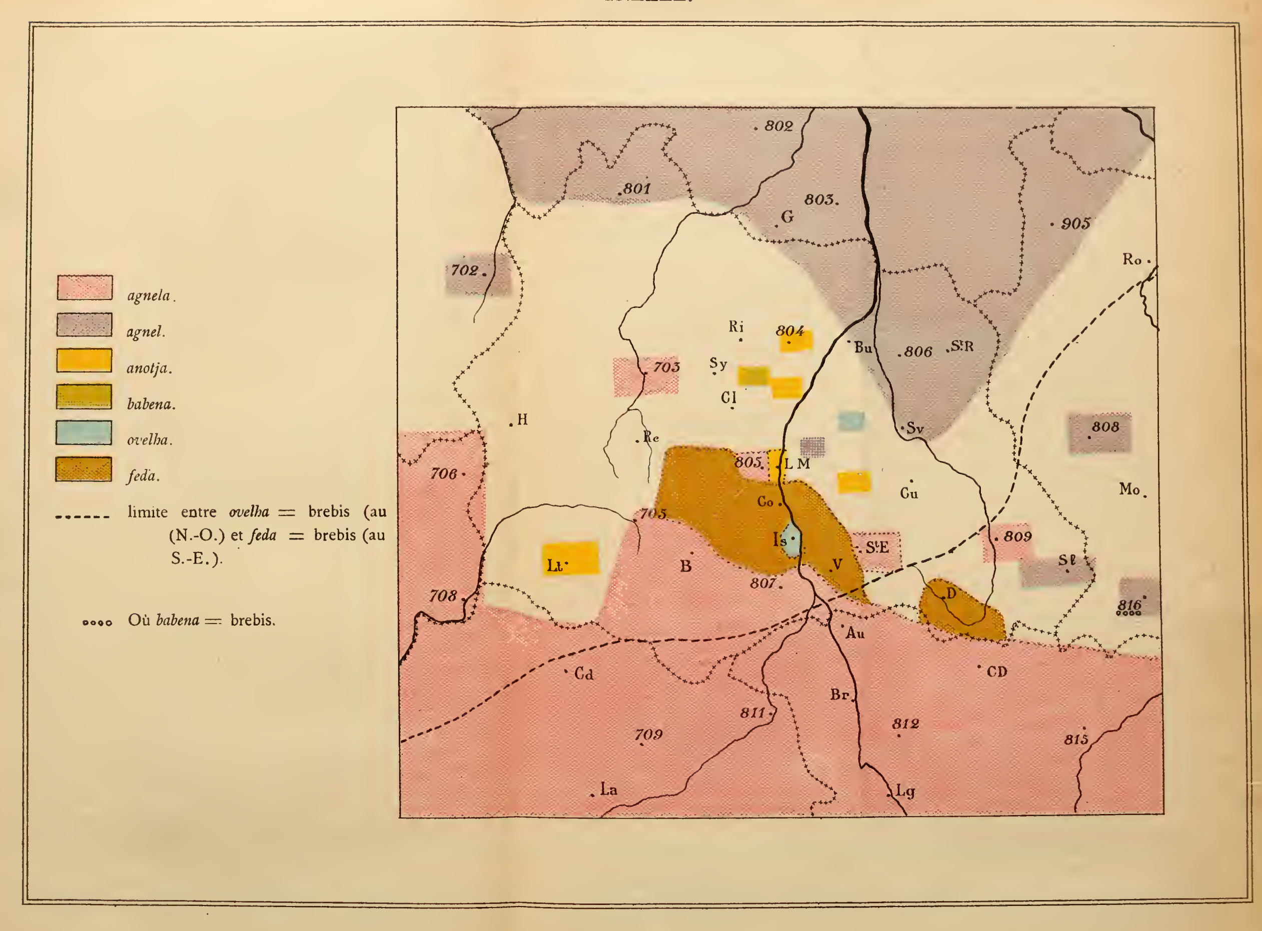
TRUIE

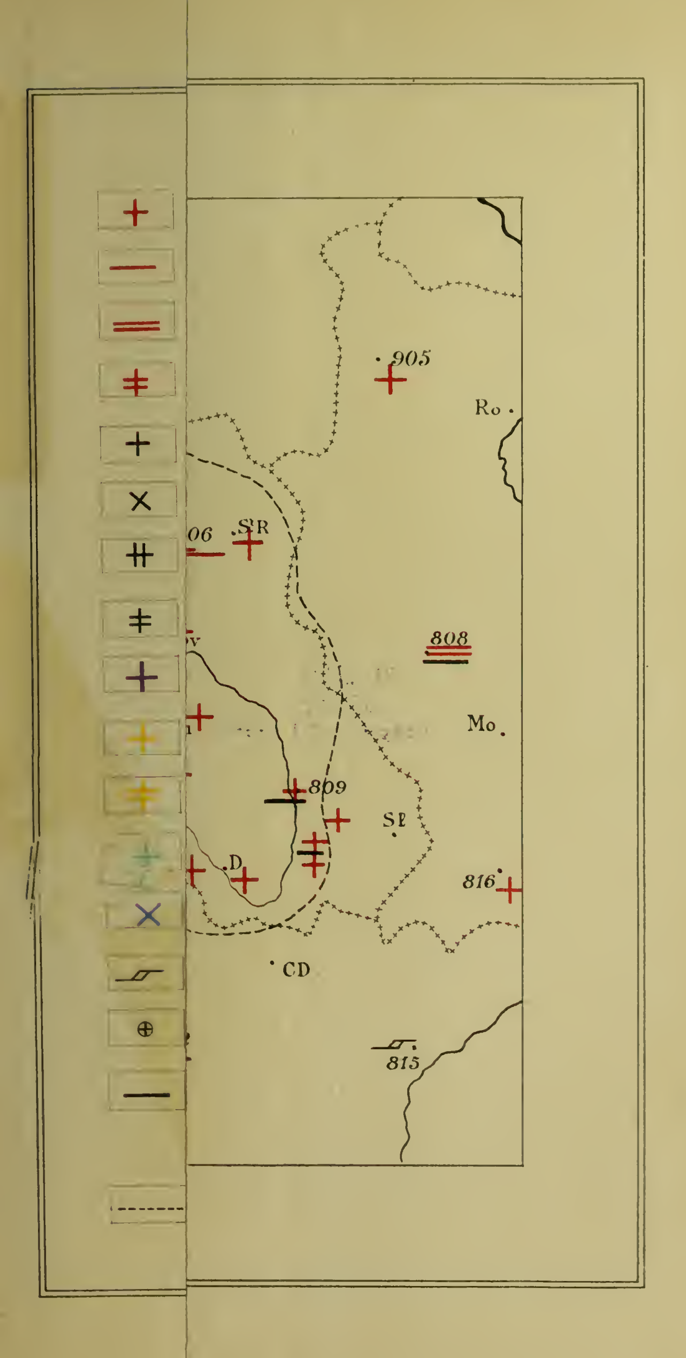


Troja.
caya.
cocha.
cagna, gogna.
gorra.
Porca, porcella.
garèl, gamèl.
ganda, gouda.
972, 992 : manque.
819 bifa.
714 téeuno.
741 mauro.
21, 23 gay, gèy.
60, 70, 966 gona, guna.
truie, du français.
mère truie.
où caya coexiste.
où cocha coexiste.
où Troja coexiste.
où porca coexiste.

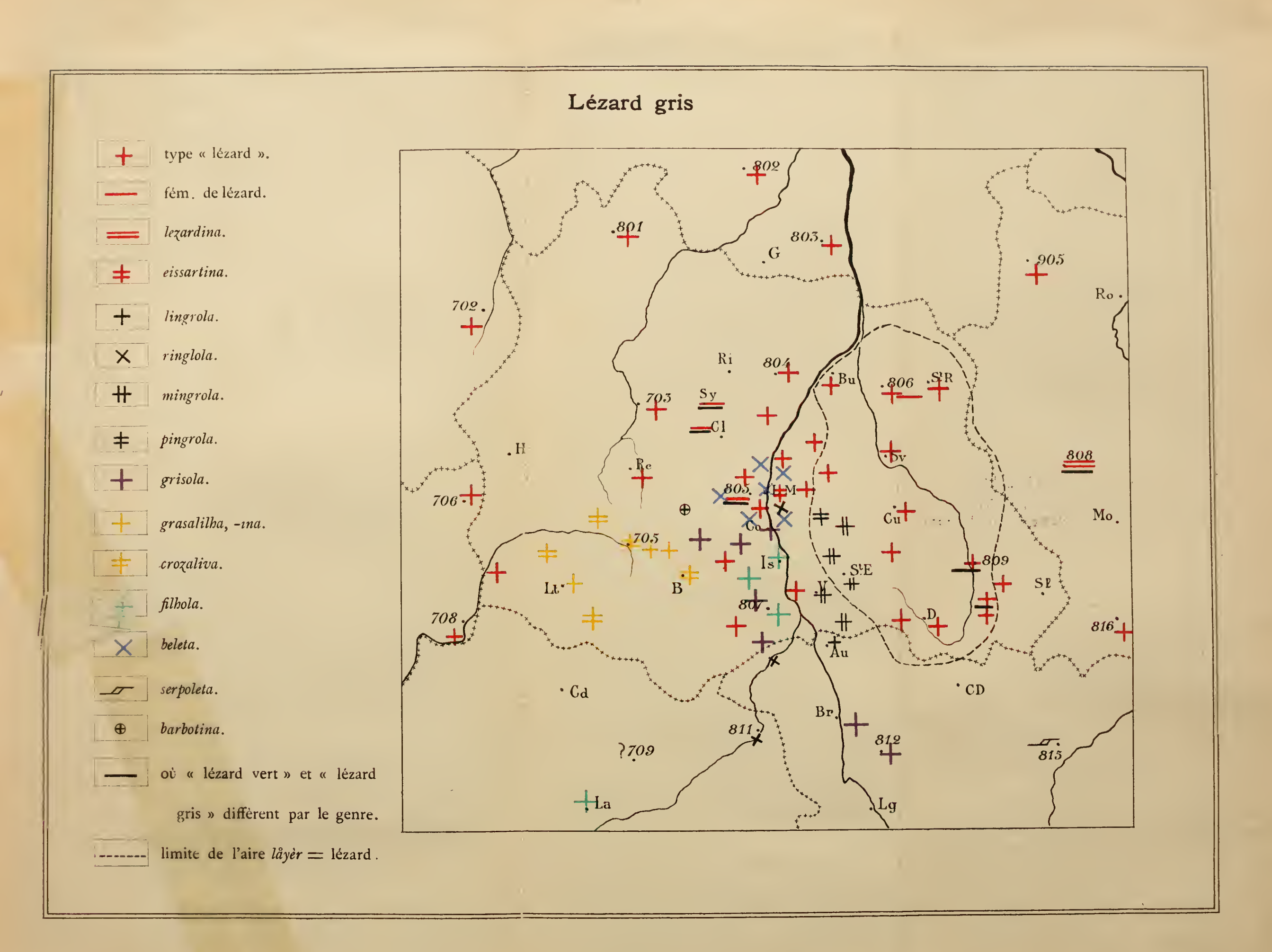

agnela.
agnel.
anotja.
babena.
ovelha.
feda.
limite
Où bab
905
Ro
806
St R
Sv
808
Cu
Mo
St E
809
Sl
D
816
CD
812
815
Lg

AGNELLE.


agnela.
agnel.
anotja.
babena.
ovelha.
feda.
limite entre *ovelha* = brebis (au (N.-O.) et *feda* = brebis (au S.-E.).
Où *babena* = brebis.
802
801
803.
G
905
Ro
702.
Ri
804
Bu
.806
StR
703
Sy
Cl
H
Re
Sv
808
706
805.
L M
Mo
Co
Gu
705
Is
StE
809
Sl
Lt
B
V
708
807.
D
816
Au
Cd
CD
Br
811
812
709
815
La
Lg



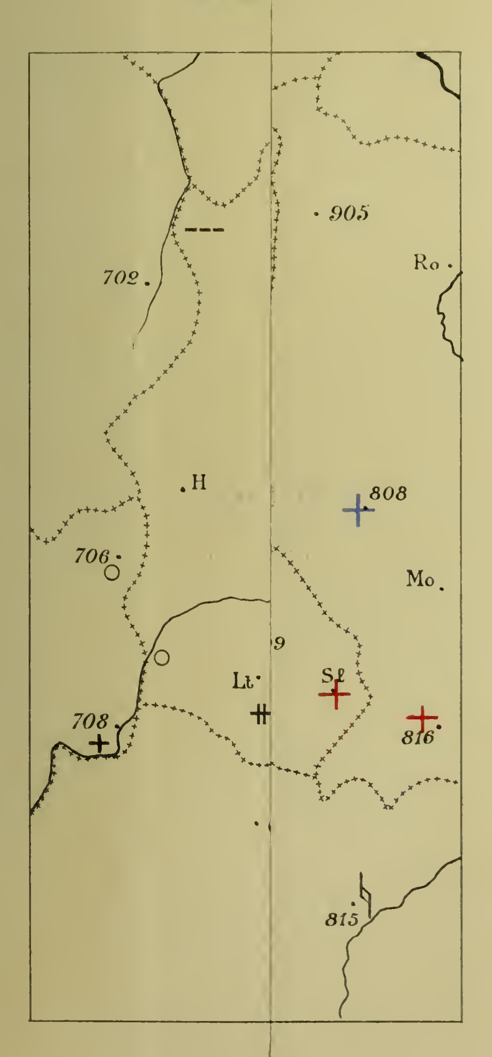
905
Ro
06
S R
808
Mo
809
S P
D
816
CD
815

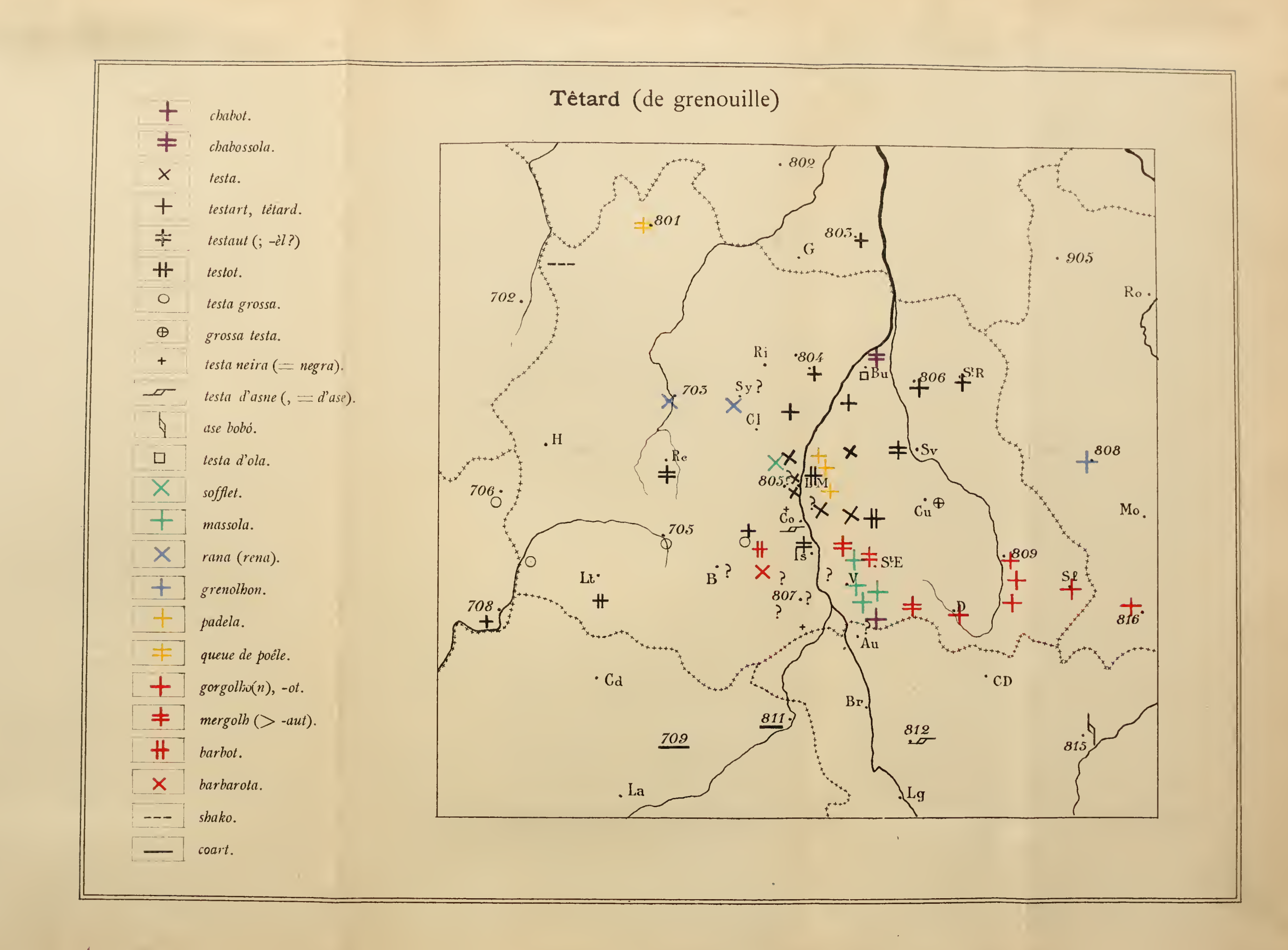


Lézard gris
type « lézard ».
fém. de lézard.
lezardina.
eissartina.
lingrola.
ringlola.
mingrola.
pingrola.
grisola.
grasalilha, -ina.
crozaliva.
filhola.
beleta.
serpoleta.
barbotina.
où « lézard vert » et « lézard gris » diffèrent par le genre.
limite de l'aire lâyèr = lézard.
802
801
803
G
905
Ro
702
Ri
804
Bu
806
SR
703
Sy
Cl
H
Re
Dv
808
706
805
M
Cu
Mo
705
Co
Is
809
StE
Lt
B
Sl
807
V
708
D
816
Au
Cd
CD
Br
811
812
815
709
La
Lg

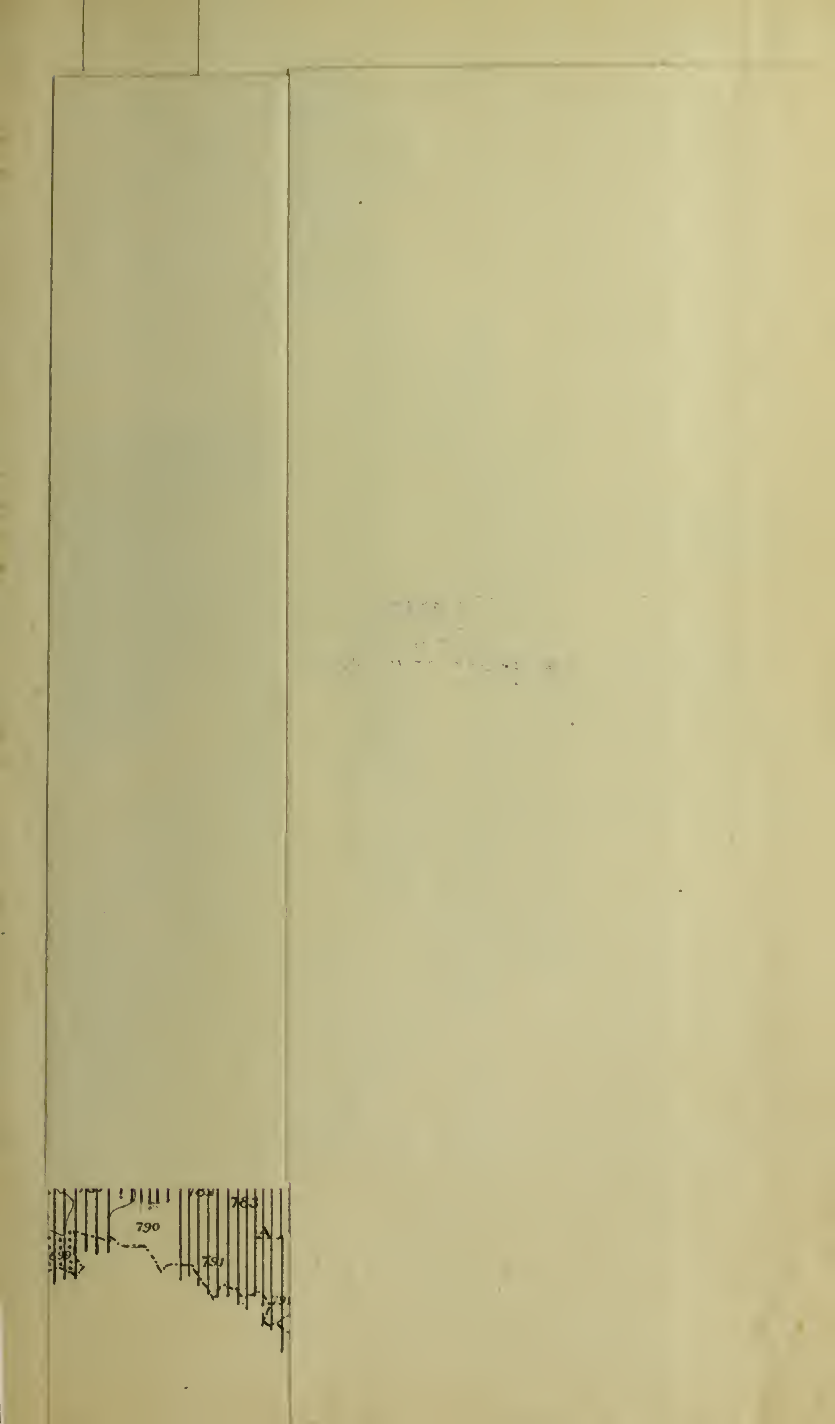
Têtar

r).



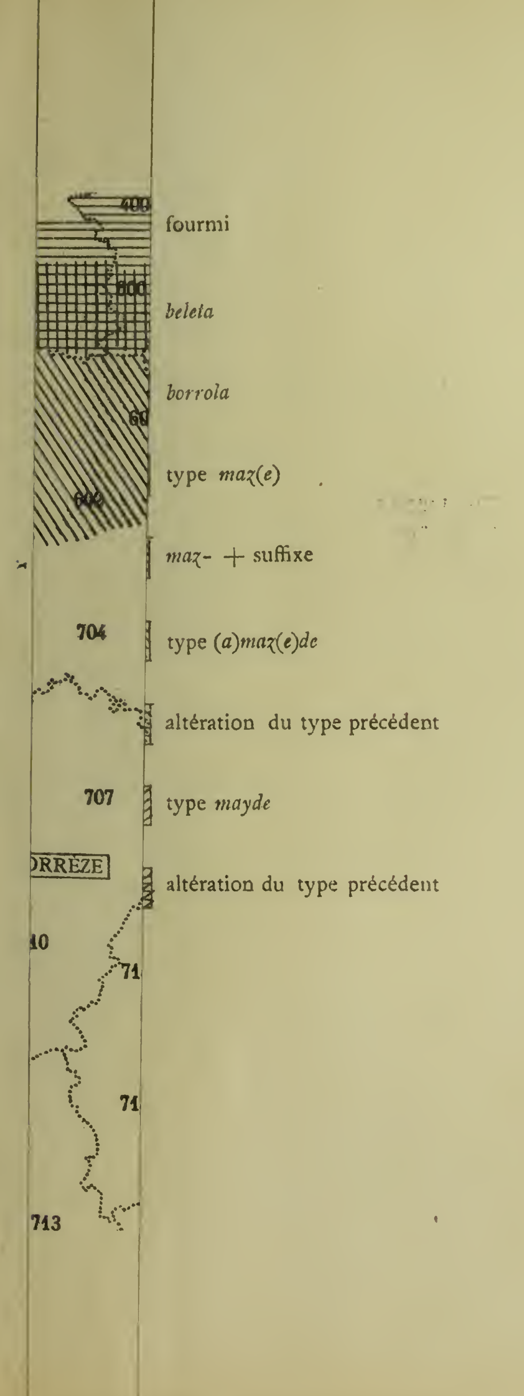


Têtard (de grenouille)
chabot.
chabossola.
testa.
testart, têtard.
testaut (; -èl?)
testot.
testa grossa.
grossa testa.
testa neira (= negra).
testa d'asne (, = d'ase).
ase bobó.
testa d'ola.
sofflet.
massola.
rana (rena).
grenolhon.
padela.
queue de poêle.
gorgolho(n), -ot.
mergolh (> -aut).
barbot.
barbarota.
shako.
coart.
802
801
803
G
905
Ro
702
Ri
804
Bu
806
StR
703
Sy ?
Cl
H
Re
Sv
808
706
805
BM
Cu
Mo
Co
705
809
StE
Lt
B
807
V
Sl
708
D
816
Au
Cd
CD
Br
811
812
709
815
La
Lg


790

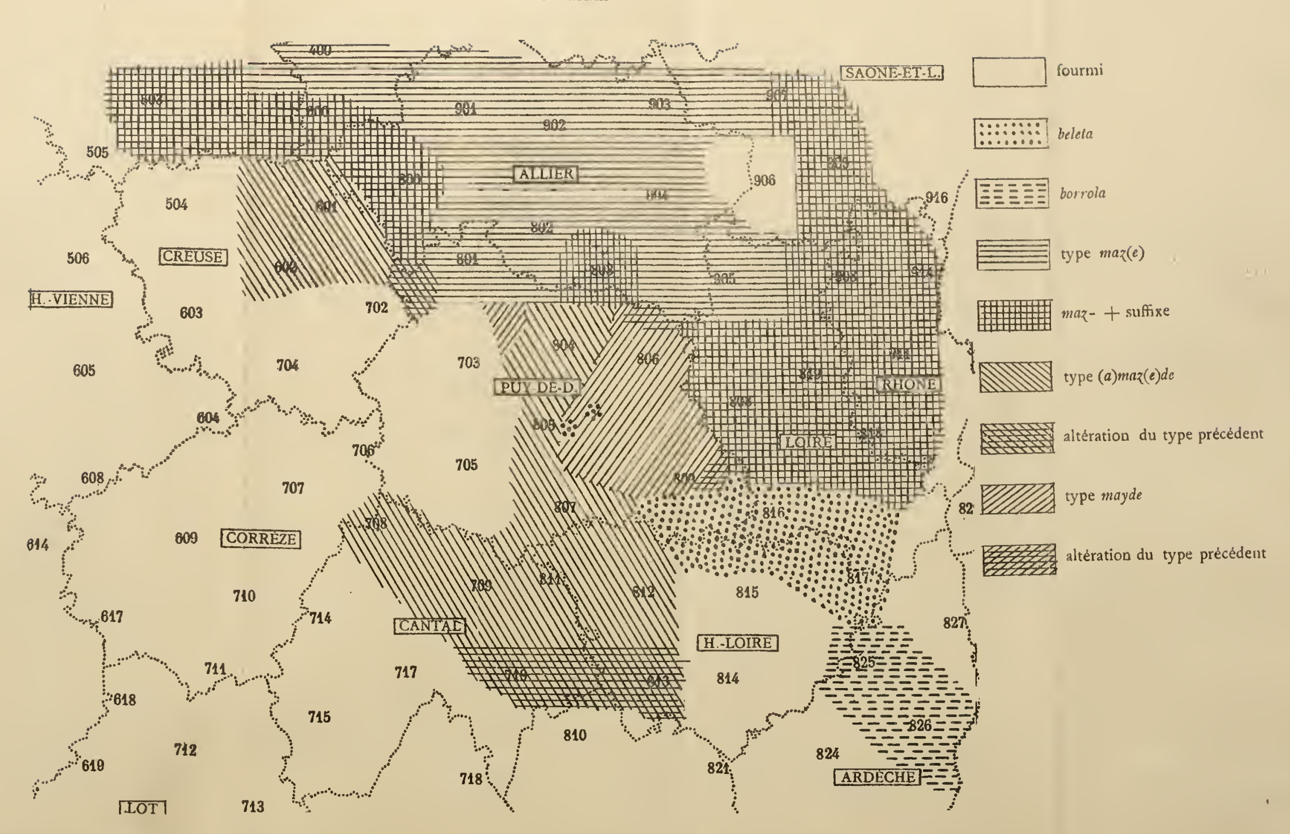
GUÊPE

Symbole	Forme
(blanc)	*guespa*
(hachures verticales)	*vespa*
(hachures horizontales)	*wespa*
(pointillé)	présence de l'*r* dans un des types précédents
(hachures croisées)	*vepsa*
(hachures obliques)	*wepsa* (Wallonie et Lorraine) et *wefsa* (Valais)
(hachures)	altérations ou dérivés de *vespa*
(hachures)	altérations ou dérivés de *wespa*
(noir)	*bȩ̀ko, bȩ̀go*
+	mouche
+	« mouche qui pique », « mouche-aiguillon »
ǂ	« mouche-guêpe », « mouche à guêpe »
×	« abeille »
⊖	« bourdon »
⦶	« taon »
○	*òbrot*
⊙	*fisĕlu*

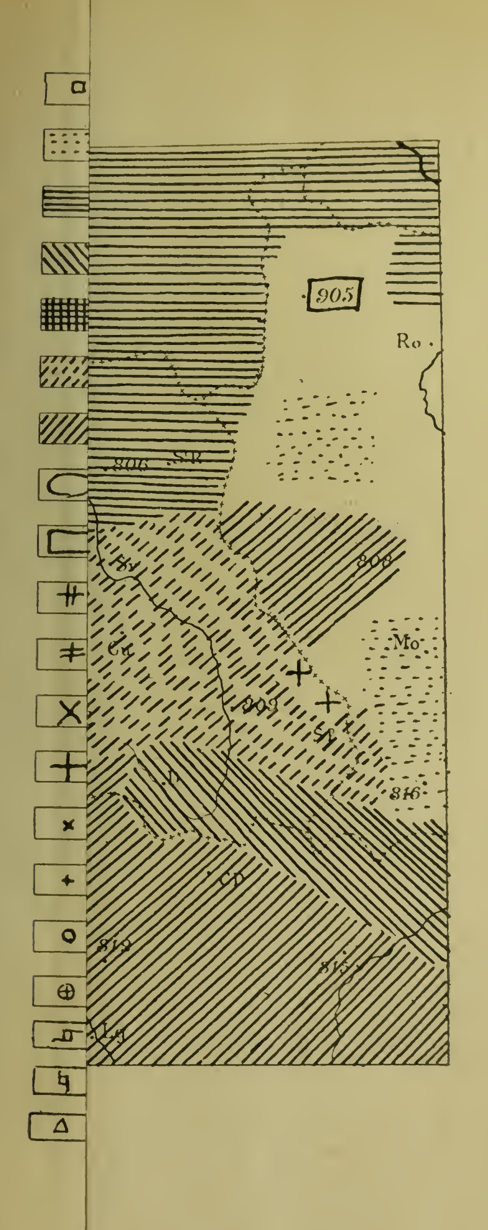


400
fourmi
600
beleta
borrola
60
type maz(e)
600
maz- + suffixe
704
type (a)maz(e)de
altération du type précédent
707
type mayde
RRÈZE
altération du type précédent
10
71
71
713

FOURMI



fourmi
beleta
borrola
type maz(e)
maz- + suffixe
type (a)maz(e)de
altération du type précédent
type mayde
altération du type précédent
SAONE-ET-L.
ALLIER
CREUSE
H.-VIENNE
PUY-DE-D.
RHONE
LOIRE
CORREZE
CANTAL
H.-LOIRE
ARDECHE
LOT
400
505
504
506
603
605
604
608
609
614
617
618
619
702
703
704
705
706
707
708
710
711
712
713
714
715
717
718
810
814
815
816
817
821
824
825
826
827
901
902
903
906
916

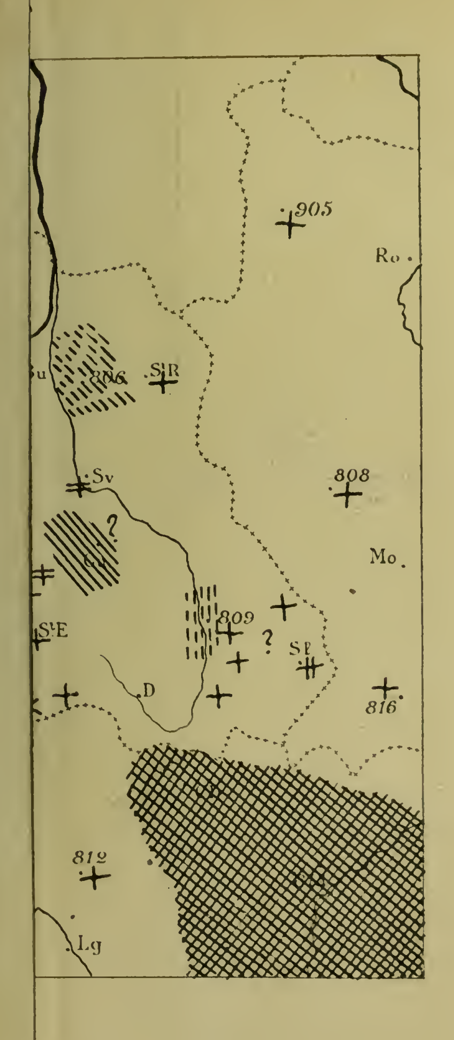


905
Ro
Mo
816

HANNETON



bertau
hanneton et ses déformations
kàkayo et ses variantes
tipe *bronzi(n)*
« ronfle » et « ronfleur »
« meunier »
« meunière »
bin
vrôdě
« sotte »
« taon »
« cétoine »
« bourdon »
« cigale »
« grillon »
« escarbot »
noms d'insectes divers
« tourtereau »
« buse »
« mouton »


905
Ro
S.R
808
Sv
Mo
809
St.E
D
816
812
Lg

VER LUISANT



802
803
G
905
Ro
Bu
St B
806
N
Sv
Cl
H
706
808
Mo
705
St E
809
Sℓ
Lt
B
807
708
D
816
Au
Cd
Br
811
812
La
Lg



